

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université Montréal

Les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue.

La main-d'œuvre de la mine Lamaque, 1948-1985

par

David Simard

Département d'histoire

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A.) en histoire



Décembre 2007

© David Simard, 2007

Université de Montréal  
Faculté des Études supérieures

Ce mémoire intitulé  
Les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue  
La main-d'œuvre de la mine Lamaque 1948-1985

Présenté par  
David Simard

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Bruno Ramirez  
.....  
Président-rapporteur

Jacques Rouillard  
.....  
Directeur de recherche

Guy Gaudreau  
.....  
Membre du jury

20 MAI 2008

## Résumé

Ce mémoire porte sur les travailleurs de la mine Lamaque entre 1948 et 1985. À partir d'une étude approfondie des fichiers d'employés de l'entreprise, qui est l'une des plus riches mines d'or de l'histoire du Québec, nous analysons l'évolution de la main-d'œuvre sous les volets de la composition ethnique, de l'expérience dans le secteur minier ainsi que de la mobilité. Notre enquête révèle l'existence de deux périodes-clés autour desquelles on assiste à une transformation rapide de la main-d'œuvre : la période 1948-1960 est le théâtre d'un important processus d'homogénéisation des effectifs alors que les années 1967-1977 sont la scène d'un double processus de sédentarisation et de qualification de la main-d'œuvre. D'un groupe de travailleurs cosmopolites, peu expérimentés et très mobiles, il en ressort, au sortir de ces années, une main-d'œuvre nettement plus expérimentée, plus sédentaire et composée presque exclusivement de travailleurs canadien-français et, de surcroît, témiscabitiens.

Au-delà de ces transformations, notre mémoire comporte un bref aperçu de l'histoire de l'industrie aurifère québécoise et de la mine Lamaque, du « boom minier » des années 1930 à la grande relance de l'industrie au début des années 1980. De plus, nous portons une attention particulière aux travailleurs d'origine européenne qui forment, jusqu'à la fin des années 1960, une proportion appréciable de la main-d'œuvre. En plus de lever le voile sur la composition de ce groupe de travailleurs, notre étude révèle des similitudes insoupçonnées entre le contingent européen et canadien-français.

## **Abstract**

This thesis focuses on the Lamaque mine's workers between 1948 and 1985. From a detailed study of the employee's files of the company, one of the richest gold mines of Quebec's history, we analyze the evolution of the manpower on every aspects of the ethnic composition, the experience in the mining sector as well as the mobility of workers. Our inquiry reveals the existence of two key-periods where there was a fast transformation of the manpower: the years 1948-1960 is characterized by an important process of homogenization of the workforce while the years 1967-1977 showed a double process of sedentarisation and qualification of the manpower. From a cosmopolitan, under-experimented and very mobile group of workers, the end of these key-episodes showed a much more qualified and sedentary manpower composed almost exclusively of French-Canadian and, besides, Temiscabitian workers.

Beyond these transformations, the study proceeds to a synthesis of the Quebecer's gold industry and Lamaque mine history from the « mining boom » of the 1930's to the big relaunching of the industry at the beginning of 1980's. Furthermore, we pays a particular attention to the European immigrants who form, until the end of 1960's, a large proportion of the manpower. Besides bringing to light the composition of this group of workers, the study reveals unsuspected resemblances between the European and French Canadian contingent.

## Table des matières

<b>Résumé.....</b>	<b>i</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>ii</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux et graphiques.....</b>	<b>v</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>ix</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : L'industrie aurifère de l'Abitibi-Témiscamingue et le cas de la</b>	
<b>Lamaque Gold Mines .....</b>	<b>10</b>
Le « Boom minier » de l'Abitibi (1930-1942).....	11
La Deuxième Guerre mondiale et le ralentissement de la production (1943-1948) ...	13
La longue période de stabilité (1949-1967) .....	15
La période du déclin (1968-1972).....	19
Les premiers signes de redressement (1973-1979) .....	21
La grande relance de l'industrie aurifère (1980-1985).....	24
<b>CHAPITRE 2 : La composition ethnique des travailleurs de la mine Lamaque .....</b>	<b>29</b>
La composition de la main-d'œuvre à la mine Lamaque (1948-1985).....	31
Des enquêtes aux conclusions différentes.....	36
L'origine nationale des travailleurs d'origine européenne.....	42

<b>CHAPITRE 3 : Les antécédents professionnels.....</b>	<b>48</b>
L'expérience dans le domaine minier au moment de l'embauche .....	49
Le marché de l'emploi et l'industrie minière .....	52
L'expérience dans le domaine minier selon l'ethnicité.....	58
Les antécédents professionnels selon le secteur d'activité économique.....	61
Les antécédents professionnels des travailleurs selon l'origine ethnique.....	63
<b>CHAPITRE 4 : La mobilité de la main-d'œuvre de la mine Lamaque.....</b>	<b>70</b>
L'évolution de la mobilité.....	71
La forte mobilité des années 1950 et 1960 .....	71
La relative sédentarisation de la main-d'œuvre à partir des années 1970 .....	76
Les causes de la mobilité.....	78
La sédentarisation de la main-d'œuvre : tentatives d'explication.....	81
La mobilité et les changements démographiques .....	81
La mobilité et les transformations au sein de l'industrie minière.....	86
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>92</b>
<b>Annexe I.....</b>	<b>96</b>
<b>Annexe II – Statistiques de la Lamaque Gold Mines, 1935-1985 .....</b>	<b>98</b>
<b>Annexe III - Liste des mines aurifères québécoises, 1925-1985 .....</b>	<b>101</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Liste des tableaux et graphiques

Graphique 2.1 – Composition ethnique de la main-d'œuvre, mine Lamaque, 1948-1985

Tableau 2.1 – Principaux groupes d'origine européenne en Abitibi-Témiscamingue, 1941-1971

Graphique 2.2 – Évolution de l'embauche selon l'origine ethnique des travailleurs, mine Lamaque, 1948-1985

Graphique 2.3 – Comparaison des résultats concernant l'évolution de l'embauche à la mine Sigma (1934-1945) et à la mine Lamaque (1949-1966)

Graphique 2.4 – Origine nationale des travailleurs européens à la mine Lamaque, 1948-1967

Graphique 2.5 – Répartition des travailleurs européens selon l'origine nationale, 1948-1967

Graphique 3.1 – Répartition de la main-d'œuvre selon l'expérience dans le domaine minier au moment de la première embauche, 1948-1982

Graphique 3.2 – Importance relative des travailleurs embauchés possédant moins de 12 mois d'expérience dans le secteur minier, mine Lamaque, 1948-1985

Graphique 3.3 – Évolution des effectifs au sein de l'industrie aurifère et de l'industrie des métaux de base, 1945-1972

Graphique 3.4 – Évolution du salaire horaire moyen au sein de l'industrie aurifère et de l'industrie des métaux de base, 1960-1975

Graphique 3.5 – Évolution des effectifs au sein de l'industrie aurifère et de l'industrie des métaux de base, 1973-1988

Graphique 3.6 – Évolution de l'expérience dans le domaine minier selon l'origine ethnique, 1948-1985

Graphique 3.7 – Antécédents professionnels des travailleurs selon le secteur d'activité économique, 1948-1983

Graphique 3.8 – Antécédents professionnels de la main-d'œuvre canadienne-française selon le secteur d'activité économique, 1948-1982

Graphique 3.9 – Antécédents professionnels de la main-d'œuvre d'origine européenne selon le secteur d'activité économique, 1948-1967

Graphique 4.1 – Durée des séjours des travailleurs de la mine Lamaque par période quinquennale d'embauche, 1953-1982

Tableau 4.1 – Taux de roulement, main-d'œuvre de la mine Lamaque, 1953-1984

Graphique 4.2 – Durée moyenne des séjours évaluée à partir du personnel à l'emploi de la mine Lamaque au cours d'une année donnée, moyenne quinquennale, 1948-1985

Graphique 4.3 – Évolution de la moyenne d'âge de la main-d'œuvre de la mine Lamaque, 1948-1985

Graphique 4.4 – Répartition de la main-d'œuvre de la mine Lamaque selon le statut civil à l'embauche, 1948-1982

Graphique 4.5 – Moyenne de la durée de l'emploi par période quinquennale d'embauche selon l'origine ethnique, 1948-1967

Graphique 4.6 – Proportion des travailleurs originaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, mine Lamaque, 1948-1985

Graphique 4.7 – Durée moyenne des séjours des travailleurs originaires de l'Abitibi-Témiscamingue par période quinquennale d'embauche, 1953-1985

Graphique 4.8 – Évolution de la rémunération horaire moyenne selon le secteur d'activité économique, 1965-1985

Graphique 4.9 – Croissance des salaires réels à la mine Lamaque, 1960-1985 (Indice 1960=100)

## Liste des photographies

Photo 1.1 – Vue de la mine Lamaque au cours des années 1960.

Photo 1.2 – Vue de la mine Lamaque après le démantèlement de son moulin en septembre 1993.

Photo 2.1 – Sous le puit #1, une équipe de cinq mineurs de la mine Lamaque s'affaire à 1200 pieds sous terre.

Photo 3.1 – Mineurs à l'œuvre à la mine East-Sullivan, à Val-d'Or, au cours des années 1960

Photo 4.1 – Un mineur effectue des travaux de dynamitage à la mine Lamaque en 1964

À ma famille

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherches, M. Jacques Rouillard, pour son aide inestimable et ces conseils judicieux dans la rédaction de ce mémoire. Merci de m'avoir transmis une réelle passion pour l'histoire des travailleurs. Merci également à la Société d'histoire de Val-d'Or, et particulièrement à Denys Chabot, véritable mémoire de Val-d'Or, ainsi qu'à la Ville de Val-d'Or, pour leur appui et leur générosité.

Merci à mes parents, Louise et André, pour leur appui indéfectible tout au long de mon cheminement académique. Merci mille fois pour votre confiance. Je tiens également à saluer du fond du cœur mon grand ami Olivier Barrette avec lequel j'ai partagé presque tout mon cheminement scolaire, du secondaire à la maîtrise. Je garderai, à jamais, des souvenirs intarissables de ces années. Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance sans borne à ma compagne de vie, Audrey Martel, pour m'avoir épaulé et accompagné tout au long de ce périple. Je la remercie pour son soutien moral, son écoute et son inestimable présence.

## INTRODUCTION

De tous les toponymes québécois, la *Faille de Cadillac* est certainement celui qui évoque le plus les grandes ruées minières de l'Abitibi. Considérée comme l'une des plus riches failles minérales en Amérique du Nord, elle a joué un rôle central dans le développement de l'industrie minérale québécoise. Elle a largement contribué à faire du Québec l'un des plus importants producteurs miniers au pays tout en contribuant à façonner en profondeur le visage de l'Abitibi-Témiscamingue. Avec la mise en production de la mine Horne en 1927, un nouveau destin attendait cette région encore bien jeune.

Alors que l'on compte, en 1930, trois producteurs miniers dans le Nord-Ouest québécois, on en dénombre près d'une quinzaine en 1935. En 1940, c'est près d'une trentaine de ces « cathédrales industrielles du Nord »<sup>1</sup> qui sont disséminées ici et là le long de la Faille de Cadillac. Rapidement, le besoin de main-d'œuvre devient criant tant dans le secteur minier que dans les industries de service. Attirés par l'appât du gain, le goût de l'aventure ou cherchant plutôt à fuir la misère urbaine des années 1930, des milliers d'individus aux origines diverses migreront vers l'Abitibi minière dans l'objectif d'y trouver un gagne-pain. Les occasions ne manquent pas. Ainsi se développe une nouvelle classe de travailleurs dans la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue : les

---

<sup>1</sup> L'expression est tirée d'un recueil de photographies commentées présentant de nombreux chevalements miniers de la région du Nord-ouest québécois et du Nord-est ontarien (Louie Palu et Charlie Angus, *Industrial Cathedrals of the North. Les cathédrales industrielles du Nord*, Toronto et Sudbury, Between the Lines/Prises de parole, 1999, 91 pages).

travailleurs miniers<sup>2</sup>. Au fil des décennies, ces travailleurs participeront, chacun à leur façon, à la naissance et au développement de l'industrie minière abitibienne. Mais qui sont ces travailleurs? D'où viennent-ils? Quel est leur parcours?

Cette étude a comme sujet l'histoire des travailleurs miniers de la mine Lamaque de 1945 à 1985<sup>3</sup>. À partir du dépouillement du fonds d'archives de la Lamaque Gold Mines nous tenterons de tracer un portrait de la main-d'œuvre employée dans cette mine du milieu des années 1940 jusqu'à sa fermeture en 1985.

La mine Lamaque fut l'une des mines les plus célèbres de l'histoire de l'industrie minière québécoise et canadienne. Célèbre d'abord pour sa production : à sa fermeture en 1985, la mine Lamaque est considérée comme la plus importante mine d'or du Québec avec une production totale de 140 tonnes d'or<sup>4</sup>. Célèbre également pour le rôle historique incontournable qu'elle joua dans le développement et le peuplement de la région de Val-d'Or, qui est aujourd'hui l'un des pôles économiques centraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Enfin, la mine Lamaque est reconnue pour son caractère patrimonial. En effet, la Lamaque Gold Mines et le village minier de Bourlamaque forment aujourd'hui l'un des rares vestiges à la fois des « Company Town » que du « Boom-town » minier de

---

<sup>2</sup> Par travailleur minier, nous entendons tous les travailleurs salariés oeuvrant au sein d'une entreprise liée directement à l'exploration ou à l'exploitation minière. Ainsi, la main-d'œuvre salariée d'une entreprise de forage est comprise dans cette définition. Exceptionnellement, les travailleurs de la fonderie Horne de la compagnie Noranda seront considérés comme travailleurs miniers au cours de cette étude même si, à l'égard de la grille de classification professionnelle de Statistique Canada, les travailleurs de fonderie font partie du secteur de la transformation de matières premières.

<sup>3</sup> Cette étude ne prétend pas aborder l'histoire des travailleurs miniers de la mine Lamaque dans toutes ces dimensions, loin de là. La source primaire principale de l'étude, le fichier d'employé, par sa nature, circonscrit le champ d'analyse aux caractéristiques professionnelles, ethniques, civiques et religieuses des travailleurs. Cette étude exclut donc l'analyse de certaines réalités non moins importantes de la main-d'œuvre minière tel le syndicalisme, les accidents de travail et les maladies industrielles.

<sup>4</sup> *Annuaire des minéraux du Canada*, 1985, p. 42.

l'Abitibi. De plus, depuis 1995, la mine Lamaque est devenue un centre d'interprétation et un site touristique majeur de la région, baptisé *La Cité de l'or*.

Le fonds d'archives de la Lamaque Gold Mines comprend la totalité des dossiers d'employés ayant œuvré au sein de l'entreprise de 1953 à 1982<sup>5</sup>. Une quantité non négligeable de fichiers d'employés concerne également les travailleurs embauchés avant 1953. Ces fichiers, qui sont pour la plupart très complets, offrent une quantité d'informations étonnantes : des renseignements concernant l'origine ethnique, les antécédents professionnels, le salaire horaire, les accidents de travail, les fonctions occupées par les employés, etc. Analysés à grande échelle, ils permettent de tracer un tableau précis de l'évolution de la main-d'œuvre au sein de l'entreprise.

Le passé des travailleurs miniers de l'Abitibi reste encore largement méconnu. La production historique est à ce sujet très limitée. Il faut attendre les années 1970 avant que le champ de l'histoire des travailleurs miniers ne soit investi par les historiens. L'ouvrage de Benoit-Beaudry Gourd, *Mines et syndicat en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950*, constitue l'une des premières études d'envergure concernant l'histoire de l'Abitibi minière et des travailleurs miniers<sup>6</sup>. Cette étude se veut « la synthèse de la documentation, volumineuse et variée, qui existe sur la question<sup>7</sup> ». L'ouvrage se divise

---

<sup>5</sup> La *Société d'histoire et de généalogie de la Vallée-de-l'Or* s'est porté acquéreur, au printemps 2006, des fichiers d'employés contenus dans le fonds d'archives de la mine Lamaque. Le reste du fonds est préservé dans les locaux de la *Cité de l'or* de Val-d'Or.

<sup>6</sup> Benoit-Beaudry Gourd, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, Cahiers du département d'histoire et de géographie, 1981, 141 pages. Cet ouvrage reprend pour l'essentiel un article paru précédemment dans la revue *De l'Abittibbi Témiskaming*, voir Benoit-Beaudry Gourd, « Les travailleurs miniers et l'implantation du syndicalisme dans les mines de L'Abitibi-Témiscamingue 1925-1950 », *De l'Abittibbi Témiskaming*, no. 4 (1977), p. 45-111.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 13.

en deux volets. Le premier aborde l'histoire du développement de l'industrie minière et plus particulièrement celle de la région de la Faille de Cadillac. L'auteur, qui analyse l'évolution de la production minière entre 1910 et 1950, s'intéresse également au peuplement et au développement des différentes villes et minières ainsi qu'à l'aménagement des infrastructures de transport et d'énergie.

Le second volet porte sur le processus de syndicalisation des travailleurs de l'Abitibi du début des années 1930 jusqu'à 1950. Il permet de suivre la naissance, l'implantation et l'effondrement des syndicats affiliés à la *Mine Workers Union of Canada* et à l'*International Union of Mine, Mill and Smelter Worker*. Gourd propose également, au cours de ce volet, de brosser un portrait de la main-d'œuvre minière de l'Abitibi. Mais l'auteur reconnaît d'emblée les limites de cette analyse. C'est que l'état de la recherche est à ce niveau fort limité : « Nous connaissons au total encore peu de choses sur le vécu des travailleurs des mines de l'Abitibi-Témiscamingue des années 1925-1950<sup>8</sup> ». La composition ethnique et l'évolution numérique de la main-d'œuvre ainsi que l'évolution des salaires sont abordées. Mais le manque de documentation ainsi que l'utilisation de chiffres « incomplets et approximatifs »<sup>9</sup> ne lui permettent pas de faire une analyse approfondie de la question. Néanmoins, même si l'exercice de Gourd reste approximatif, il représente la première tentative sérieuse de tracer un portrait des travailleurs miniers de la région de la Faille de Cadillac. Et en ce sens, l'apport de *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue* est double : il constitue la première synthèse de

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 72-73.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 66.

l'histoire de l'Abitibi minière et du syndicalisme minier ainsi qu'une première amorce de caractérisation de la main-d'œuvre minière de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'ouvrage dirigé par Guy Gaudreau, *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois*, est la plus récente publication concernant l'histoire des travailleurs miniers<sup>10</sup>. L'étude met à contribution les travaux de plusieurs historiens de la région de Sudbury en traitant de diverses facettes de l'histoire des travailleurs miniers du Nord ontarien et québécois du début du siècle jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ces chercheurs ont recours à un nouveau type de source, les fichiers d'employés contenus dans les fonds d'archives d'entreprises minières<sup>11</sup>.

Bien que les textes couvrent des champs variés, ils convergent tous vers une même interprétation de l'histoire des mineurs du Nord, mettant en lumière la forte mobilité professionnelle de la main-d'œuvre. Cette mobilité serait révélatrice du marché

---

<sup>10</sup> Guy Gaudreau, dir., *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2003, 296 pages. Plusieurs chapitres du collectif reprennent, en partie, des textes publiés antérieurement dans d'autres publications. Voir Guy Gaudreau (dir.), « Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury, 1886-1930 », *Revue du Nouvel-Ontario* (numéro spécial), 17 (1995), 143 pages et Guy Gaudreau (dir.), *La mobilité des ouvriers-mineurs du Nord ontarien et québécois 1900-1939*, Sudbury, Université Laurentienne (série monographique en sciences humaines), 1998, 141 pages. Ces chapitres furent remaniés afin de tenir compte des avancements de la recherche historique. Au moment du dépôt du mémoire, le livre électronique *Les hauts et les bas de la vie des mineurs de Kirkland Lake*, collectif également dirigé par Guy Gaudreau, paraissait. La présente étude ne fait donc pas référence à ce collectif. Voir Guy Gaudreau (dir.), *Les hauts et les bas de la vie des mineurs de Kirkland Lake*, <https://zone.biblio.laurentian.ca/dspace/handle/10219/34>. Publié le 5 septembre 2007.

<sup>11</sup> D'autres historiens ont fait appel à ce type de source. Voir Bruno Ramirez, « Brief Encounters : Italian Workers and the CPR », *Labour/Le Travail*, 17 (1986), p. 9-27; José E. Igartua et Marine de Fréminville, « Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 2 (septembre 1983), p. 291-308; José E. Igartua, « La mobilité professionnelle des travailleurs de l'aluminium à Arvida, 1925-1940 », *Labour/Le Travail*, 20 (automne 1987), p. 33-60; José E. Igartua, « Worker persistence, hiring policies, and the Depression in the aluminum sector : the Saguenay region Québec, 1925-1940 », *Histoire sociale-Social History*, XXII, 43 (mai 1989), p. 9-33; José E. Igartua, *Arvida au Saguenay*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996, 273 pages; Paul de la Riva, « Les Canadiens français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912 », *Revue du Nouvel-Ontario*, 17 (1995), p. 29-47 ainsi que Paul de la Riva, *Mine de rien. Les Canadiens-français et le travail minier à Sudbury, 1886-1930*, Sudbury, Prise de parole, 1998, 239 pages.

de l'emploi car, en territoire aussi éloigné, la disponibilité de la main-d'œuvre est souvent faible. Cette rareté force les entreprises à se doter de stratégies d'embauche à l'avantage des travailleurs.

Ces résultats viennent contredire l'interprétation classique de l'histoire du syndicalisme minier voulant que le travailleur soit manipulé et exploité. L'image de victime du système ne serait donc plus tout à fait juste. Si les entreprises minières réalisent des profits exorbitants, si les conditions de travail sont des plus exécrables, aux dires de Gaudreau, « plus souvent qu'autrement, le travailleur reste maître de sa destinée et impose au capital sa disponibilité...<sup>12</sup>». Grâce à un marché de l'emploi avantageux, l'ouvrier pouvait toujours jouer l'ultime carte, c'est-à-dire plier bagage et partir<sup>13</sup>.

Les données recueillies par Gaudreau et son équipe (de la Riva, Daoust et Reilly) mettent en lumière de nombreux aspects du travail minier. Outre la question de la mobilité, les auteurs abordent les thèmes de la composition ethnique de la main-d'œuvre, de la division du travail, des antécédents professionnels, de la durée de l'embauche, de la productivité et des conditions de travail. Un chapitre de l'ouvrage s'intéresse également à la grève des « fros » de 1934 où une relecture de cette fameuse grève est proposée.

Les études présentées dans *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois* sont novatrices à bien des égards. Elles illustrent le fort potentiel que recèle l'étude des fichiers d'employés pour l'histoire des travailleurs miniers. Témoins fidèles du passé de

---

<sup>12</sup> *Ibid.* p. 41.

<sup>13</sup> *Ibid.* p. 42.

ces travailleurs, ces fichiers permettent d'analyser la main-d'œuvre minière sous de multiples facettes dont plusieurs n'avaient jamais encore fait l'objet d'études. De plus, les fichiers d'employés assurent des assises documentaires solides et une représentation mieux fondée de la réalité minière de l'époque. L'apport de leurs travaux tant sur le plan historique que méthodologique est donc considérable.

Notre mémoire est largement influencé par l'approche et les méthodes employées par les chercheurs de l'Université Laurentienne. Nous nous intéressons au même groupe social : les travailleurs miniers, et nous utilisons le même type de source : les fichiers d'employés d'entreprises minières. De plus, à l'instar de ces derniers, nous entendons étudier la main-d'œuvre sous les angles de la mobilité, de la composition ethnique et des antécédents professionnels.

L'étude que nous proposons se détache néanmoins des travaux de Gaudreau, de la Riva, Daoust et Reilly en se limitant notamment à l'étude d'un seul fonds d'archives d'entreprise minière, celui de la Lamaque Gold Mines. De plus, notre mémoire ne porte pas sur la même période. L'ouvrage de Gaudreau traite de la période de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale alors que notre mémoire s'intéresse à la période allant du début des années 1950 à 1985. En concentrant notre recherche sur la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, nous espérons mettre en lumière une période encore très méconnue. En effet, pour diverses raisons, la décennie des années 1950 marque souvent une coupure non seulement dans les travaux portant sur les travailleurs miniers, mais

également dans les travaux sur l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>14</sup>. Notre cadre chronologique lèvera donc en partie le voile sur ces décennies.

Mentionnons également deux ouvrages qui serviront de base documentaire au cours du premier chapitre du travail. *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque*, un autre ouvrage majeur de l'historien Benoît-Beaudry Gourd, constitue la première de ces études. L'auteur brosse, à partir des statistiques de production de la Lamaque Gold Mines, l'histoire de la mine Lamaque de sa découverte jusqu'au début des années 1980. À partir de ses compilations statistiques, nous proposerons une lecture nouvelle de l'histoire de la mine qui portera, entre autres, une attention plus poussée sur les décennies 1960, 1970 et 1980.

L'ouvrage de Marc Vallières, *Des mines et des hommes*, sera également mise à contribution au premier chapitre. Cette synthèse de l'histoire de l'industrie minière québécoise est un document incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'industrie minière. L'auteur réserve de nombreux segments de son analyse au développement de l'industrie aurifère de l'Abitibi. Ces segments serviront de base à la synthèse historique de l'industrie québécoise de l'or que nous proposerons au cours du prochain chapitre.

---

<sup>14</sup> En effet, les travaux de synthèse sur l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue font des années 1950 une borne chronologique importante. Voir Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, IQRC, 1995, 763 pages; et Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1979, 206 pages. La synthèse de l'histoire de l'industrie minière québécoise de Marc Vallières n'est pas en reste de cette tendance lourde. Voir Marc Vallières, *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise*, Québec, Les Publications du Québec, 1988, 434 pages.

Afin de comprendre le contexte dans lequel évoluent les travailleurs miniers de la mine Lamaque, le premier chapitre du mémoire abordera l'histoire de l'industrie minière, et plus particulièrement de l'industrie aurifère de la région de la Faille de Cadillac. Au cours de ce survol, une attention particulière sera accordée à l'évolution de la production minière de la mine Lamaque. Le chapitre 2 s'intéresse à l'évolution de la composition ethnique de la main-d'œuvre. Il traite, entre autres, du processus de canadianisation des effectifs. Le chapitre suivant porte sur les antécédents professionnels des travailleurs. En plus de nous éclairer sur le parcours des travailleurs, il propose une réflexion sur l'évolution de l'emploi dans le secteur minier. Enfin, nous analysons au chapitre 4 la mobilité de la main-d'œuvre en essayant, entre autres, de cerner les facteurs qui y ont contribué.

L'apport principal de notre mémoire sera donc de mettre en lumière l'évolution de la main-d'œuvre au cours de la période 1948-1985. Notre étude fouillée sur les effectifs de la mine d'or Lamaque, la plus importante de la région, permettra d'enrichir notre connaissance du milieu minier québécois.

## CHAPITRE 1

### **L'industrie aurifère de l'Abitibi-Témiscamingue et le cas de la Lamaque Gold Mines, 1930-1985**

Entre 1935 et 1985, l'industrie aurifère québécoise connaît des périodes de croissance et de décroissance. La santé de l'industrie est intimement liée au prix de l'or. Mais restreindre l'évolution de l'industrie aurifère au seul marché de l'or serait une erreur. En effet, de nombreux autres facteurs, tels la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de production ou encore la richesse des gisements, jouent un rôle déterminant dans le développement de l'industrie québécoise de l'or.

Les mines aurifères ne sont pas les seules à produire de l'or. Pour de nombreuses exploitations de gisements de cuivre, l'or représente un sous-produit important<sup>15</sup>. Cette réalité est particulièrement frappante à la mine Horne. En effet, la présence d'or dans le gisement de cuivre de cette mine fut d'une telle importance qu'elle est, encore aujourd'hui, la plus importante productrice d'or de l'histoire du Québec<sup>16</sup>. L'apport des

---

<sup>15</sup> Nous entendons par mines d'or toutes les mines dont la production d'or représente au minimum 70% de la valeur globale de la production minérale. À cet effet, nous employons le même critère d'admissibilité que celui défini par la *Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or* (Ministère de l'Énergie, des mines et des Ressources, *Rapport concernant l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1972*, Ottawa, ministère de l'Énergie, des mines et des Ressources, 1972, p. 10).

<sup>16</sup> Marc Vallières, *op.cit.*, p. 177.

mines de cuivre dans la production d'or est donc considérable. Entre 1940 et 1985, entre 16 à 45 % de l'or produit au Québec provient des mines cuprifères<sup>17</sup>.

L'industrie aurifère québécoise est géographiquement très concentrée dans l'espace. De 1927 à 1985, la production aurifère provient presque exclusivement d'une seule et même région, l'Abitibi-Témiscamingue, qui abrite plus de 85 % de l'ensemble des entreprises aurifères québécoises au cours de cette période<sup>18</sup>. En fait, il faut attendre l'ouverture des zones minières du Nord-du-Québec, et dans une moindre mesure, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à partir des années 1950, pour que l'Abitibi-Témiscamingue perde le monopole de la production aurifère québécoise. La concentration spatiale de l'industrie aurifère est tout aussi prononcée sur le territoire même de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, 68 des 72 mines aurifères à voir le jour dans la région entre 1929 et 1985 sont situées à l'intérieur de la seule zone de la Faille de Cadillac<sup>19</sup>.

### **Le « Boom minier » de l'Abitibi (1930-1942)**

L'industrie aurifère connaît, à partir de 1930, une croissance fulgurante. La fixation du prix de l'or à 35 \$ l'once en 1934 provoque une véritable ruée vers l'or dans

<sup>17</sup> Denis Racicot, « La production minière dans la partie québécoise de la sous-province d'Abitibi 1927-1988 », dans *La ceinture polymétallique du Nord-Ouest québécois : géologie et production minérale*, Val-d'Or, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, Service géologique du Nord-Ouest, 1990, p.105.

<sup>18</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981, p.27; Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque*, Rouyn, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983, p.111 et 113; Marc Vallières, *Des mines et des hommes*, Québec, Les publications du Québec, 1988, p.325-326 et ministère des l'Énergie et des Ressources, *Le marché mondial et l'industrie québécoise de l'or en 1986-1987. Portrait*, Québec, Service de l'économie minérale, 1987, p.78-79. Vous trouverez une liste des producteurs aurifères en annexe, voir *Annexe III*, p. 100.

<sup>19</sup> Voir *Annexe III*, p.100. La zone québécoise de la Faille de Cadillac forme un axe qui s'étend de l'ouest de Rouyn-Noranda à l'est de Val-d'Or.

la région. La valeur de la production aurifère, qui oscillait autour de 3 millions de dollars en 1930, passe à 17 millions en 1935 et à plus de 40 millions en 1940<sup>20</sup>. De deux mines d'or en production en 1930, la région en compte 27 en 1940<sup>21</sup>. Cette expansion est particulièrement frappante au niveau de l'emploi. Alors que l'on dénombre à peine 400 travailleurs en 1931, ils sont plus de 6500 à travailler dans les mines d'or en 1937<sup>22</sup>. D'une importance négligeable dans l'économie de la région, l'industrie aurifère s'affirme rapidement comme un pôle majeur de l'économie témiscabitiennne et de l'industrie minérale québécoise. En effet, dès 1931, et ce jusqu'au milieu des années 1940, l'or est « la principale substance minérale exploitée au Québec<sup>23</sup> ». Elle représente même plus de 40 % de la production globale de l'industrie minérale québécoise entre 1934 et 1944<sup>24</sup>.

La production de la mine Lamaque reflète bien l'évolution de l'ensemble de l'industrie aurifère au cours de cette période<sup>25</sup>. Entrée en production à partir de 1935, la mine connaît une production fulgurante. De 84 000 tonnes de minerai en 1935, son usine en traite plus de 450 000 en 1941, soit une augmentation de plus de 500 %<sup>26</sup>. En 1938, à sa quatrième année de production, elle extrait 130 000 onces d'or d'une valeur de plus de

---

<sup>20</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique de l'industrie minérale québécoise 1900-1988*, Québec, Service de la statistique, 1990. p. 68.

<sup>21</sup> Voir *Annexe III*, p. 100.

<sup>22</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 120.

<sup>23</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *L'industrie minérale de l'or au Québec en 1983. État de la situation*, Québec, Service de l'économie minérale, 1983, p. 50.

<sup>24</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68.

<sup>25</sup> L'essentiel des données concernant l'évolution de la production à la mine Lamaque, traitées au cours de ce chapitre, sont tirées de l'ouvrage de Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque*. Gourd présente en annexe (p. 112) un tableau regroupant les données statistiques de production de la mine de 1935 à 1980. À ce tableau, nous avons ajouté les informations concernant la période de 1980 à 1985. À la lumière de ces statistiques, nous avons procédé à une périodisation de la vie de la mine qui a permis, dans une certaine mesure, de dégager une lecture nouvelle de l'histoire de la mine. Un tableau sur les statistiques de production est présenté en annexe, voir Annexe II, p. 98.

<sup>26</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112.

4,5 millions de dollars, s'imposant du coup comme la plus riche mine d'or de la province, titre qu'elle conserve pendant des décennies<sup>27</sup>.

Évidemment, la mine Lamaque devient, dès son ouverture, un important employeur de la région. De 1936 à 1942, la mine emploie en moyenne près de 700 hommes, soit 425 travailleurs de plus que la moyenne de l'industrie québécoise au cours de la même période<sup>28</sup>. En 1941, sa main-d'œuvre représente même plus de 12 % de la population totale du secteur Val-d'Or/Bourlamaque<sup>29</sup>. À ce niveau, l'apport de la mine dans le développement et le peuplement de la région est indéniable.

#### **La Deuxième Guerre mondiale et le ralentissement de la production (1943-1948)**

C'est la Deuxième Guerre mondiale qui vient freiner l'essor de l'industrie aurifère, car la région est confrontée, à partir de 1942, à un important problème de main-d'œuvre. De nombreux travailleurs quittent la région pour aller travailler dans les usines de guerre ou encore pour s'enrôler dans l'armée<sup>30</sup>. De plus, les priorités nationales détournent l'exploitation de l'or au profit des mines de cuivre et de nickel<sup>31</sup>. Les mines d'or de l'Abitibi voient leur main-d'œuvre chuter considérablement : de 6103 travailleurs en 1942, elles n'emploient plus que 4120 travailleurs en 1945<sup>32</sup>. Ce constat est particulièrement frappant à la mine Lamaque qui voit ses effectifs diminués de plus de

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>29</sup> Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada*, 1941.

<sup>30</sup> Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1979, p. 116.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>32</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 120.

moitié au cours de la même période. Alors que la mine comptait plus de 700 employés en 1941, les effectifs chutent à 247 employés en 1946. La production s'en trouve inévitablement affectée. Entre 1943 et 1946, à la mine Lamaque comme dans l'ensemble de l'industrie québécoise, la production aurifère chute de moitié<sup>33</sup>.

Des signes de reprise apparaissent néanmoins dès 1946. Avec la fin de la guerre, le manque de main-d'œuvre devient moins criant. La vague d'immigration européenne d'après-guerre et, dans une moindre mesure, le retour des combattants, permettent de combler le manque d'effectifs<sup>34</sup>. Le bassin de travailleurs de l'industrie aurifère passe de 4121 en 1945 à 5070 en 1946, une augmentation de près de 1000 travailleurs en une seule année<sup>35</sup>. La mine Lamaque profite également de cette nouvelle conjoncture, notamment en 1948 alors que la mine embauche plus de 300 nouveaux travailleurs immigrants<sup>36</sup>. Alors qu'au creux de la crise, le nombre de travailleurs se tenait sous la barre des 300, en 1950, c'est près de 600 employés qui oeuvrent au sein de l'entreprise<sup>37</sup>. La disponibilité de la main-d'œuvre permet à l'industrie aurifère de retrouver, dès 1949, ses niveaux de production d'avant la crise. Entre 1946 et 1949, la production d'or connaît une hausse de 60 %, pour s'établir à la fin des années 1940 à plus de 950 000 onces d'or; pour la mine Lamaque, cette augmentation est l'ordre de près 180 %<sup>38</sup>.

---

<sup>33</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112. La baisse de la production est tout aussi dramatique du côté ontarien : à Kirkland Lake, la production passe de 3 millions de tonnes de minerai en 1941 à près de 1,7 millions en 1944. Voir Guy Gaudreau, « Une vue d'ensemble des activités d'extraction des mines du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois, 1900-1945 », dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 56-57.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>35</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 120.

<sup>36</sup> Ce chiffre est avancé par Gourd qui malheureusement n'indique pas la source, voir Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 80.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 112 et Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68.

### La longue période de stabilité (1949-1967)

La fin des années 1940 annonce le début d'une longue période de stabilité au sein de l'industrie aurifère québécoise avec une production oscillant entre 900 000 et 1,1 million d'onces et des revenus annuels se maintenant autour de 34 millions de dollars<sup>39</sup>. La mine Lamaque connaît également une période de stabilité et de relative prospérité. Jusqu'en 1968, la mine produit en moyenne 120 000 onces par année d'une valeur de 4,5 millions de dollars. Les réserves de minerai, qui s'établissent à plus de deux millions de tonnes tout au long de cette période, assurent à la mine de nombreuses années de production<sup>40</sup>. Les travaux d'exploration, qui avaient été ralentis au cours de la crise, reprennent de plus belle. En effet, entre 1948 et 1950, la mine double les montants alloués aux activités d'exploration<sup>41</sup>. Un nouveau secteur est d'ailleurs mis à jour à l'extrémité nord de la propriété minière au début des années 1950<sup>42</sup>.

Malgré cette relative prospérité, l'industrie aurifère est confrontée, à partir de 1945, à de sérieuses difficultés liées à l'inflation d'après-guerre et au gel du prix de l'or qui, après avoir été bonifié à 38,5 \$ l'once au cours de la guerre, est fixé à nouveau à 35 \$ à la suite des accords internationaux d'après-guerre<sup>43</sup>. Les coûts liés à la main-d'œuvre triplent en l'espace de dix ans (1946 à 1956). Plusieurs entreprises minières exploitant des gisements à plus faible teneur ont peine à suivre la cadence<sup>44</sup>. Alors qu'à la fin des

---

<sup>39</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68.

<sup>40</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>43</sup> Marc Vallières, *op.cit.*, p. 322.

<sup>44</sup> Benoît-Beaudry Gourd, «L'Abitibi-Témiscamingue minier», dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 318.

années 1940, on dénombrait environ 25 mines en production, on en compte en moyenne moins d'une quinzaine de 1957 à 1967<sup>45</sup>.

Cette conjoncture amène le gouvernement fédéral à intervenir. Il adopte en 1948 la *Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or* permettant le remboursement d'une partie des frais d'exploitation des entreprises dont les coûts de production sont trop importants. Le gouvernement cherche ainsi à retarder la fermeture de mines d'or en situation précaire afin d'aider « la population des localités dépendantes de l'exploitation de l'or à s'adapter graduellement à une diminution de soutien économique<sup>46</sup> ». Ce programme, en vigueur jusqu'en 1976, versera au total 78 millions de dollars à l'industrie aurifère, permettant à de nombreuses mines de prolonger leur durée de vie et de maintenir, au minimum, un total de 104 000 emplois/années durant ses 24 années d'application<sup>47</sup>.

Cette mesure est profitable pour la mine Lamaque qui touche plus de 8 millions de dollars entre 1947 et 1972. Au cours des années 1950, les montants d'aide ne représentent qu'une infirme partie des coûts de production. Cependant, dès le début des années 1960, l'aide gouvernementale devient plus importante, s'élevant en moyenne à plus de 500 000 \$ par année<sup>48</sup>.

---

<sup>45</sup> Voir *Annexe III*, p. 100.

<sup>46</sup> Ministère de l'Énergie, des mines et des Ressources, *Rapport concernant l'application de la loi d'urgence...*, p. 7.

<sup>47</sup> Pierre Lasserre, *La loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or ou les silences du fantôme de Bretton Woods*, Montréal, Université de Montréal, 1982, p. 37.

<sup>48</sup> Benoît-Beaudry Gourde, *La mine Lamaque...*, p. 112.

Si la production reste relativement stable entre 1949 et 1966, le bassin de main-d'œuvre, lui, s'amenuise d'année en année. Le développement et l'intégration de nouvelles technologies facilitent l'exploitation des gisements et améliorent grandement la productivité des entreprises<sup>49</sup>. En effet, l'indice de productivité passe de 136 à 233 onces/employé de 1950 à 1967. Inévitablement, ces gains de productivité entraînent une diminution importante de la demande de main-d'œuvre<sup>50</sup>. Alors que l'on dénombrait plus de 4 500 employés au sein de l'industrie aurifère en 1950, ils ne plus que 2300 à œuvrer au sein des mines d'or en 1968.

Le schéma est sensiblement différent à la mine Lamaque. De 1950 à 1967, le nombre de salariés demeure plutôt stable, oscillant autour de 550 employés<sup>51</sup>. Néanmoins, la stabilité quantitative de la main-d'œuvre n'empêche pas la mine de réaliser, à l'instar du reste de l'industrie, d'importants gains de productivité. En effet, entre 1950 et 1967, le tonnage de minerai traité à l'usine de la mine Lamaque augmente sensiblement, passant de 537 000 à plus de 780 000 tonnes<sup>52</sup>. Mais au grand dam des dirigeants de la mine, cette augmentation ne se traduit pas par une hausse de la production d'or. C'est que les zones minéralisées exploitées par la mine Lamaque ont une teneur en or de plus en plus faible. L'appauvrissement du gisement Lamaque est d'ailleurs une tendance lourde depuis le milieu des années 1940. D'une teneur de 8,7

---

<sup>49</sup> Cécile Sabourin, « De territoire exploité à région : les activités économiques à partir de 1950 » dans Odette Vincent, *op.cit.*, p. 453-454.

<sup>50</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68 et 120.

<sup>51</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 112.

grammes la tonne en 1945, elle s'établit à 5 g/t en 1955 et en deçà de 4 g/t à partir de 1965<sup>53</sup>.

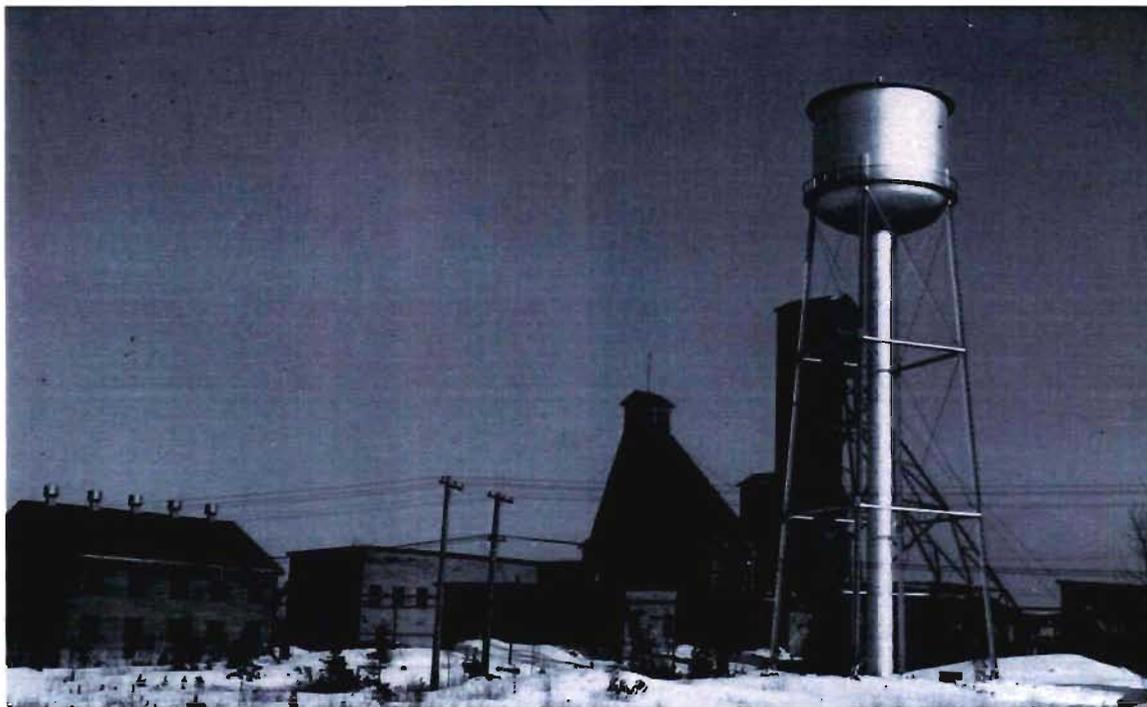


Photo 1.1– Vue de la mine Lamaque au cours des années 1960. (Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or)

À l'instar du développement de l'industrie des métaux de base, l'industrie aurifère est marquée, à partir des années 1950, par l'expansion de son territoire d'exploitation. De nouveaux gisements sont découverts au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la zone minière de Chibougamau-Chapais, alors en pleine expansion, ainsi que dans la région de Chaudière-Appalaches. Au total, 5 mines d'or, situées à l'extérieur de la l'Abitibi-Témiscamingue, entrent en exploitation de 1949 à 1964<sup>54</sup>. Néanmoins, la production aurifère issue de ces nouvelles zones minières demeure de façon générale assez faible, la région minière de l'Abitibi demeurant le centre vital de l'industrie aurifère. Il faudra

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>54</sup> Voir *Annexe III*, p. 100.

attendre le milieu des années 1970 et l'ouverture de nouveaux territoires d'exploitation avant que la production hors-Abitibi connaisse une réelle expansion.

Au final, cette période est marquée par une diminution importante du poids de l'industrie aurifère au sein de l'ensemble de l'industrie minière québécoise. Les secteurs miniers du cuivre, de l'amiante et du fer, alors en plein essor, devançant rapidement celui de l'or et minimisent son importance. Alors qu'en 1942, l'or représente 40 % de la valeur totale de la production minière québécoise, dix ans plus tard, ce chiffre chute à moins de 20 %. En 1962, le million d'onces d'or extrait du sous-sol québécois ne représente plus que 7 % des revenus globaux de l'industrie minière de la province<sup>55</sup>.

### **La période du déclin (1968-1972)**

À partir de 1968, l'industrie aurifère entre dans une période de crise profonde. Le nombre de mines en production chute dramatiquement. De 18 gisements aurifères en exploitation en 1965, ce chiffre passe à 10 en 1968. En 1972, on ne compte plus que 7 mines d'or en production au Québec<sup>56</sup>. L'épuisement des gisements et l'augmentation des coûts de production menacent sérieusement la survie de l'industrie. L'aide du gouvernement fédéral ne suffit plus, pour de nombreuses exploitations, à contrebalancer les conséquences de la fixation du prix de l'or. Seule une poignée de mines, à la rentabilité exceptionnelle, survivent à cette conjoncture.<sup>57</sup> Au début des années 1970,

---

<sup>55</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68.

<sup>56</sup> Voir *Annexe III*, p. 100.

<sup>57</sup> Marc Vallières, *op.cit.* p. 322.

seule la mine Camflo, qui ne reçoit pas d'aide gouvernementale, entend poursuivre ses activités<sup>58</sup>.

Les statistiques de production sont révélatrices de l'ampleur de la crise. Entre 1966 et 1972, la production annuelle d'or au Québec chute de 400 000 onces et la valeur de la production aurifère passe de 34 millions à 22 millions de dollars<sup>59</sup>. Depuis la fin des années 1930, seules les années 1946 et 1947, en plein cœur de la crise d'après-guerre, avaient enregistré d'aussi maigres résultats. En 1972, l'industrie aurifère ne produit plus que 3 % de la valeur de la production minérale québécoise<sup>60</sup>.

L'emploi au sein de l'industrie est frappé de plein fouet par la crise. Les mines d'or, qui employaient 2 400 travailleurs en 1967, ne procurent de l'emploi qu'à 1300 travailleurs en 1972. L'emploi dans ce secteur n'est plus que le tiers de ce qu'il était 20 ans plus tôt<sup>61</sup>. Le déclin de l'industrie aurifère, la fermeture des mines d'or de même que l'épuisement des gisements de cuivre ébranlent alors sérieusement l'économie de la région de la Faille de Cadillac<sup>62</sup>.

La mine Lamaque est évidemment touchée par la crise. La situation financière de l'entreprise commence à s'essouffler à partir de la fin des années 1960. L'aide gouvernementale devient, à partir de 1965, de plus en plus nécessaire à la bonne conduite de ses activités. Entre 1968 et 1971, elle lui permet même d'éviter un déficit budgétaire.

---

<sup>58</sup> Cécile Sabourin, *op.cit.*, p. 455.

<sup>59</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>62</sup> Marc Vallières, *op.cit.*, p. 323.

À moins de 3,5 millions en 1971, la valeur de la production aurifère de la mine est à son niveau le plus bas depuis 1948. La production d'or, elle, chute de 30%, passant de 112 640 onces en 1968 à 81 851 en 1972<sup>63</sup>. C'est essentiellement à l'appauvrissement de la zone minéralisée que l'on doit cette baisse : avec un minerai d'une teneur de 3,2 g/t, parmi les plus faibles de son histoire, la richesse du sous-sol de la Lamaque n'est plus que l'ombre de ce qu'il était. Les réserves de minerai chutent également de façon dramatique. Alors que tout au long des années 1960, elles dépassaient les 2 millions de tonnes, elles ne se chiffrent plus qu'à 1 247 750 tonnes en 1970. Un an plus tard, la réserve atteint le seuil critique, 750 000 tonnes, tout juste assez important pour assurer à la mine une année d'exploitation<sup>64</sup>. En 1972, faute de nouveaux secteurs à exploiter, la mine vient même à deux doigts de mettre fin à ses activités<sup>65</sup>.

### **Les premiers signes de redressement (1973-1979)**

La hausse importante du prix de l'or à partir de 1972 met partiellement fin à la crise. La libération progressive du prix de l'or par les gouvernements, qui laissent l'or fluctuer selon les lois du marché, entraîne rapidement une flambée des prix. L'effet combiné du dégel du prix de l'or, de la crise du pétrole, de l'affaiblissement du dollar américain et de la spirale inflationniste des années 1970 provoque une hausse du prix de l'or de 35 \$ en 1971 à 350 \$ en 1979<sup>66</sup>. Un sommet est atteint en 1980 avec un prix moyen de plus de 650 \$.

---

<sup>63</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>65</sup> *L'Écho abitibien*, 26 janvier 1972, p. A-7.

<sup>66</sup> Marc Vallières, *op.cit.*, p. 321.

Cette hausse vertigineuse a pour effet de faire littéralement bondir la valeur de la production aurifère. De 22 millions en 1971, elle atteint 100 millions en 1978 et même plus de 330 millions en 1980, une croissance de plus de 1500 % en l'espace de moins de 10 ans<sup>67</sup>.

Toutefois, malgré la croissance phénoménale de la valeur de la production, peu de nouveaux gisements entrent en exploitation au cours de première moitié de la décennie et la production d'or, elle, reste stable tout au long des années 1970, s'établissant autour de 475 000 onces par année, soit à des niveaux de production bien en deçà de ceux enregistrés au cours des années 1950 et 1960<sup>68</sup>. Il en va de même pour l'emploi dans les mines d'or : après avoir chuté de façon importante, la main-d'œuvre du secteur aurifère se maintenant, à partir de 1973, autour de 1 400 employés<sup>69</sup>. En fait, si l'industrie tarde à profiter de cette conjoncture, c'est qu'elle se trouve en position d'extrême faiblesse à l'aube des années 1970 : on ne compte plus que 7 mines en activité dans l'ensemble du territoire québécois en 1972<sup>70</sup>. Si l'industrie profite d'une conjoncture des plus rentables, ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970 que elle entrera dans une dans une réelle période de croissance.

La mine Lamaque, de son côté, voit elle aussi ses revenus augmenter de façon significative avec la flambée du prix de l'or. De 4,3 millions de dollars en 1973, les

---

<sup>67</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>70</sup> Voir *Annexe III*, p. 100.

revenus de la mine s'établissent à près de huit millions l'année suivante et à plus de 12 millions en 1978. Un sommet est atteint en 1980 avec une production d'une valeur de 20 millions de dollars<sup>71</sup>. La croissance est sans précédent : en l'espace d'une décennie, les revenus tirés de la vente d'or ont augmenté de 500 %.

Quant à la main-d'œuvre, après avoir chuté de façon importante, elle se stabilise à partir de 1973, se maintenant, jusqu'à la fermeture de la mine en 1985, entre 350 et 450 employés<sup>72</sup>. Il en va de même pour la production aurifère, qui après une période de forte décroissance, se stabilise autour de 60 000 onces par année dès 1976. N'empêche qu'à ce niveau, la production d'or n'est plus que la moitié de ce qu'elle était au début des années 1960. C'est que le déclin des réserves de minerai, observé dès 1969, se poursuit de plus bel tout au long des années 1970. L'épuisement du gisement se confirme et les travaux d'exploration ne permettent plus de repérer de nouvelles zones minéralisées<sup>73</sup>. La mine n'a pas d'autre choix que de diminuer la cadence de la production. À environ 800 000 tonnes en 1973, le tonnage passe à moins de 450 000 en 1979<sup>74</sup>.

Au sortir de la crise en 1973, l'industrie aurifère québécoise est pratiquement en voie de disparition. C'est la hausse du prix de l'or qui, tout compte fait, sauve l'industrie du marasme. Après des décennies de décroissance, l'industrie profite du coup d'une

---

<sup>71</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112.

<sup>72</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1982*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1983, p. 46; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1983*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1984, p. 39; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des représentants régionaux, 1984*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1985, p. 51, et ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des représentants régionaux, 1985*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1986, p. 48.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 112.

rentabilité sans précédent. Avec l'augmentation des dépenses d'exploration et l'ouverture de nouveaux gisements à partir de 1976, l'industrie québécoise de l'or est en voie de connaître le second « boom minier » de sa courte histoire.

### **La grande relance de l'industrie aurifère (1980-1985)**

La toute fin des années 1970 et le début des années 1980 marquent la relance de l'industrie aurifère québécoise. D'une industrie presque marginale au cours des années 1970, l'industrie aurifère connaît une croissance spectaculaire au cours de cette période, se repositionnant même, en l'espace de quelques années, comme l'un des plus importants secteurs d'exploitation de l'industrie minière québécoise, et ce, à tous les niveaux.

L'augmentation des dépenses d'investissements, qui bondit de 500 % entre 1976 et 1979, porte fruit. Encouragées par le maintien du prix de l'or à des niveaux élevés et des mesures fiscales avantageuses, de nouvelles zones minières sont repérées et de nouveaux gisements entrent en production. Le secteur sud-ouest de la région du Nord-du-Québec (Chibougamau-Chapais, Joutel, Lebel-sur-Quévillon), qui devient, à partir des années 1950, le centre nerveux de la production cuprifère québécoise, s'affirme également, dès le milieu des années 1970, comme un important producteur d'or : quatre nouvelles mines entrent en activité entre 1974 et 1984.<sup>75</sup> L'Abitibi-Témiscamingue, de son côté, profite également de l'intensification des travaux d'exploration : 11 mines d'or

---

<sup>75</sup> Voir *Annexe III*, p. 100.

y voient le jour entre 1978 et 1985.<sup>76</sup> Dans l'ensemble du Québec, le nombre de mines d'or en opération passe de 6 en 1977, le plus bas niveau depuis 1932, à 18 en 1985<sup>77</sup>.

Avec la mise en exploitation de nombreux nouveaux gisements, la production aurifère croît de façon importante, passant de 485 000 en 1979 à près d'un million d'onces en 1985. La valeur de la production atteint même des sommets au cours de cette période. Après avoir vu la valeur de sa production quintupler entre 1977 et 1980, celle-ci franchit le cap des 400 millions de dollars en 1983, 1984 et 1985<sup>78</sup>. De moins de 5% en 1977, l'or représente dès 1982, environ 20 % de la valeur totale de la production minière du Québec. Sa valeur dépasse celle du cuivre en 1980, celle de l'amiante en 1981 et enfin celle du fer en 1983<sup>79</sup>. À cette date, l'or devient le principal minerai exploité au Québec, toute catégorie confondue<sup>80</sup>.

Une telle croissance provoque évidemment des répercussions au niveau de l'emploi. De moins de 1500 travailleurs en 1979, la main-d'œuvre de l'industrie aurifère passe à 2000 employés en 1980 et à plus de 3000 travailleurs en 1983<sup>81</sup>. À partir de 1987, l'industrie de l'or devient même le principal employeur de l'ensemble du secteur minier québécois<sup>82</sup>.

---

<sup>76</sup> Voir *Annexe III*, p. 100.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>78</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 68.

<sup>79</sup> Marc Vallières, *op. cit.*, p. 420-421.

<sup>80</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *L'industrie minière de l'or au Québec en 1983...*, p. 52.

<sup>81</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 120.

<sup>82</sup> Ministère de l'Énergie et des ressources, *Portrait statistique de l'industrie minière québécoise 1900-1988*, Québec, Service de la statistique et de l'économie minière, 1990, p. 120.

Le tableau est passablement différent du côté de la mine Lamaque. Le déclin de la production, observé à partir du début des années 1970, se poursuit de plus belle. En 1980, l'usine ne traite plus que 370 000 tonnes de minerai, soit la moitié de ce qu'elle traitait en moyenne au cours des années 1950 et 1960. D'une moyenne annuelle de 100 000 d'onces d'or, la production aurifère chute autour de 40 000 onces à partir de 1980<sup>83</sup>. Étonnamment, malgré la baisse de la production, la main-d'œuvre de la mine croît de façon substantielle. D'une moyenne de 375 employés entre 1976 et 1979, les effectifs de la mine s'établissent autour de 425 employés entre 1980 et 1984<sup>84</sup>. Comment expliquer cette augmentation ? C'est qu'à partir de 1981, la mine traite le minerai en provenance de la mine Kiena, alors en plein développement. Une entente conclue avec cette dernière lui permet de traiter, au cours de cette période, environ 900 000 tonnes de minerai supplémentaires<sup>85</sup>.

Paradoxalement, malgré la baisse importante de la production d'or, la mine Lamaque enregistre ses plus importants revenus. La valeur de la production s'établit en moyenne à plus de 20 millions de dollars entre 1980 et 1984, des valeurs de 4 à 5 fois plus élevées que celles enregistrées au cours des années 1950 et 1960<sup>86</sup>. C'est bien évidemment le prix de l'or qui explique cette étonnante situation. En effet, après avoir

---

<sup>83</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>85</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1982*, Québec, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, 1983, p. 46; et ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1983*, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, Service des géologues résidents, 1984, p. 39 et ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des représentants régionaux 1984*, Québec, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, 1985, p. 48.

<sup>86</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112.

atteint un sommet en 1980 avec une valeur de plus de 650 \$, le prix de l'or se maintient à des niveaux très élevés jusqu'en 1985, oscillant entre 420 \$ et 540 \$ l'once d'or.

L'avenir de la mine apparaît néanmoins sérieusement menacé à partir du début des années 1980. Ces jours sont comptés. Ses réserves se situent à un niveau dramatique et ses plus récentes activités d'exploration ne permettent pas de déceler de nouveaux gisements. Elle met finalement un terme à ses activités en mars 1985.

\* \* \*

En un demi-siècle de production, la mine Lamaque aura généré plus de 4,5 millions d'onces d'or d'une valeur de plus de 320 millions de dollars. Elle aura fourni des emplois à plus de 450 travailleurs en moyenne par année. Avec une production de plus de 140 tonnes d'or au cours de son existence<sup>87</sup>, elle est considérée à sa fermeture comme la plus riche mine d'or de l'histoire du Québec. Sa fermeture en 1985 entraîne avec elle un pan important de l'histoire de l'industrie aurifère et de ses travailleurs.

À l'exception des dernières années d'exploitation de la mine, l'évolution de la Lamaque Gold Mines concorde largement avec celui de l'ensemble de l'industrie aurifère québécoise. Du « Boom minier » des années 1930 à la période du déclin de la fin des années 1960 et du début des années 1970, le destin de l'un et de l'autre semble être intimement lié. Cependant, au moment où l'industrie reprend son envol au début des

---

<sup>87</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Le marché mondial et l'industrie québécoise de l'or en 1986-1987. Portrait*, Service de l'économie minérale, 1987, p. 78.

années 1980, la mine, elle, entre dans une phase de déclin : le gisement qui avait autrefois fait sa richesse est épuisé. Au final, cette mine a largement contribué au développement et à l'essor de cette industrie qui, bon an mal an, constitue une composante essentielle de l'industrie minérale québécoise.

## CHAPITRE 2

### La composition ethnique des travailleurs de la mine Lamaque

La réalité cosmopolite des villes de l'Abitibi minière des années 1930 aux années 1960 contraste particulièrement avec celle des autres villes québécoises de l'époque, à l'exception de la métropole montréalaise. Pour cette raison, elle suscite depuis longtemps l'intérêt des historiens et des observateurs. Les données de recensement sont révélatrices à ce sujet : les individus issus de l'immigration représentent une portion substantielle de la population abitibienne. Entre 1941 et 1961, 5% de la population de l'Abitibi-Témiscamingue appartient à un groupe ethnique européen<sup>88</sup>. Leur venue en région est intimement liée au développement minier et leur présence est encore plus marquée au sein des villes minières de l'Abitibi<sup>89</sup>. Ils constituent même 35% de la population de Noranda en 1931 et près de 25% de la population de Val-d'Or en 1941<sup>90</sup>.

De façon générale, l'historiographie abitibienne situe l'entrée des Canadiens français dans les mines au lendemain de la grève de 1934 à la mine Noranda,

---

<sup>88</sup> Canada, Division du recensement, *Recensement du Canada, 1941. Population par subdivisions locales*, vol. II, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1944, p. 346-348 et 398; Canada, Division du recensement, *Recensement du Canada, 1951. Population. Caractéristiques générales*, vol. 1, Ottawa, E. Cloutier, 1953, p. 47-11 et 47-5; Canada, Division du recensement, *Recensement du Canada, 1961. Population. Groupes ethniques*, bulletin 1.2-5, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1962, p. 37-5 et 37-13.

<sup>89</sup> Clément Mercier et Jean-Pierre Marquis, «La population et son territoire : des mondes en mutation», dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue...*, p. 500-501.

<sup>90</sup> Canada, Division du recensement, *Recensement de 1931. Population par subdivisions locales*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1933, p. 344; Canada, *Division du recensement, Recensement du Canada, 1941...*, p. 348.

communément appelée la « Grève des Fros »<sup>91</sup>. Aux yeux de nombreux historiens, les Canadiens français étaient faiblement représentés au sein de la main-d'œuvre minière de l'Abitibi avant la grève de 1934, les entreprises préférant employer des travailleurs étrangers, européens pour la plupart<sup>92</sup>. La grève aurait toutefois amené la mine Noranda et ses consœurs de la région à recruter de plus en plus travailleurs dans la population environnante. De plus, au même moment, la crise économique et les difficultés du secteur agricole auraient conduit les Canadiens français à s'intéresser davantage au travail minier<sup>93</sup>.

Il faut attendre les années 1990 avant que l'interprétation classique du retard des Canadiens français à travailler dans les mines ne soit revue. Les historiens Gaudreau et de la Riva de l'Université Laurentienne, à partir de l'étude de fichiers d'employés de diverses entreprises minières du Nord ontarien et québécois, marqueront l'intégration de ces derniers dans l'industrie minière dès la fin du XIXe siècle, soit bien avant la grève de 1934<sup>94</sup>. Même s'ils ne formaient pas le groupe le plus important, les Canadiens français, aux dires de Gaudreau, « ont, de tout temps, peiné dans les mines du Nord<sup>95</sup> ». Mais si la présence canadienne-française est non négligeable, les travaux des auteurs de *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois* confirment néanmoins l'existence de

<sup>91</sup> Dan Glenday, « Thirty Years of Labour Relation in the Mining Industry.in Rouyn-Noranda, Quebec, 1934-1964 », *De l'Abittibi-Témiskaming*, 5, 1978-1979, p. 89.

<sup>92</sup> Benoît-Beaudry Gourd, « L'Abitibi-Témiscamingue... », dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue...*, p. 305 et Odette Vincent, « Des mondes parallèles? Groupes ethniques, activités politiques et réseaux communautaires dans l'espace abitibien (1920-1955) », *Bulletin du RCHTQ*, 63 (automne 1995), p. 40.

<sup>93</sup> Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue...*, p. 107-108.

<sup>94</sup> Voir Guy Gaudreau et Paul De la Riva, « Les ouvriers-mineurs de Sudbury : le cas de l'International Nickel Company », dans *L'histoire des mineurs...*, p. 119-123. Cette étude reprend en partie l'enquête de de la Riva sur le travail des Canadiens français dans les mines de Sudbury, (voir Paul de la Riva, *Mine de rien...*, 239 pages).

<sup>95</sup> Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda 1926-1939 : une première prise de vue », dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 151.

politiques discriminatoires à l'égard des Canadiens français<sup>96</sup> tout comme l'augmentation rapide du contingent canadien-français suite à la grève de la Noranda en 1934<sup>97</sup>. Ainsi, tout en proposant une nouvelle écriture de l'histoire des mineurs de l'Abitibi, les travaux de Gaudreau et de la Riva ne rejettent pas entièrement l'interprétation classique des historiens abitibiens.

Toutefois, leur étude porte sur l'origine ethnique des travailleurs miniers uniquement de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1945. Mais qu'en est-il de l'évolution après la Seconde Guerre mondiale? C'est un fait reconnu que les travailleurs d'origine canadienne-française sont, depuis les années 1970, largement dominants au sein de l'industrie minière. D'un groupe hétéroclite aux origines ethniques variées à un bloc homogène de travailleurs francophones, la main-d'œuvre minière a connu de profondes transformations. C'est ce que nous nous proposons d'analyser à partir des fichiers d'employés de la mine Lamaque. Nous tenterons également de mettre en lumière la composition ethnique des travailleurs venus d'Europe.

### **La composition de la main-d'œuvre à la mine Lamaque, 1948-1985**

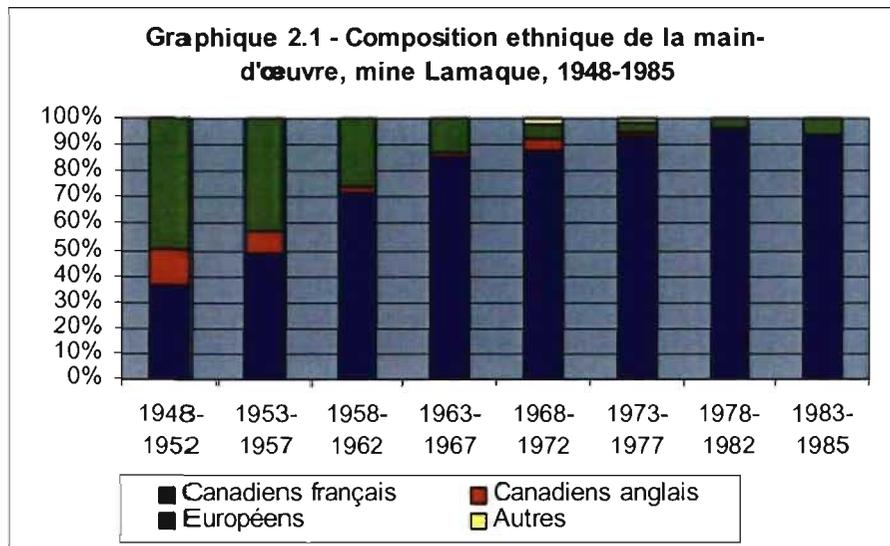
À la mine Lamaque, il faut attendre la fin des années 1950 avant que les Canadiens français ne deviennent majoritaires parmi les travailleurs (graphique 2.1)<sup>98</sup>.

---

<sup>96</sup> Alain Daoust, « La mobilité interne des ouvriers-mineurs de l'Inco » et Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda, 1926-1939 : une première prise de vue », dans Guy Gaudreau (dir.), *op.cit.*..., p. 214 et 162.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 150 et Guy Gaudreau, « Les heures de travail et la canadianisation des effectifs à Timmins et en Abitibi », dans Guy Gaudreau (dir.), *op.cit.*, p. 172-175.

<sup>98</sup> Le fonds d'archives de la mine Lamaque est composé d'environ 5700 dossiers d'employés. Pour établir l'échantillon nécessaire à notre étude, nous avons d'abord procédé à la sélection de 10 % de l'ensemble des fichiers, soit 570 dossiers. Ces derniers étant classés en ordre alphabétique, nous avons sélectionné 1 fichier



En effet, au cours de la période de 1953 à 1957, la main-d'œuvre canadienne-française et européenne est à peu près à égalité, environ 48 % contre 42 %. Cependant, à partir de la fin des années 1950, le groupe canadien-français croît de façon marquée : ces travailleurs représentent déjà plus de 70 % de la main-d'œuvre entre 1958-1962 et, dès 1963, ils deviennent largement majoritaires au sein de l'entreprise représentant plus de 85 % de ses effectifs. Les données concernant l'origine ethnique des travailleurs à l'embauche sont encore plus éloquentes (graphique 2.2). En effet, de 1963 à 1985, les Canadiens français

---

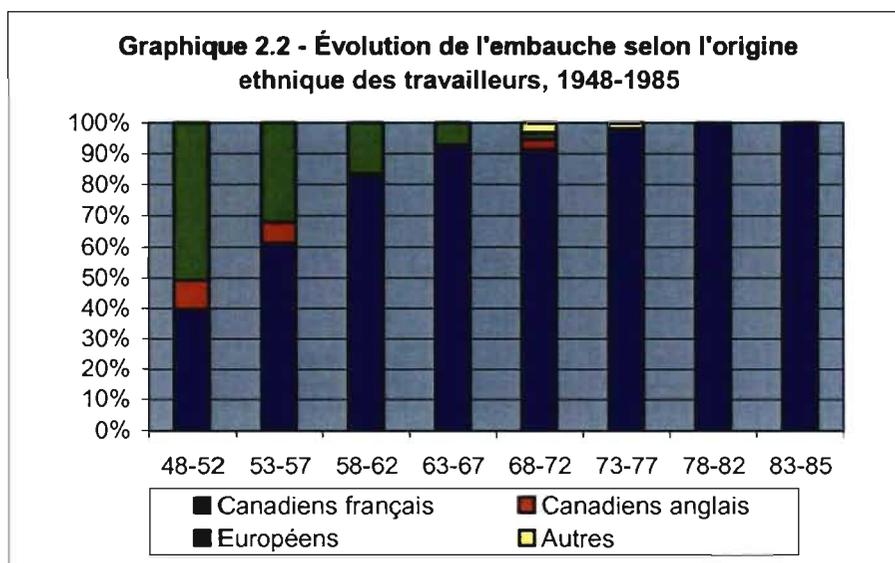
pour chaque tranche de 10 dossiers. De ce nombre, environ 90 fichiers ont été rejetés, tantôt parce qu'ils concernaient des travailleurs étudiants, tantôt parce qu'ils traitaient d'individus n'ayant pas complété une seule journée de travail. Nous avons préféré ne pas tenir compte de ces fichiers parce qu'ils risquaient de fausser les données, entre autres sur la question de la durée de l'embauche et des antécédents professionnels. Au total, 479 dossiers ont été traités. En avril 1952, l'administration de la mine a procédé à une réorganisation complète des dossiers d'employés où seuls les fichiers de travailleurs toujours en fonction à cette période ont été conservés. C'est dire qu'un nombre important de dossiers sont alors retirés du fonds. Notre échantillon compte donc un nombre substantiel de fichiers de travailleurs ayant travaillé à la mine avant avril 1952, mais plus on recule dans le temps, plus leur nombre est faible et moins l'échantillon peut prétendre être représentatif de la main-d'œuvre. Notre analyse se limitera donc à la période postérieure à 1947, années où le nombre de fichiers devient plus significatif. Néanmoins, il importe de souligner que le traitement de la période 1948-1952 comporte des limites. Les travailleurs ayant une plus forte mobilité risquent d'être sous-représentés puisqu'il est moins probable qu'ils soient toujours à l'emploi de la mine à cette date.

comptent pour plus de 95 % des travailleurs embauchés. Notre échantillon ne recense même aucun travailleur d'origine européenne entre 1978 et 1985.

À la lumière de notre enquête, il semble que le groupe de travailleurs européens forme une large partie du contingent de travailleurs miniers au sein des mines de l'Abitibi de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au début des années 1960. Ce dernier représente même le groupe de travailleurs le plus important au cours de la période 1948-1952. Leur présence reste tout aussi marquée au milieu des années 1950, formant plus de 40 % de la main-d'œuvre entre 1953 et 1957. Néanmoins, à partir de la fin des années 1950, l'importance relative des travailleurs européens décline rapidement : leur proportion passe de 41 % entre 1953-1957 à 6 % au cours des années 1968-1972. Cette évolution concorde avec les changements observés dans l'ensemble de la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données de recensement indiquent en effet que la population originaire d'Europe décroît de façon importante dans les années 1960, ses effectifs diminuant de plus de 30 %<sup>99</sup>. Mais diminution ne veut pas dire disparition puisque des travailleurs étrangers œuvreront à la mine jusqu'à sa fermeture en 1985. Néanmoins, comme le démontre le graphique 2.2, l'embauche d'Européens est chose rare à partir du milieu des années 1960. De 20 % de la main-d'œuvre recrutée entre 1958 et 1962, ils ne forment plus que le dixième de ce contingent au cours de la période 1963-1967. À partir de 1968, le nombre de travailleurs européens recrutés est tout compte fait négligeable.

---

<sup>99</sup> Canada, *Recensement du Canada, 1961. Population. Groupes ethniques*, bulletin 1.2-5, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1962, p. 37-5 et 37-13; *Recensement du Canada, 1971. Population. Groupes ethniques*, bulletin 1.3-2, Ottawa, Information Canada, 1973, p. 4-5 et 4-13. Pour sa part, Odette Vincent situe au milieu des années 50 le début de l'exode des immigrants Européens (Odette Vincent, «Des mondes parallèles?... », Bulletin du RCHTQ, no. 63 (Automne 1995), p. 40).



Le groupe canadien-anglais connaît aussi une réduction importante de ses effectifs. À notre étonnement, il forme un groupe de faible importance, et ce, tout au long de la période. Ils représentent moins de 10 % de la main-d'œuvre de 1953 à 1956 et à peine 3 % au cours de la période suivante. À ce titre, les données concernant l'appartenance ethnique des travailleurs embauchés sont encore plus éloquentes puisque, déjà à la fin des années 1950, le groupe canadien-anglais est pratiquement absent des listes d'embauche.

Il faut néanmoins rappeler que les données tirées des fichiers d'employés ne concernent que les travailleurs salariés : ils ne tiennent pas compte du personnel-cadre, des employés de bureau et des membres de la direction. Il y a fort à parier qu'une étude portant sur le personnel-cadre de la mine Lamaque révélerait que les individus de nationalité canadienne-anglaise étaient largement dominants au sein de ce groupe, et ce, probablement jusqu'à la fin des années 1970. Le cas de la mine Lamaque ne serait donc

pas unique à ce propos. La presse régionale témoigne largement de l'importance de la communauté canadienne-anglaise à la direction des entreprises minières.

La composition ethnique de la main-d'œuvre de la mine Lamaque connaît donc, de 1948 à la fin des années 1960, un processus de canadianisation et d'homogénéisation. Les travailleurs d'origine européenne, tout comme ceux d'origine canadienne-anglaise, occupent une proportion de moins en moins significative. À l'opposé, les Canadiens français deviennent largement majoritaires, au point de former, à toutes fins pratiques, le seul groupe de travailleurs salariés au sein de l'entreprise à partir de la fin des années 1960.



Photo 2.1 – Sous le puit #1, une équipe de cinq mineurs de la mine Lamaque s'affaire à 1200 pieds sous-terre. (Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or)

## Des enquêtes aux conclusions différentes

La comparaison de notre enquête avec celle de Guy Gaudreau sur la main-d'œuvre minière de la Vallée-de-l'Or soulève un problème important : les conclusions des deux études ne concordent pas. Gaudreau s'est intéressé à la main-d'œuvre de la mine Sigma au cours des années 1930 et 1940 à partir, comme nous, de fichiers d'employés<sup>100</sup>. Le cas de la mine Sigma est particulièrement intéressant puisqu'elle possède de nombreuses caractéristiques communes avec la mine Lamaque: leurs activités, qui reposent toutes deux sur l'extraction de l'or, sont de même envergure; elles exploitent une même zone minéralisée – à peine quelques centaines de mètres séparent le chevalement principal des deux mines –; enfin, elles sont toutes deux en activité au cours de la période 1948-1985. La comparaison entre l'évolution de l'une et de l'autre nous paraît donc des plus pertinentes.

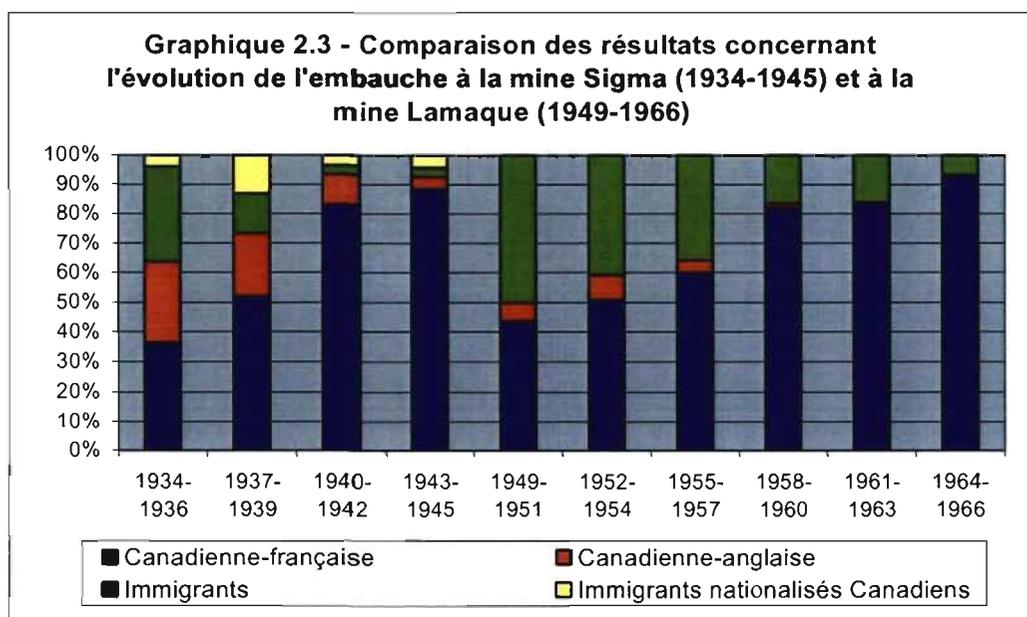
À partir du fonds d'archives de la mine Sigma, Gaudreau a suivi l'évolution de l'embauche selon l'origine ethnique des travailleurs entre 1934-1945. Les résultats de son enquête mettent en lumière un processus de canadianisation des effectifs importants au sein de l'entreprise. En effet, en l'espace d'une dizaine d'années, la proportion des Canadiens français a effectué un bond majeur, passant de 36 % en 1934-1936 à près de 90 % en 1943-1945. À l'opposé, la représentation des travailleurs européens, qui étaient

---

<sup>100</sup> Guy Gaudreau, « Les heures de travail et la canadianisation des effectifs à Timmins et en Abitibi », dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 163-175. Le cas de la main-d'œuvre de la mine Noranda, bien qu'intéressant, peut difficilement être comparé avec les résultats de notre enquête, car la période analysée par Gaudreau traitant de la mine Noranda prend fin en 1939 alors que celle que nous présentons sur la mine Lamaque débute en 1948. (Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda, 1926-1939 : une première prise de vue », dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 144-162).

de 32 % en 1934-1936, n'est plus que de 3 % pour la période 1943-1945. Le processus canadienisation des effectifs miniers, en formation depuis le début des années 1930, serait donc, à toutes fins pratiques, complété au milieu des années 1940<sup>101</sup>.

À la lecture de ces données, force est de constater que d'importants écarts résident entre ces résultats et les nôtres. Alors que le groupe canadien-français est largement dominant au sein de la main-d'œuvre de la mine Sigma dès le début des années 1940, comme le démontre le tableau 2.3, ce même groupe ne représente à peine plus de 40 % des effectifs dix ans plus tard à la mine Lamaque.



Source : Pour la période 1934-1945 : Guy Gaudreau, « Les heures de travail et la canadienisation des effectifs à Timmins et en Abitibi, dans Guy », Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 175. Pour la période 1949-1966 : le fonds d'archive de la Lamaque Gold Mines : *fichiers du personnel de la mine Lamaque (échantillon 1948-1985)*.

<sup>101</sup> Les résultats issus de l'analyse des fichiers d'employés de la mine Noranda tendent à confirmer également le processus de canadienisation des effectifs à partir du début des années 1930. Gaudreau en explore d'ailleurs les causes au cours d'un chapitre concernant la main-d'œuvre de la Noranda. D'autre part, à l'instar de la mine Sigma, l'augmentation des effectifs canadiens au sein de la Noranda ne touche pas seulement les Canadiens français, mais également les Canadiens anglais. En effet, ces derniers vont également croître en importance au sein de l'entreprise au cours des années 1930 (Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda... », dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 149-152 et 160-162).

En fait, il faut attendre le début des années 1960 avant que la proportion de travailleurs canadiens-français à la mine Lamaque ne devienne comparable à celle établie par Gaudreau 20 ans plus tôt à la mine Sigma. Comment expliquer cet écart? Comment expliquer une évolution si différente? Des recherches plus approfondies permettraient sans doute de mieux répondre à cette question, mais certaines hypothèses peuvent être soulevées.

D'abord, il est probable que cet écart soit révélateur de la vague d'immigration européenne d'après-guerre. L'ouverture des frontières au lendemain de la guerre a provoqué, tel que le confirme les données des recensements, une nouvelle vague d'immigration en provenance d'Europe au Canada et au Québec<sup>102</sup>. Cette vague fut particulièrement profitable à la région de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>103</sup>. Les données du recensement de 1951 indiquent en effet une augmentation substantielle de la population d'origine européenne entre 1941 et 1951<sup>104</sup>. Cette vague, comme nous l'avons observé plus haut, permettra à l'industrie minière d'avoir accès à un bassin de travailleurs potentiels plus important et de combler, en partie, le manque de main-d'œuvre. Benoît-Beaudry Gourd, dans son étude portant la mine Lamaque, évalue même que pour la seule année 1946, la Lamaque Gold Mines aurait engagé plus de 300 travailleurs d'origine

---

<sup>102</sup> Contrairement à la première vague d'immigration, qui était essentiellement composée d'Européens ayant d'abord transité par le Nord de l'Ontario, la seconde vague est composée d'immigrants provenant directement d'Europe, particulièrement de l'Italie et de la Pologne. Voir Denys Chabot, Jean L'Houmeau et Jean Robitaille, *Histoire de Val-d'Or, des origines à 1995*, Val-d'Or, Société d'histoire de Val-d'Or, 1995, p. 60.

<sup>103</sup> Benoît-Beaudry Gourd, « L'Abitibi-Témiscamingue minier... », dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue...*, p. 312-313. La mine Waite-Amulet aurait elle aussi profité de cette manne avec l'embauche de 200 travailleurs Polonais au lendemain de la guerre, voir Marcien Villemure, *Les villes de la Faille de Cadillac*, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, p. 53.

<sup>104</sup> Canada. Division du recensement, *Recensement du Canada, 1941...*, p. 346-348 et 398 et Canada. Division du recensement, *Recensement du Canada, 1951...*, p. 47-11 et 47-5.

européenne<sup>105</sup>. Il est donc possible que les effectifs miniers originaires d'Europe aient connu une augmentation importante au cours des années 1946, 1947 et 1948.

Malheureusement, il n'existe, à l'heure actuelle, aucune étude qui s'intéresse à l'évolution de la main-d'œuvre de l'Abitibi pendant cette période. Il est donc impossible d'évaluer l'impact de cette vague d'immigration sur la main-d'œuvre minière de l'Abitibi. Néanmoins, si le recensement du Canada de 1951 indique un solde migratoire positif en ce qui concerne la population d'origine européenne, celui-ci reste néanmoins fort modeste, la croissance du groupe européen entre 1941 et 1951 étant de moins de 10 %<sup>106</sup>. Il serait donc étonnant, qu'à elle seule, la nouvelle vague d'immigration explique l'augmentation relative des travailleurs européens au sein de la main-d'œuvre et que l'écart observé entre la main-d'œuvre de la mine Sigma en 1943-1945 et de la mine Lamaque en 1949-1951 puisse être expliqué.

Une seconde hypothèse pourrait être soulevée. Même si la mine Lamaque et la mine Sigma présentent, sous de nombreux aspects, des similarités, il est possible que les deux entreprises aient pratiqué des politiques d'embauche différentes. Rien n'indique pour l'instant que l'évolution de la main-d'œuvre de la mine Lamaque, sur la question de la composition ethnique comme sur bien d'autres questions, soit représentative de l'ensemble de la main-d'œuvre minière de l'Abitibi. La présence de politiques d'embauche discriminatoires au sein des entreprises minières de l'Abitibi des années

---

<sup>105</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 80.

<sup>106</sup> Canada. Division du recensement, *Recensement du Canada, 1941...*, p. 346-348 et 398; *Recensement du Canada, 1951...*, p. 47-11 et 47-5.

1930 est soulevée par de nombreux historiens<sup>107</sup>. Les entreprises minières visaient ainsi un meilleur contrôle de la composition de leurs effectifs. Néanmoins, ces politiques ne semblent pas tous avoir été appliquées de façon uniforme dans l'ensemble de l'industrie. En effet, certains témoignages réalisés auprès d'anciens travailleurs ont révélé que les politiques d'embauche pouvaient varier sensiblement d'une mine à l'autre. La mine Sigma, par exemple, avait la réputation de recruter davantage auprès de la communauté canadienne-française. La mine Lamaque, de son côté, semblait préconiser davantage l'embauche de travailleurs étrangers<sup>108</sup>. Ces politiques étaient-elles appliquées de façon systématique? Dans quelle mesure l'origine ethnique influençait-elle l'embauche? L'état de la recherche ne nous permet pas de répondre à ces questions, mais l'hypothèse de pratiques d'embauches différentes d'une entreprise à l'autre mérite certainement d'être considérée. Elle pourrait fort bien expliquer, du moins en partie, les écarts observés entre la main-d'œuvre de la mine Lamaque et celle de la mine Sigma.

Sans exclure que la discrimination basée sur l'origine ethnique puisse avoir été un facteur important, il serait intéressant d'analyser aussi les pratiques d'embauche à partir des principes de filiations familiales et communautaires. La discrimination selon

---

<sup>107</sup> Même si les historiens de l'Université Laurentienne ont contribué à nuancer l'idée comme quoi les Canadiens français étaient absents du monde minier avant la « Grève des fros » et que les entreprises minières refusaient systématiquement l'embauche de Canadiens français, ils reconnaissent néanmoins la présence de politiques d'embauche discriminatoires envers le Canadien français au sein de l'industrie minière du nord ontarien et québécois (Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda... » et Alain Daoust, « La mobilité interne des ouvriers-mineurs de l'Inco » dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...* p. 152 et 214). Cette interprétation est également largement reprise dans l'historiographie abitibienne. Voir à cet effet Benoît-Beaudry Gourd, « L'Abitibi-Témiscamingue minier : 1910-1950 », dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de L'Abitibi-Témiscamingue...*, p. 305, et Dan Glenday, « Thirty Years of Labour... », Québec, 1934-1964 », *De l'Abbitibbi-Témiskaming*, 5 (1979), p. 89.

<sup>108</sup> Ces révélations sont tirées, entre autres, d'une entrevue réalisée avec l'ancien syndicaliste et travailleur minier Antonio Bruno. Pour avoir été bien au fait de l'évolution des mines Lamaque et Sigma, il reconnaît que ces entreprises pratiquaient des politiques d'embauche fort différentes, la première favorisant l'emploi de travailleurs européens et la seconde de travailleurs canadiens-français.

l'ethnicité n'était peut-être pas un acte délibéré de la part des entreprises minières. Il est probable que ces dernières aient cherché à favoriser l'embauche d'individus possédant des liens familiaux et/ou communautaires avec des travailleurs déjà à l'emploi de l'entreprise afin de favoriser l'intégration des nouveaux employés. Certaines études ont soulevé l'existence de communautarismes puissants au sein des divers groupes ethniques abitibiens<sup>109</sup>. Comme les membres de ces groupes cherchaient rapidement à se regrouper au sein d'associations composées d'individus de même nationalité, il est fort probable que les travailleurs de même origine ethnique tentaient aussi de se faire embaucher auprès d'entreprises qui employaient déjà des membres de leur communauté. Cette pratique était d'autant plus vraisemblable que la main-d'œuvre se faisait rare au cours des années d'après-guerre<sup>110</sup>. Les travailleurs miniers qui possédaient un minimum d'expérience pouvaient donc légitimement espérer choisir l'entreprise minière pour laquelle il désirait travailler. Avec pour résultat que la composition ethnique de la main-d'œuvre pouvait varier substantiellement d'une mine à l'autre. Cette hypothèse pourrait d'ailleurs laisser penser que la composition ethnique au sein d'une même entreprise était davantage le fruit des travailleurs eux-mêmes que de la direction.

Enfin, dégageons une dernière hypothèse, à partir cette fois de questions d'ordre méthodologique. Les méthodes d'échantillonnage utilisées par Guy Gaudreau et son équipe diffèrent grandement de celles employées pour notre mémoire. Les études de

---

<sup>109</sup> L'étude d'Odette Vincent sur les groupes ethniques en Abitibi témoigne d'un fort esprit associatif et communautaire. Voir Odette Vincent, « Des mondes parallèles?... », p. 33 et 37.

<sup>110</sup> Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 80.

Gaudreau furent réalisées à partir des noms de famille des travailleurs<sup>111</sup>. Dans le cas de l'enquête sur la mine Sigma, son analyse est construite à partir de tous les fichiers dont le nom de famille des employés commençait par les lettres A et B<sup>112</sup>. À notre avis, le choix basé sur les premières lettres des patronymes risque de surestimer l'importance d'un groupe ethnique plutôt qu'un autre. Comme les lettres de patronyme A et B sont plus fréquentes chez les Canadiens français que chez les individus originaires l'Europe de l'Est, il est possible que le groupe canadien-français ait été surévalué au détriment du groupe de travailleurs européens. Pour notre part, nous avons opté pour une méthode d'échantillonnage qui tenait compte de l'ensemble des fichiers contenu dans le fonds et nous avons retenu un dossier pour chaque dix fichiers recensés. Il est donc possible qu'une partie de l'écart soit attribuable à ce choix méthodologique quoique seule une étude portant sur l'évolution de la main-d'œuvre de la mine Sigma permettrait de lever le voile sur cette question.

### **L'origine nationale des travailleurs d'origine européenne**

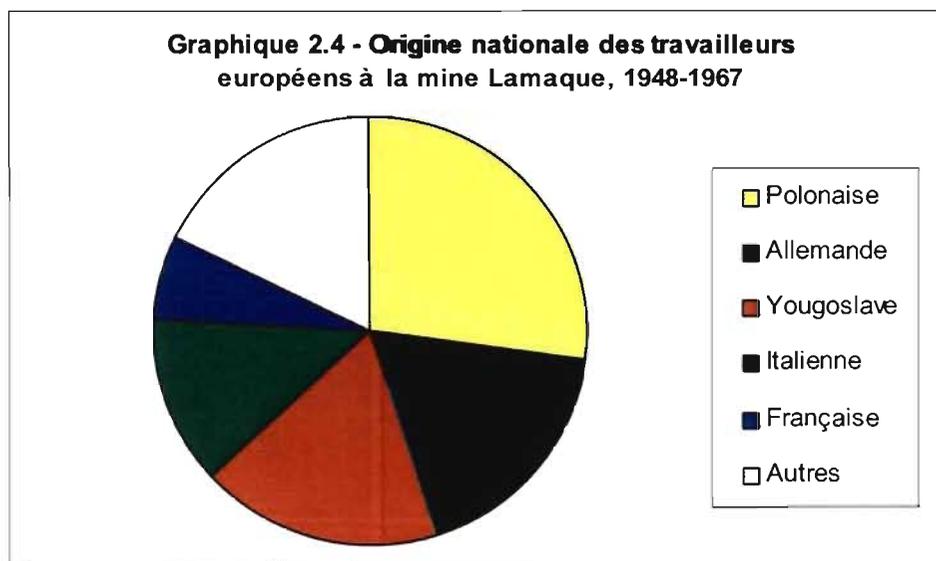
Si la présence européenne au sein de la mine est faible au cours des dernières années de l'exploitation du gisement, elle reste incontournable jusqu'au milieu des années 1960. Entre 1948 et 1968, les travailleurs européens occupent plus de 35 % des effectifs miniers. La présence d'un si important contingent de travailleurs étrangers en

---

<sup>111</sup> D'autres études ont précédemment eu recours à la méthode d'échantillonnage basée sur les premières lettres des patronymes des travailleurs (Bruno Ramirez, « Brief Encounters : Italian Workers and the CPR », *Labour/Le Travail*, 17 (printemps 1986), p. 9-27 et Paul de la Riva, *Mine de rien...*, p. 239).

<sup>112</sup> Le choix du couple A et B n'est pas généralisé au sein des études de Gaudreau. Par exemple, les chapitres 6 et 9 de *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois* sont construits à partir du couple B et K. Voir Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda... » et Alain Daoust, « La mobilité interne des ouvriers-mineurs de l'Inco » dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 144-162 et 211-227.

plein cœur de l'Abitibi peut en étonner certains. Cette réalité fait de l'histoire de l'Abitibi minière un cas passablement unique au Québec. Mais qu'en est-il de l'origine ethnique de ces travailleurs<sup>113</sup>?



À la mine Lamaque, entre 1948 et 1967, quatre grands groupes ethniques forment le contingent de travailleurs originaires d'Europe, les Polonais (44 %), les Allemands (29 %), les Yougoslaves (29 %) ainsi que les Italiens (25 %)<sup>114</sup>. Les Français représentent un groupe moindre avec 11 % des effectifs européens (Graphique 2.3). Enfin, une portion non négligeable de travailleurs provient d'une multitude de pays européens parmi lesquels on compte, entre autres, la Grande-Bretagne et la Tchécoslovaquie.

<sup>113</sup>

<sup>114</sup> Le choix de la période 1948-1967 n'est pas fortuit. À partir de la fin des années 60, la proportion des travailleurs étrangers devient trop faible pour qu'une analyse du groupe européen puisse être valable.

Cette répartition des effectifs concorde, dans une large mesure, avec les données concernant la population d'origine européenne de l'Abitibi-Témiscamingue telle que présentée dans le tableau 2.1.

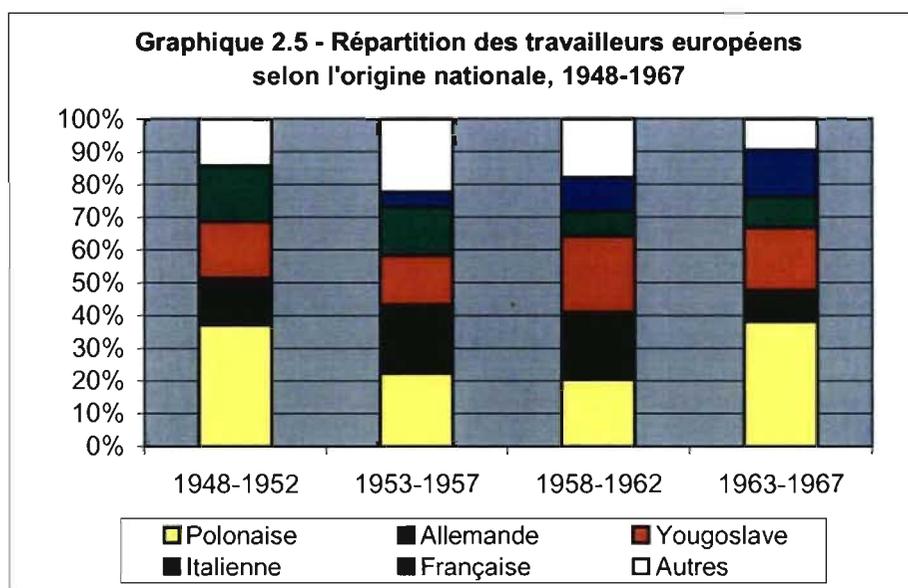
<b>Tableau 2.1 - Principaux groupes d'origine européenne en Abitibi-Témiscamingue, 1941-1971*</b>				
	<b>1941</b>	<b>1951</b>	<b>1961</b>	<b>1971</b>
<b>Polonais</b>	885	1510	1440	995
<b>Ukrainien</b>	847	884	666	430
<b>Italien</b>	446	537	1062	610
<b>Allemand</b>	312	504	1029	850
<b>Finlandais</b>	660	343	300	190
<b>Tchèque et Slovaque</b>	473	350	218	90
<b>Scandinave</b>	430	302	359	215
<b>Russe</b>	198	221	248	110
<b>Hongrois</b>	169	78	141	50
<b>Néerlandais</b>	108	96	168	160
<b>Autrichien</b>	116	43	114	60

Source : Canada, *Recensement du Canada, 1941. Population par subdivisions locales*, vol. II, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1944, p. 346-348 et 398; *Recensement du Canada, 1951. Population. Caractéristiques générales*, vol. I, Ottawa, E. Cloutier, 1953, p. 47-11 et 47-5; *Recensement du Canada, 1961. Population. Groupes ethniques*, bulletin 1.2-5, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1962, p. 37-5 et 37-13; *Recensement du Canada, 1971. Population. Groupes ethniques*, bulletin 1.3-2, Ottawa, Information Canada, 1973, p. 4-5 et 4-13.

Trois des cinq groupes dominants parmi les travailleurs européens de la mine Lamaque, les Polonais, les Italiens et les Allemands, forment également des communautés importantes en Abitibi. Quant à la communauté yougoslave, fortement représentée au sein de la main-d'œuvre de la mine Lamaque, il est difficile d'établir toute forme de comparaison, ses effectifs selon les recensements de 1951, 1961 et 1971 étant comptabilisés au sein de l'ensemble « Autres groupes ». Le cas des Ukrainiens étonne. Notre échantillon ne compte que deux travailleurs d'origine ukrainienne alors que les

Ukrainiens forment pourtant en 1961 et 1971 le troisième groupe en importance auprès des communautés d'origine européenne de Val-d'Or<sup>115</sup>. Cette situation confirmerait-elle l'hypothèse énoncée plus haut à savoir que les membres des communautés européennes avaient tendance à se regrouper au sein des mêmes entreprises minières et que, de ce fait, les membres de la communauté ukrainienne aient préféré travailler auprès d'un autre employeur minier? La question reste pour l'instant en suspend.

Entre 1948 et 1967, la composition nationale des travailleurs européens connaît néanmoins des variations qui méritent d'être abordées. Le graphique 2.5, qui présente l'évolution de la main-d'œuvre européenne selon des périodes quinquennales, confirme d'abord la position importante occupée par les travailleurs polonais tout au long cette période.



<sup>115</sup> Canada. Division du recensement, *Recensement du Canada, 1961...*, p. 38-17 et Canada, Division du recensement, *Recensement du Canada, 1971...*, Ottawa, Information Canada, 1973, bulletin 1.3-2, p. 4-5 et 4-13.

Il forme en effet le groupe le plus important, formant même entre 1948 et 1953 et 1963 et 1967 près de 40 % du contingent européen. Mais ce groupe subit néanmoins d'importantes variations dans le temps. La proportion de travailleurs polonais chute de près de moitié entre 1948-1952 et 1953-1957 et bondit de près 100 % entre 1958-1962 et 1963-1967.

Autre point intéressant : entre 1953 et 1967, les travailleurs originaires de pays « Autres » diminuent en importance. En effet, les origines nationales des travailleurs européens sont de moins en moins diversifiées : alors qu'entre 1953 et 1957, 13 pays sont représentés, ce nombre passe à sept entre 1963 et 1967. La proportion de travailleurs français connaît également une progression. Alors que l'on ne compte aucun Français au sein des effectifs échantillonnés entre 1953 et 1957, ils comptent pour près de 10 % de la main-d'œuvre entre 1958 et 1962. C'est même près de 14,3 % des effectifs européens qui proviennent de France de 1963 à 1967.

Néanmoins, le graphique 2.5 témoigne d'une certaine stabilité des groupes ethniques parmi le contingent européen. Les groupes nationaux qui s'affirment en importance dès la fin des années 1940 conservent leur statut tout au long de la période. Il aurait été intéressant d'avoir en main un nombre plus important de fichiers concernant les travailleurs européens avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il aurait alors été possible de comparer la composition ethnique des travailleurs européens avant et après la Deuxième Guerre mondiale et d'observer dans quelle mesure le contingent de travailleurs issus de la vague d'immigration d'après-guerre se distingue de celui d'avant la Deuxième

Guerre mondiale. Une étude utilisant un vaste échantillon de fichiers de travailleurs d'origine européenne de la mine Lamaque permettrait sans doute de lever davantage le voile sur la diversité des communautés européennes de Val-d'Or et de l'Abitibi.

\* \* \*

L'étude de l'évolution de la composition ethnique de la main-d'œuvre de la mine Lamaque a mis en lumière le processus de canadianisation des effectifs miniers à partir de la fin des années 1940. Elle a permis de quantifier et de synthétiser la transformation ethnique de la main-d'œuvre qui est passée d'un groupe de travailleurs aux origines multiples à un groupe homogène largement dominé par les Canadiens français. Elle nous a également amené à nous interroger sur les causes expliquant les importantes discordances observées entre les résultats de notre enquête et celle de Gaudreau concernant les travailleurs de la mine Sigma. Dans un autre ordre d'idée, notre analyse s'est également intéressée aux travailleurs d'origine européenne, dont la participation à la construction de ce coin de pays reste encore largement méconnue. Ainsi, nous avons pu distinguer les groupes de travailleurs européens les plus importants et observer l'évolution de leur représentation au sein de la main-d'œuvre de l'aurifère. Au final, cet exercice aura permis, dans un premier temps, de lever le voile sur le cosmopolitisme de la main-d'œuvre de la mine Lamaque des années 1950 et 1960, et dans un second temps, de mettre en lumière le processus d'homogénéisation ethnique qui caractérise l'évolution du personnel de la mine au cours des décennies suivantes.

## **CHAPITRE 3**

### **Les antécédents professionnels**

L'analyse des antécédents professionnels est un exercice fort pertinent dans l'étude de la main-d'œuvre. Dans le cadre de ce mémoire, elle permettra, entre autres, d'évaluer l'expérience des travailleurs de la mine Lamaque au moment de l'embauche, d'identifier les principaux secteurs d'activités économiques d'où sont issus les travailleurs et d'observer l'évolution du marché de l'emploi dans le secteur minier abitibien.

Les fichiers d'employés de la mine Lamaque sont étonnamment riches en informations quant au parcours professionnel des travailleurs. De façon générale, ces fichiers présentent des informations concernant les occupations professionnelles antérieures des travailleurs avec, pour chacune d'entre elles, une évaluation sommaire de la durée de l'embauche. Si, dans bien des cas, les fichiers précisent même le nom des employeurs précédents, ils indiquent, au minimum, le dernier secteur d'activité du travailleur. Pour les travailleurs possédant au moment de l'embauche une expérience dans le domaine minier, les informations sont plus exhaustives : les données concernant les périodes d'embauche, les employeurs précédents et les postes occupés sont plus fines et plus complètes.

Cette enquête s'appuie sur les informations contenues sur les fichiers d'employés au moment de la première embauche. La décision de ne pas considérer les deuxième, troisième et quatrième embauches d'un même employé s'explique par le fait que l'employeur, au moment de procéder à la réembauche d'un travailleur, ne complétait pas un nouveau dossier; il actualisait tout simplement l'ancien fichier de l'employé. Malheureusement, la plupart du temps, il omettait d'actualiser les informations concernant les expériences professionnelles, avec pour conséquence qu'il est impossible d'évaluer avec justesse, à l'occasion d'une réembauche, le parcours professionnel du travailleur. Ainsi, une mise en garde s'impose: en ne tenant pas compte des réembauches, l'analyse tend à sous-évaluer l'expérience moyenne de la main-d'œuvre dans le secteur des mines. Néanmoins, comme les travailleurs embauchés à plus d'une reprise représentent une faible portion de la main-d'œuvre, le portrait d'ensemble s'en trouve peu touché.

### **L'expérience dans le domaine minier au moment de l'embauche**

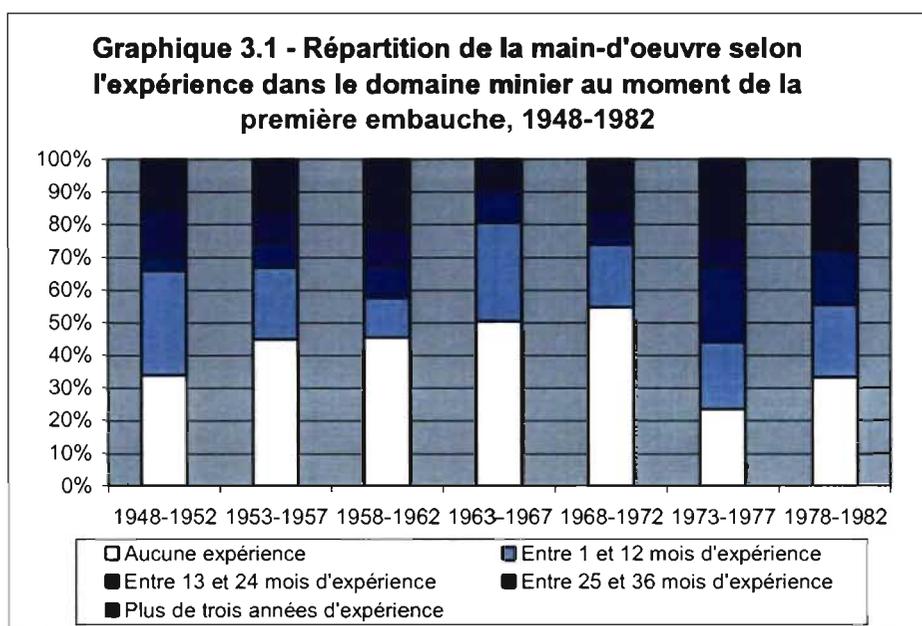
Si l'on en croit le graphique 3.1, la proportion de travailleurs possédant au moment de l'embauche plus de trois années d'expérience a toujours été relativement faible au sein de l'entreprise entre 1948 et 1982; ils représentent grosso modo moins du quart de la main-d'œuvre<sup>116</sup>. Les travailleurs de carrière<sup>117</sup> semblent donc être une chose rare sur le marché du travail minier de l'Abitibi. Néanmoins, si l'on étend la portée de

---

<sup>116</sup> Le nombre de travailleurs embauchés après 1982 au sein de notre échantillon étant faible, nous avons préféré limiter la portée de l'analyse à la période 1948-1982.

<sup>117</sup> Par l'expression « travailleurs de carrière » nous entendons un travailleur cumulant plus de trois années d'expérience dans le domaine minier.

l'analyse à l'ensemble des travailleurs possédant plus de 12 mois d'expérience en milieu minier, on remarque que le groupe de travailleurs expérimentés (cumulant au minimum une expérience de plus de 12 mois au sein de l'industrie minière) représente une portion significative de la main-d'œuvre qui, toutefois, connaît d'importantes variations entre 1948 et 1982.



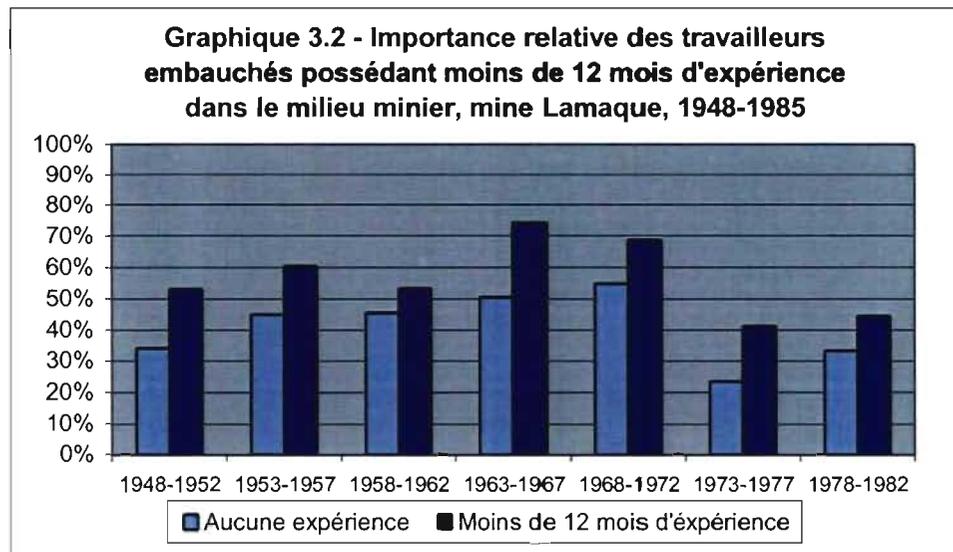
De façon générale, on pourrait diviser ces fluctuations en trois périodes. La période 1948-1962 est marquée par une certaine stabilité de l'importance relative des travailleurs expérimentés. Représentant environ 35 % de la main-d'œuvre, ils forment alors un groupe minoritaire parmi la main-d'œuvre embauchée. La faiblesse de ce groupe devient toutefois beaucoup plus marquée au cours de la période suivante. En effet, la période de 1963 à 1972 est caractérisée par une augmentation accrue des travailleurs possédants moins d'un an d'expérience dans le secteur minier. À ce stade, les travailleurs expérimentés ne représentent plus en moyenne que 23 % des effectifs embauchés. Une

tendance lourde se dégage donc de l'analyse des périodes 1948-1962 et 1963-1972 : la main-d'œuvre embauchée à la mine Lamaque est, de façon générale, peu expérimentée. La compagnie semble éprouver des difficultés à faire appel à une main-d'œuvre qualifiée qui possède déjà une expérience dans le domaine minier. Cette réalité devient particulièrement frappante au cours des années 1960.

La période 1973-1982 se détache nettement des niveaux observés au cours des années précédentes. D'un groupe de travailleurs dont la majeure partie ne possède aucune expérience au sein de l'industrie minière, la main-d'œuvre embauchée à partir de 1973 se caractérise par un niveau de qualification beaucoup plus important. Cette transformation est particulièrement frappante de 1968-1972 à 1973-1977 : d'une proportion d'à peine plus de 25 %, le groupe de travailleurs expérimentés représente, quelques années plus tard, la majorité des effectifs employés entre 1973 et 1977. C'est d'ailleurs à partir de cette période que les travailleurs de carrière (qui possèdent à leur actif plus de trois ans d'expérience dans le domaine minier) s'affirment de façon plus marquée, représentant plus de 25 % de la main-d'œuvre embauchée entre 1973 et 1985.

L'analyse du groupe de travailleurs possédants moins d'un an d'expérience au moment de l'embauche est tout aussi révélatrice de cette transition. Alors qu'il représente en moyenne 60 % des effectifs embauchés entre 1948 et 1972, ce groupe forme à peine plus de 40 % de la main-d'œuvre entre 1973 et 1982 (graphique 3.2). Ces données sont encore plus frappantes en ce qui a trait aux travailleurs inexpérimentés. S'il représente entre 45 et 55 % de la main-d'œuvre entre 1953 et 1972, ce groupe ne compte plus

respectivement que pour 24 et 33 % des effectifs au cours des années 1973-1977 et 1978-1982.



À la lumière de ces résultats, notre échantillon indique donc que la mine Lamaque, après avoir fait appel pendant de nombreuses années à une importante proportion de travailleurs peu ou pas expérimentés, bénéficie, à partir de la 1978, d'une main-d'œuvre plus qualifiée et, conséquemment, mieux adaptée à la réalité minière.

### **Le marché de l'emploi et l'industrie minière**

L'étude du niveau de qualification de la main-d'œuvre n'est pas seulement révélatrice de l'évolution des aptitudes professionnelles des travailleurs, elle est aussi représentative, dans une certaine mesure, du marché de l'emploi. Dans le cas d'une conjoncture caractérisée par l'embauche massive de travailleurs sous-qualifiés, elle peut être symptomatique d'une pénurie de main-d'œuvre importante. À l'inverse, si l'industrie

emploie une proportion croissante de travailleurs expérimentés, elle risque de mettre en lumière un marché de l'emploi caractérisé par un surplus de main-d'œuvre. Cet indice peut donc ultimement servir de barème indicateur du marché de l'emploi et du rapport entre l'offre et la demande.

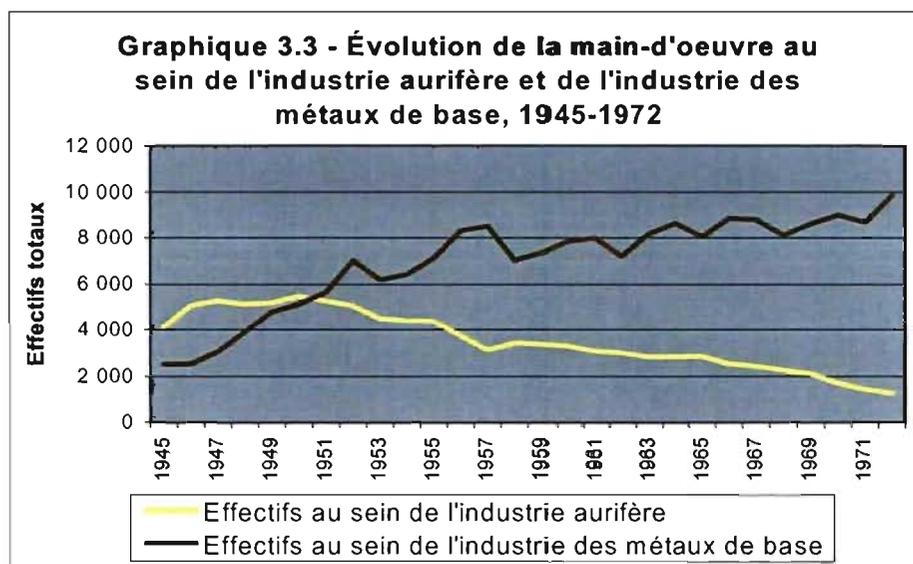
Notre enquête sur les antécédents professionnels des travailleurs pourrait donc être révélatrice de l'emploi dans la région de Val-d'Or et de l'ensemble de l'Abitibi minière. Ainsi, à la lumière des résultats observés ci-haut, on serait ainsi porté à croire que la pénurie de main-d'œuvre qui caractérisait les années 1930 et 1940, pénurie dont l'existence fut soulignée par de nombreux historiens<sup>118</sup>, est toujours bien présente dans l'industrie minière des années 1950 et 1960. Toutefois, cette pénurie, après avoir atteint un stade critique au cours de la seconde moitié des années 1960, se corrige rapidement à partir de 1973. On semble alors assister à une importante transformation de l'emploi, la mine Lamaque accédant soudainement à une main-d'œuvre substantiellement plus expérimentée. Le marché de l'emploi, après avoir longtemps joué en faveur des travailleurs, semble dorénavant avantager les employeurs. Mais comment expliquer ces variations ?

Ces changements seraient peut-être tributaires des transformations qui touchent l'industrie minière de l'Abitibi, du Nord-du-Québec et même du nord-est de l'Ontario. Il est à première vue étonnant que la mine Lamaque éprouve des difficultés à embaucher une main-d'œuvre expérimentée dans les années 1950 et 1960 au moment même où

---

<sup>118</sup> Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue...*, p.135; Marcien Villemure, *Les villes de la Faille de Cadillac*, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, p. 78; et Benoît-Beaudry Gourd, *Mines et syndicats...*, p. 64-65.

l'industrie de l'or est en phase de décroissance. La fermeture de nombreuses mines d'or au cours de ces années et les difficultés rencontrées au sein de l'industrie aurifère (stagnation du prix de l'or, augmentation des coûts de production, épuisement des gisements) provoque une diminution importante de la main-d'œuvre. L'industrie emploie près de 4000 travailleurs de moins en 1971 qu'en 1951. Rien ne semble pourtant indiquer que la mine Lamaque profite de l'apport de cette main-d'œuvre disponible et expérimentée. Comment expliquer cette situation ?



Source : Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique de l'industrie minière québécoise, 1900-1988*, Québec, Service de la statistique et de l'économie minière, 1990, p. 120-122. Les données concernant la main-d'œuvre de l'industrie des métaux de base incluent les employés des fonderies et des affineries.

Il faut probablement regarder du côté de l'industrie des métaux de base pour connaître un début de réponse. C'est que l'industrie des métaux de base, dont le cuivre est le minerai principal, connaît à partir de la fin des années 1940 une croissance fulgurante. La découverte de nouveaux gisements, d'abord dans les districts de Rouyn et de Bourlamaque au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, puis dans les nouveaux

districts miniers de Chibougamau, Matagami et Joutel à partir des années 1950 et 1960, provoque une augmentation importante de la main-d'œuvre dans le secteur : d'à peine 3000 travailleurs en 1947, l'industrie cuprifère emploie plus 8000 personnes en 1957 et près de 10 000 travailleurs en 1972. À notre avis, devant une industrie de l'or en déclin, de nombreux travailleurs se seraient alors tournés vers l'industrie des métaux de base pour y trouver de l'emploi, cette dernière étant vouée à un avenir beaucoup plus prometteur. Un important contingent de travailleurs aurait alors migré vers les nouveaux secteurs miniers du Nord-du-Québec, particulièrement riches en gisement de cuivre et de zinc<sup>119</sup>.

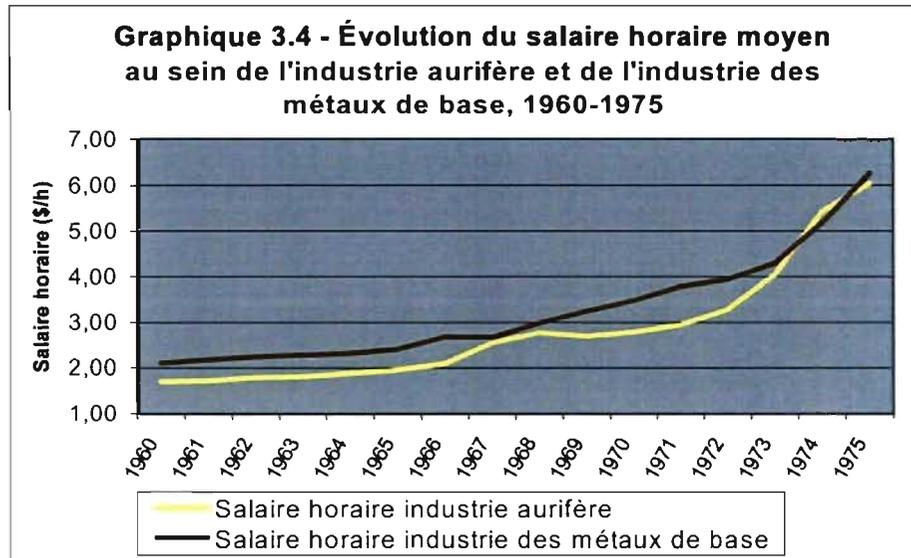
La tentation était d'autant plus grande que les mines de cuivre offraient en général des salaires supérieurs à ceux offerts au sein de l'industrie aurifère<sup>120</sup>. Le graphique 3.4, qui porte sur l'évolution de la rémunération horaire moyenne au sein des deux industries, témoigne en effet d'un salaire en moyenne plus élevé dans les mines de métaux de base<sup>121</sup>. De 1960 à 1972, le revenu horaire moyen, à l'exception de 1967 et de 1968, est de 20 % supérieur au sein de l'industrie du cuivre et du zinc. Cet écart salarial tend d'ailleurs à consolider l'hypothèse voulant que l'industrie des métaux de base ait drainé une partie importante de la main-d'œuvre minière. Avec pour résultante que la mine

<sup>119</sup> Marcien Villemure, *Les villes de la Faille de Cadillac*, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, p. 42.

<sup>120</sup> Divers documents attestent cet écart salarial. Voir, Le Conseil du travail de Rouyn-Noranda, le Conseil du travail de Malartic et le Conseil des travailleurs organisés du Nord-Ouest québécois, *Mémoire sur le chômage dans le Nord-Ouest québécois, présenté au Comité d'étude du chômage saisonnier du Conseil d'orientation économique du Québec*, Rouyn-Noranda, 1964, p. 15 et Marcien Villemure, *Les villes de la Faille de Cadillac*, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, p. 87-88.

<sup>121</sup> La disparité salariale entre les mines de cuivre et les mines d'or serait apparue après 1945. L'adoption de la *Loi sur l'aide aux mines d'or* en 1948 afin de contrecarrer les effets combinés de l'augmentation des coûts et de la fixation du prix de l'or a engendré une conjoncture peu favorable à une croissance des salaires, voir Marcien Villemure, *op.cit.*, p. 87.

Lamaque, comme probablement l'ensemble de l'industrie aurifère, éprouvait de sérieuses difficultés à recruter une main-d'œuvre expérimentée et devait, du coup, se résoudre à embaucher des travailleurs plus faiblement qualifiés.

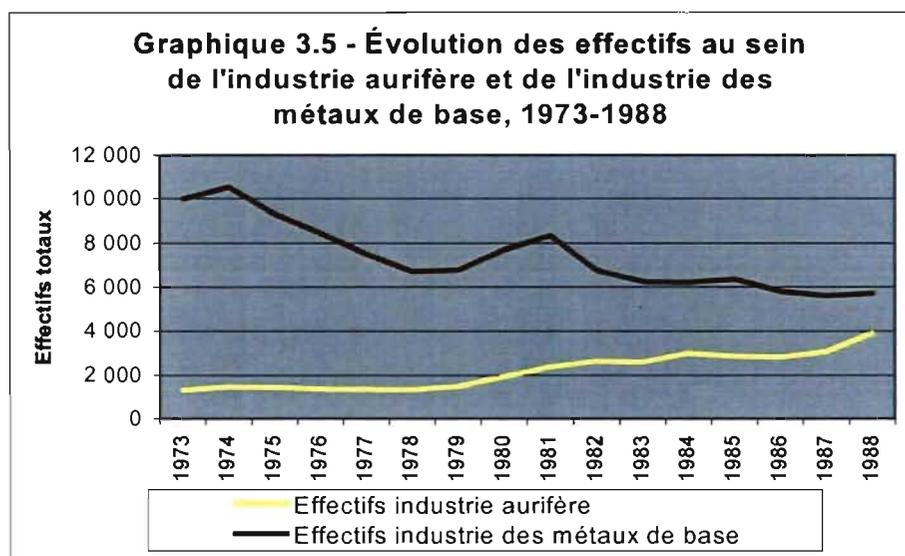


Source : Ces données sont le fruit de calculs personnels réalisés à partir des informations contenues dans le document ci-dessous. Pour obtenir le salaire moyen, nous avons divisé les salaires totaux par le nombre total d'heures travaillées (Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique de l'industrie minière québécoise, 1900-1988*, Québec, Service de la statistique et de l'économie minière, 1990, p.120-122).

Comme nous l'avons observé précédemment, la mine Lamaque, à partir du début des années 1970, semble profiter d'une conjoncture beaucoup plus favorable en ce qui a trait au recrutement de la main-d'œuvre. À notre avis, cette nouvelle conjoncture ne serait pas étrangère non plus aux transformations que subit l'industrie du cuivre au cours des années 1970. À ce titre, l'analyse de l'évolution des salaires, croyons-nous, pourrait être éclairante. Le graphique 3.4 témoigne d'une augmentation de la rémunération horaire moyenne au sein de l'industrie aurifère à partir de 1972. L'augmentation fulgurante du prix de l'or au tournant des années 1970 pourrait-elle expliquer cette croissance salariale? Toujours est-il que la progression de la rémunération horaire des travailleurs de l'or est

telle entre 1972 et 1974 que le salaire au sein de l'industrie aurifère devient même supérieur à celui de l'industrie des métaux de base. Même si, à partir de 1975, la rémunération horaire moyenne dans les mines de cuivre redevient légèrement supérieure à celui offert dans les mines d'or, l'écart salarial entre les deux industries, et ce, jusqu'à la fin des années 80, n'est que de l'ordre de 2 à 5 %. En offrant un salaire plus compétitif, l'industrie aurifère a sans doute contré la migration vers l'industrie des métaux de base et conséquemment facilité le recrutement d'une main-d'œuvre plus expérimentée.

Les difficultés que connaît l'industrie des métaux de base à partir des années 1970 sont un autre facteur qui rend compte de l'émergence d'un marché de l'emploi favorable aux entreprises aurifères.



Source : Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique de l'industrie minière québécoise, 1900-1988*, Québec, Service de la statistique et de l'économie minière, 1990, p. 120-122. Les données concernant la main-d'œuvre de l'industrie des métaux de base incluent les employés des fonderies et des affineriers.

Après plusieurs décennies de croissance, l'industrie du cuivre et du zinc est durement frappée à partir de 1971. L'épuisement progressif des gisements combiné à une chute des

prix du cuivre après 1980 oblige de nombreuses entreprises minières à mettre fin à la production et provoque ainsi de nombreuses mises à pied<sup>122</sup>. Après avoir atteint un sommet en 1974, avec plus de 10 000 emplois, la main-d'œuvre de l'industrie des métaux de base chute à moins de 7000 en 1978, et malgré une légère reprise entre 1980 et 1982, tombe sous la barre des 6000 travailleurs à partir de 1986. Cette diminution draconienne de la main-d'œuvre a selon nous sonné le glas de la pénurie de la main-d'œuvre qui a caractérisé l'industrie minière de l'Abitibi depuis ses tout premiers jours, laissant place à une conjoncture de relatif surplus de main-d'œuvre au cours de la seconde moitié des années 1970 et d'une bonne partie des années 1980. L'industrie aurifère, qui entre dans une longue période de croissance à partir de 1978, a sans doute tiré profit de cette crise. C'est du moins ce qui semble se produire à la mine Lamaque : après avoir fait appel, pendant de nombreuses années, à une main-d'œuvre relativement peu expérimentée, elle bénéficie, en l'espace d'une courte période de temps, d'effectifs nettement plus qualifiés.

### **L'expérience dans le domaine minier selon l'ethnicité**

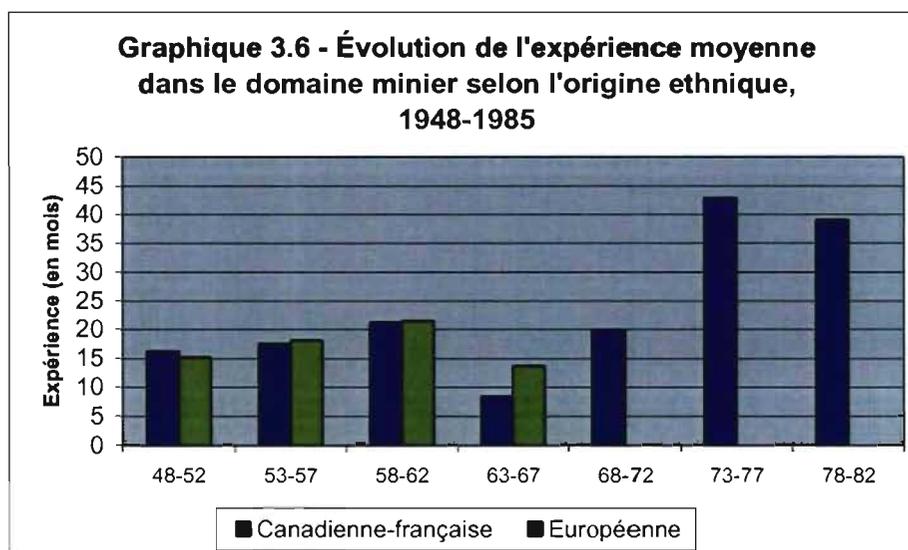
Comme nous l'avons précisé au chapitre précédent, l'historiographie abitibienne a, de façon générale, entretenu l'idée que les Canadiens français n'auraient intégré le domaine minier qu'à partir du milieu des années 1930, principalement à la faveur de la grève de la Noranda de 1934<sup>123</sup>. Les travaux de Gaudreau témoignent également d'une intégration massive des Canadiens français dans le secteur minier à partir du milieu des

---

<sup>122</sup> Carmine Nappi, *La stabilisation des prix du cuivre et l'industrie québécoise du cuivre*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources. Service de l'assistance au développement de l'industrie minière, 1983, p. 1 et Marc Vallières, *Des mines et des hommes...*, p. 317-318.

<sup>123</sup> Benoît-Beaudry Gourd, « L'Abitibi-Témiscamingue... », dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue...*, p. 305.

années 1930<sup>124</sup>. Sachant qu'une partie importante de ces travailleurs étaient encore de nouveaux venus dans le secteur en 1935, on peut légitimement penser que, de façon générale, les travailleurs canadiens-français possédaient, au début des années 1940, une expérience moindre du travail minier que leurs collègues européens. Ce « retard » est-il toujours perceptible à la fin des années 1940 et au début des années 1950?



Si l'on se fie au graphique 3.6, il semble que l'écart entre le groupe canadien-français et européen n'est plus perceptible au lendemain de la Seconde Guerre mondiale<sup>125</sup>. Ces derniers présentent d'ailleurs une expérience moyenne étonnamment analogue entre 1948 et le début des années 1960, les travailleurs européens et canadiens-français possédant

<sup>124</sup> En effet, même si l'étude de Gaudreau a mis en lumière la présence des Canadiens français au sein de la mine Noranda bien avant la grève de 1934, elle a également démontré que le contingent canadien-français a connu une forte croissance au lendemain de la grève. Voir Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda : une première prise de vue », dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs...*, p. 150.

<sup>125</sup> Une analyse comparative entre l'expérience minière moyenne du groupe canadien-anglais et celle des groupes européens et canadien-français aurait certes été intéressante, mais le nombre de travailleurs Canadiens anglais au sein notre échantillon étant trop faible, l'exercice n'aurait pu prétendre à une réelle représentativité.

entre 15 et 20 mois d'expérience dans le secteur minier<sup>126</sup>. Toutefois, la baisse généralisée de l'expérience moyenne à partir de 1963 creuse à nouveau l'écart entre Européens et Canadiens français. Ces derniers, plus touchés, voient alors leur moyenne chuter de près du tiers pour ne représenter plus que 60 % de la moyenne européenne entre 1963 et 1967. Cet écart est à notre avis attribuable à la baisse relative de la population d'origine européenne dans la région : la mine Lamaque, comme probablement les autres entreprises minières de la région, cherche alors à combler le déficit de main-d'œuvre en recrutant désormais ses effectifs parmi une population nettement plus canadienne-française; elle fait ainsi diminuer sensiblement l'expérience moyenne des travailleurs canadiens-français.

Mais au-delà des considérations ethniques, les données présentées au graphique 3.6 corroborent les tendances observées plus haut, à savoir que la mine Lamaque, à partir du début des années 1970, profite d'un marché de l'emploi avantageux qui lui permet de bénéficier d'une main-d'œuvre plus expérimentée. D'une moyenne de moins de 10 mois entre 1963 et 1967, les effectifs de la mine cumulent en moyenne plus de 40 mois d'expérience dans le secteur minier dix ans plus tard (1973-1977). Même s'il importe d'être prudent, car l'utilisation de moyenne a parfois pour effet d'exagérer certaines tendances<sup>127</sup>, ces résultats traduisent une augmentation importante du niveau de qualification de la main-d'œuvre.

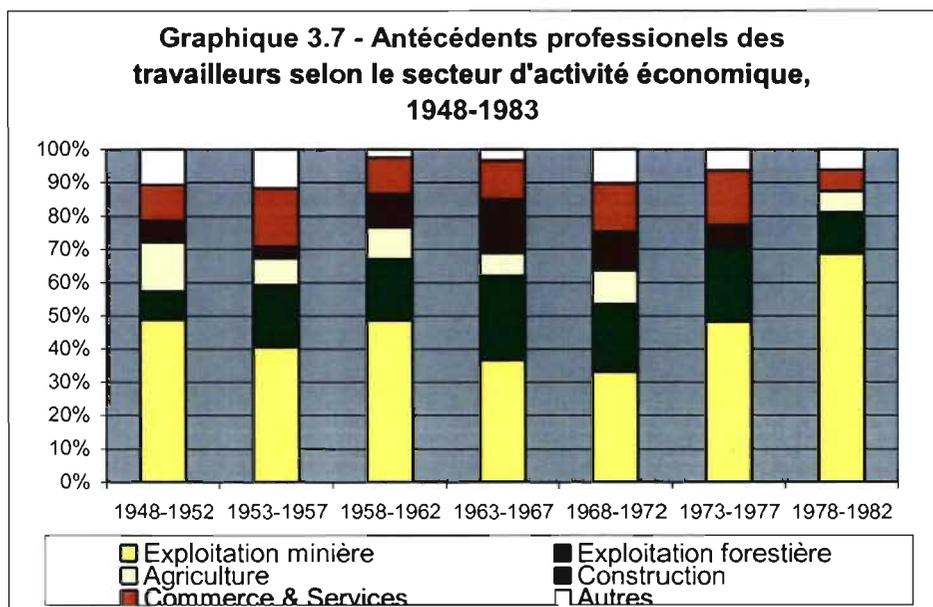
---

<sup>126</sup> Après les années 1963-1967, l'embauche de travailleurs d'origine européenne devient rarissime. Dans le cas des périodes 1973-1977 et 1978-1982, les Européens sont tout simplement absents du lot de travailleurs recrutés. Ainsi, nous avons préféré ne pas tenir compte des embauches européennes après 1967.

<sup>127</sup> La présence parmi notre échantillon de travailleurs très expérimentés, – certains cumulent plus de 240 mois de service au sein de l'industrie minière – particulièrement à partir des années 1970, a pour effet de gonfler sensiblement l'expérience moyenne de la main-d'œuvre dans le domaine minier.

## Les antécédents professionnels selon le secteur d'activité économique

Entre 1948 et 1985, les travailleurs issus du secteur des matières premières forment le contingent le plus important recruté à la mine Lamaque<sup>128</sup>.



Sans surprise, c'est le secteur minier qui est le plus souvent mentionné par les travailleurs comme dernier secteur d'emploi. Même si la proportion de travailleurs issus du milieu minier connaît d'importantes variations entre 1948 et 1983, il n'en demeure pas moins que ce groupe forme tout au long de la période étudiée le secteur d'où provient le plus grand nombre de travailleurs. Néanmoins, plus d'une personne sur deux n'est pas directement issue du milieu minier. En effet, de 1948 à 1977, la majorité des travailleurs proviennent d'autres secteurs d'activités économiques.

<sup>128</sup> Dans le traitement des antécédents professionnels, seul le dernier emploi occupé par le travailleur est considéré. Ainsi, un travailleur affirmant avoir eu comme employeur une entreprise minière peut préalablement avoir œuvré au sein d'un autre secteur d'activité économique. Toute chose étant égale par ailleurs, l'évaluation des antécédents professionnels à partir du dernier emploi occupé donne une idée générale des parcours professionnels des travailleurs.

Le second domaine en importance est le secteur forestier. En effet, à l'exception de la période 1948-1952, les travailleurs originaires de l'industrie forestière représentent toujours le second plus important contingent de travailleurs, formant même plus de 20 % de la main-d'œuvre entre 1963 et 1977. Enfin, les travailleurs provenant du secteur du commerce et des services ainsi que de l'industrie de la construction représentent respectivement le troisième et quatrième contingent le plus nombreux.

Ces résultats concordent, dans une certaine mesure, avec ceux présentés par Guy Gaudreau sur la main-d'œuvre de la Noranda entre 1926-1939<sup>129</sup>. À l'instar des travailleurs de la mine Lamaque, le groupe issu du secteur minier représente à la mine Noranda le contingent le plus important, et ce, dans des proportions similaires. Cependant, ce sont les travailleurs issus du milieu de la construction, et non du secteur forestier, qui forment le deuxième groupe le plus important à la mine Noranda avec plus de 20 % de la main-d'œuvre. La faible proportion de travailleurs provenant du secteur forestier, qui ne représente que 10 % de la main-d'œuvre de la Noranda entre 1926 et 1939, signifie-t-elle que ces derniers n'aient réellement investi le secteur minier qu'à partir de la seconde moitié du 20e siècle? La question reste en suspend mais l'hypothèse d'un accroissement d'anciens travailleurs forestiers à partir des années 1950 serait néanmoins compatible avec nos résultats qui témoignent d'une hausse marquée de ce groupe à la mine Lamaque entre les années 1948-1952 et 1953-1957 (graphique 3.7).

---

<sup>129</sup> Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda : une première prise de vue », dans Guy Gaudreau, *L'histoire des mineurs...*, p. 145-146.

Les résultats concernant les antécédents professionnels de la main-d'œuvre de la mine Lamaque attestent une fois de plus l'évolution du marché de l'emploi mis en lumière précédemment. La pénurie de main-d'œuvre qui marque l'industrie jusqu'au début des années 1970 force les entreprises à recruter des travailleurs issus d'autres secteurs d'activités économiques. Au stade le plus critique de la pénurie, entre 1963 et 1972, c'est même plus de 60 % des travailleurs qui proviennent des autres secteurs d'activités. Puis, on assiste à un inversement de situation au cours de la période suivante : entre 1973 et 1985, les travailleurs issus du secteur minier deviennent alors majoritaires, représentant même près de 70 % des effectifs au cours des dernières années d'activités de la mine. À l'exception du secteur forestier, qui fournit toujours un apport important de la main-d'œuvre recrutée, tous les secteurs voient alors leur représentation chuter. Ainsi, la mine Lamaque, comme probablement le reste de l'industrie, profite en l'espace de quelques années d'un marché de l'emploi avantageux et de travailleurs plus expérimentés.

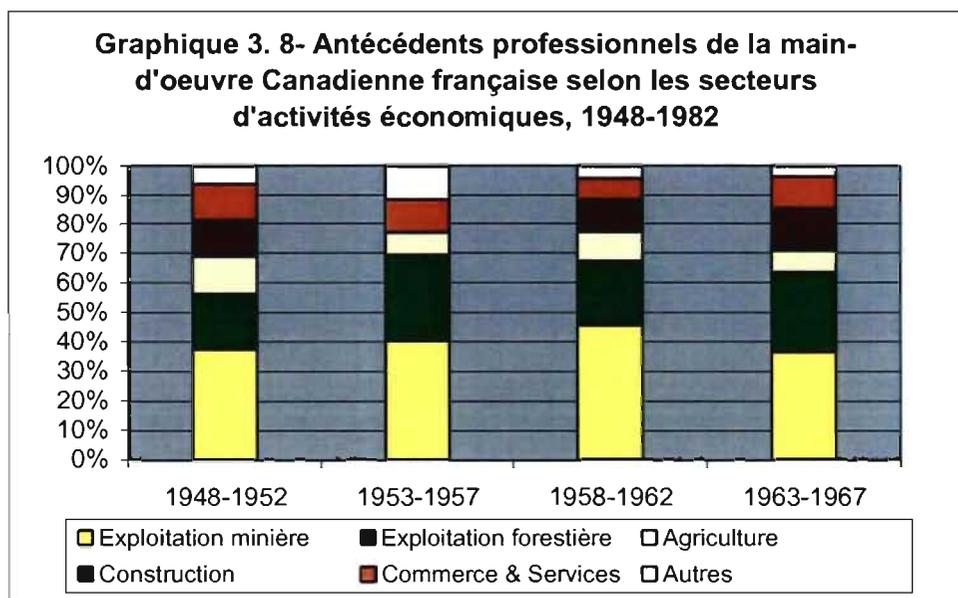
### **Les antécédents professionnels des travailleurs selon l'origine ethnique**

L'historiographie abitibienne a longtemps considéré que les travailleurs canadien-français, au moment de faire leur entrée dans le domaine minier, étaient issus, pour la plupart, du milieu agricole de l'Abitibi et du Témiscamingue<sup>130</sup>. Qu'en est-il des travailleurs canadien-français qui œuvrent à la mine Lamaque à partir de 1948? Le

---

<sup>130</sup> Norman Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue...*, p. 135; Nicole Berthiaume, *Rouyn-Noranda. Le développement d'une agglomération minière au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981, p. 27. De nombreux Canadiens français des milieux ruraux de l'Abitibi et du Témiscamingue ont effectué plus d'un aller-retour entre le travail minier et le travail agricole. Voir Raoul Blanchard, *L'ouest du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1954, vol. 2, p. 292.

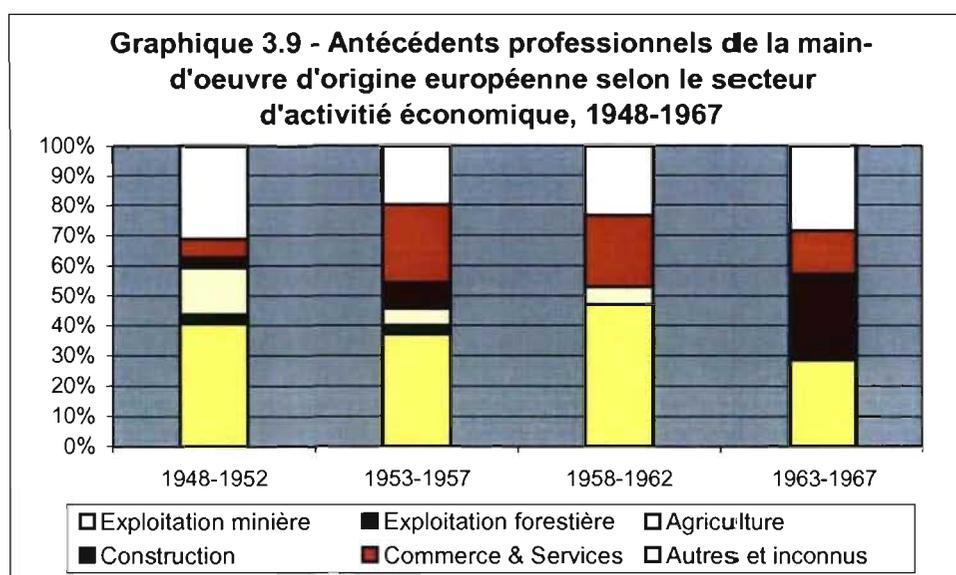
groupe de travailleurs en provenance du secteur agricole forme-t-il toujours le gros du contingent de travailleurs francophones ?



Les données de notre échantillon sont, à cet égard, sans équivoque, la proportion de travailleurs canadiens-français ayant précédemment œuvré au sein de l'industrie agricole est très faible, et ce, tout au long de la période (Graphique 3.8). À l'exception de la période 1948-1952, où ils ont représenté près de 13 % de la main-d'œuvre, les effectifs issus du secteur agricole comptent toujours pour moins de 10 % du lot de travailleurs embauchés entre 1948 et 1982. L'interprétation voulant que le que les travailleurs miniers canadiens-français soient largement issus du milieu agricole ne correspond pas à la réalité des années 1950, 1960 et 1970.

Nous avons regroupé au graphique 3.9 les informations concernant les antécédents professionnels de la main-d'œuvre européenne entre 1948 et 1967. Il est ainsi possible de comparer le parcours professionnel des travailleurs canadiens-français avec ceux

d'origine européenne. Malgré qu'une telle comparaison comporte certaines limites – le faible échantillon de travailleurs étrangers au cours des années 1960; l'absence plus marquée de renseignements concernant les antécédents professionnels sur les fichiers d'employés d'origine européenne – l'analyse permet de relever des similitudes et distinctions qui méritent d'être abordées.



La comparaison entre les données des graphiques 3.8 et 3.9 confirme la forte similitude observée plus haut entre l'expérience moyenne des travailleurs canadiens-français et des travailleurs européens dans le secteur minier. En effet, la proportion de travailleurs issus du secteur minier est pratiquement identique pour les deux groupes, et ce, pour l'ensemble de la période. Seule la période 1963-1967 témoigne d'un écart entre les deux groupes : à cette date la main-d'œuvre issue du secteur minier au sein du contingent canadien-français devient substantiellement plus importante qu'au sein du groupe européen (35 % contre 29 %).

Néanmoins, des différences notables distinguent le contingent canadien-français des Européens. La place occupée par les travailleurs issus du secteur forestier est sans doute la dissemblance la plus frappante. Alors que ces derniers comptent pour une portion significative de la main-d'œuvre canadienne-française (entre 20 % et 30 %), on dénombre très peu de ces travailleurs parmi le contingent européen (moins de 3 % des effectifs). La main-d'œuvre issue de ce secteur est à toute fin pratique composée exclusivement de Canadien français.

Le contingent européen est également caractérisé par de fortes fluctuations en ce qui a trait aux antécédents professionnels. D'une période à l'autre, l'importance relative des groupes de travailleurs issus de secteurs d'activités autres que miniers oscille de façon marquée : de moins de 5 % entre 1948 et 1952, les travailleurs originaires du secteur du commerce et des services représentent plus de 25 % de la main-d'œuvre entre 1953 et 1957; les travailleurs issus de l'industrie de la construction comptent pour près de 30 % en 1963-1967 alors qu'ils sont absents au cours de la période précédente (1958-1962).

Ces variations nous amène à relever deux considérations importantes en ce qui concerne le groupe de travailleurs européens. D'abord, le groupe européen ne forme pas un groupe homogène, il est constitué d'individus aux origines diverses et, comme nous l'avons observée au cours du second chapitre, sa composition est loin d'être statique dans le temps. Il est donc normal qu'il soit sujet à d'importantes fluctuations et que son évolution ne soit pas linéaire.

Enfin, il importe de préciser que ces données ne prétendent pas être d'une représentativité sans faille, surtout en ce qui concerne les travailleurs européens. La quantité plus faible de travailleurs européens au sein de l'échantillon, particulièrement au cours des années 1963-1967, limitent substantiellement la représentativité de l'analyse. Nous croyons néanmoins que cet exercice est des plus pertinent dans le sens où il offre une rare analyse de ce groupe de travailleurs qui a considérablement contribué à développer la région et dont le passé reste encore largement méconnu.



Photo 3.1 – Mineurs à l'œuvre à la mine East-Sullivan, à Val-d'Or, au cours des années 1960. (Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or)

\* \* \*

L'analyse combinée de l'expérience dans le domaine minier et des antécédents professionnels de la main-d'œuvre embauchée à la mine Lamaque entre 1948 à 1982 a permis de lever le voile sur de nombreux éléments concernant tant les travailleurs miniers

que l'industrie minière abitibienne dans son ensemble. Dans un premier temps, notre enquête a révélé que la mine profite, à partir de la fin des années 1960 et du début des années 1970, d'une main-d'œuvre plus expérimentée. Cette croissance rapide du niveau de qualification de la main-d'œuvre minière nous a également amené, dans un second temps, à nous interroger sur l'évolution du marché minier de l'emploi. Le fait que la mine profite en l'espace de quelques années, d'une main-d'œuvre plus expérimentée, serait, croyons-nous, symptomatique de la fin de la pénurie de main-d'œuvre, problème qui a longtemps marqué le marché minier de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue. Dans un contexte de relatifs surplus de main-d'œuvre, la mine Lamaque et, croyons-nous, le reste de l'industrie aurifère, seraient devenus, du coup, plus sélectifs dans l'embauche de ses travailleurs et auraient préféré engager une main-d'œuvre nettement plus expérimentée. Ce renversement de conjoncture serait occasionné par la baisse dramatique de l'emploi dans l'industrie des métaux de base ainsi que la croissance rapide des salaires dans les mines d'or, qui deviennent, à partir de 1973, largement comparables à ceux offerts au sein de l'industrie du cuivre et des métaux associés.

Dans un autre ordre d'idée, l'analyse du parcours professionnel des travailleurs a démontré que, de façon générale, les mineurs d'origine européenne et les Canadiens français partageaient un niveau de qualification et des antécédents professionnels comparables, et ce, dès la fin des années 1940. Le « retard » des Canadiens français quant à leur niveau de qualification ne semble plus caractériser la main-d'œuvre minière d'après-guerre. Enfin, l'enquête a permis d'identifier les secteurs d'activités économiques

d'où les membres du personnel de la mine Lamaque sont issus et de reconnaître l'importance de l'industrie forestière comme large « pourvoyeur » de main-d'œuvre.

## CHAPITRE 4

### La mobilité de la main-d'œuvre de la mine Lamaque

Les historiens qui se sont intéressés à l'histoire de l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue sont unanimes : les travailleurs miniers, du moins jusqu'en 1950, formaient une main-d'œuvre très mobile<sup>131</sup>. D'ailleurs, cette mobilité ne se limitait pas aux seuls travailleurs miniers, elle caractérisait également les populations des villes minières<sup>132</sup>. Malgré ce constat, il faut attendre la publication, à partir du milieu 1990, de divers travaux menés par Guy Gaudreau et son équipe avant que la question de la mobilité de la main-d'œuvre minière ne fasse véritablement l'objet d'étude<sup>133</sup>. Les travaux des historiens de l'Université Laurentienne, tout en redonnant un nouveau souffle au courant d'histoire des travailleurs miniers, confirmeront l'intense mobilité de la main-d'œuvre des mines du Nord québécois et ontarien du début du siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Parce qu'ils contiennent des renseignements concernant les périodes d'embauche, les fichiers d'employés de la mine Lamaque offrent l'occasion d'étendre l'analyse de la mobilité au cours des décennies des années 1950, 1960, 1970 et 1980. La mobilité, sujet

---

<sup>131</sup> Voir, Benoît-Beaudry Gourd, *Mines et syndicats...*, p. 65; Marcien Villemure, *Les villes de la Faille...*, p. 42 et Guy Gaudreau, « Mises en contexte historique et théorique », dans *L'histoire des mineurs...*, p. 36 à 41.

<sup>132</sup> Raoul Blanchard, « Abitibi-Témiscamingue », *Revue de géographie alpine*, vol. 37 (1949), p.120 et Marcien Villemure, op.cit., p. 42.

<sup>133</sup> Guy Gaudreau (dir.), *Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury*, *Revue du Nouvel-Ontario*, vol.17 (1995), 146 pages. Voir également Guy Gaudreau, *La mobilité des ouvriers-mineurs du Nord ontarien et québécois, 1900-1939*, Sudbury, Université Laurentienne, Université Laurentienne, 1998, 141 pages.

dorénavant incontournable dans l'étude des travailleurs miniers, caractérise-t-elle toujours de façon aussi marquée les effectifs des mines de l'Abitibi à la suite de la Seconde Guerre mondiale? L'étude de la mobilité de la main-d'œuvre de la mine Lamaque, croyons-nous, pourrait offrir quelques éléments de réponse à cette question.

## L'évolution de la mobilité

### La forte mobilité des années 1950 et 1960

La main-d'œuvre de la mine Lamaque se caractérise par une très forte mobilité, et ce, jusqu'au milieu des années 1970. Le tableau 4.1 indique qu'entre 1953 et 1972, le taux de remplacement annuel est en moyenne de plus de 44 %.

<b>Tableau 4.1 - Taux de remplacement, mine Lamaque, 1953-1984</b>							
	53-57	58-62	63-67	68-72	73-77	78-82	83-84
Effectifs annuels moyens	554	568	544	465	393	412	408
Nombre de départs annuels moyens	234	226	254	214	122	46	40
Taux de remplacement, moyenne annuelle (en %)	42	40	47	46	31	11	10
Cycle de renouvellement de la main-d'oeuvre (en mois)	28	30	26	26	39	107	120

Sources : Concernant les départs annuels moyens : Lamaque Gold Mines, *Fiches d'engagement du personnel, échantillon 1948-1985*. Concernant les effectifs annuels moyens : Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque...*, p. 112 (pour la période 1953-1980); Alain Saintonge, *L'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue. Synthèse régionale*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources. Service d'économie minière, 1983, p. 22; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1982*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1983, p. 46; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1983*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1984, p. 39; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des représentants régionaux, 1984*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1985, p. 51, et ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des représentants régionaux, 1985*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1986, p. 48 (pour la période 1981-1984).

À ce niveau, la main-d'œuvre de la mine se renouvelle complètement en l'espace de moins de deux ans et demi! Les années 1963-1967 et 1968-1972 constituent à ce titre un sommet : le taux de remplacement y est respectivement de 47 et de 46 %. Entre 1963 et 1967, la mine enregistre même plus de 254 départs annuels sur une main-d'œuvre totalisant moins de 550 employés. En guise de comparaison, José E. Igartua, dans son étude sur la main-d'œuvre de l'aluminerie Alcan à Arvida au Saguenay, évalue que le taux de remplacement de l'aluminerie oscillait entre 5 et 14 % de 1935 à 1939<sup>134</sup>, soit des niveaux de quatre à neuf fois moins importants que ceux enregistrés à la mine Lamaque.

Plusieurs employés cumulent même plus d'une embauche au sein de la mine. En effet, entre 1948 et 1985, près de 20 % des effectifs sont employés à plus d'une reprise et 7 % y complètent même plus de deux périodes d'embauche<sup>135</sup>. Fait étonnant, la mine réengage même des travailleurs qu'elle a elle-même congédiés quelque temps auparavant<sup>136</sup>. Ces données confirment la présence de multiple va-et-vient de la main-d'œuvre. En plus d'attester d'une réelle mobilité, elles semblent également confirmer l'existence d'un marché de l'emploi avantageux pour les travailleurs. La fréquence des cas de réembauches semble en effet indiquer que la mine éprouve certaines difficultés à recruter de nouveaux effectifs.

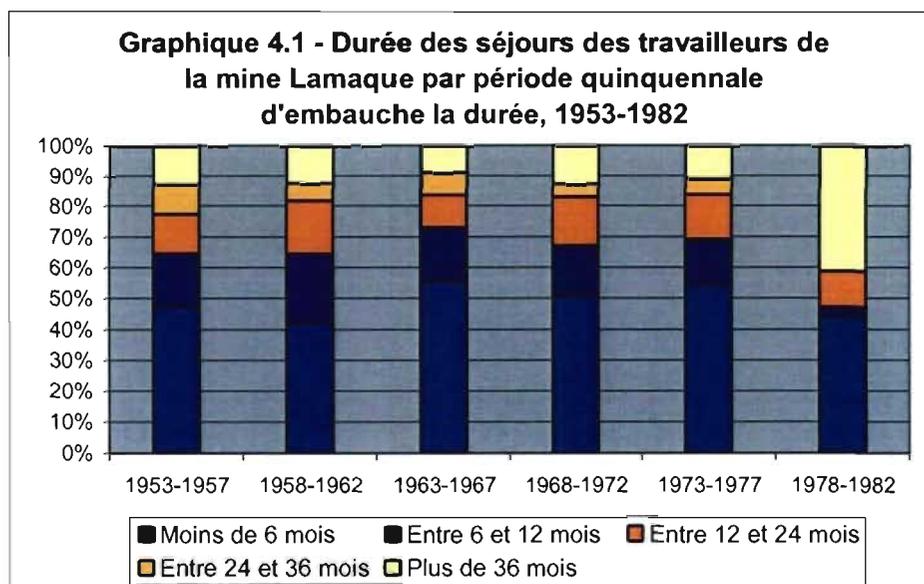
---

<sup>134</sup> José E. Igartua, *Arvida au Saguenay...*, p. 79.

<sup>135</sup> Ces chiffres concordent, dans une large mesure, avec ceux de Guy Gaudreau pour la main-d'œuvre de la mine Sigma (1934-1945) et de la mine Noranda (1926-1939). Voir Guy Gaudreau, « Travailleur de passage et travailleur de carrière : la situation du travail minier en Abitibi, 1926-1945 », dans Guy Gaudreau, *L'histoire des mineurs...*, p. 232.

<sup>136</sup> Même s'ils sont loin de faire légion, les cas de travailleurs congédiés puis réembauchés existent bel et bien : 6 entre eux ont été recensés parmi notre échantillon.

L'analyse de la durée des séjours au sein de l'entreprise est tout aussi révélatrice de cette mobilité. Si l'on en croit le graphique 4.1, entre 1953 et 1977, la proportion de travailleurs dont la durée de l'embauche fut de moins de 12 mois est de plus de 60 %. Au cours des années 1963-1967, ce groupe de travailleurs représente même plus de 70 % de la main-d'œuvre. Le contingent de travailleurs ayant cumulé moins de 6 mois de travail dans l'entreprise est lui aussi très important, et ce, pour l'ensemble de la période étudiée : il compte toujours pour près de la moitié des effectifs de l'entreprise entre 1953 et 1982. À l'opposé, le groupe de travailleurs de longue durée (dont la durée du séjour est d'au moins 2 ans) représente, jusqu'en 1982, qu'une faible minorité de la main-d'œuvre embauchée. Il semble donc que la période des années 1950, 1960, et même d'une partie des années 1970, fut marquée par une intense mobilité des travailleurs.



Ces résultats concordent dans une large mesure avec les conclusions de l'enquête de Guy Gaudreau pour les travailleurs de la Noranda au cours de la période 1926-1939<sup>137</sup>. Entre 1934 et 1939, il évalue à 43 % la proportion de travailleurs embauchés pour une

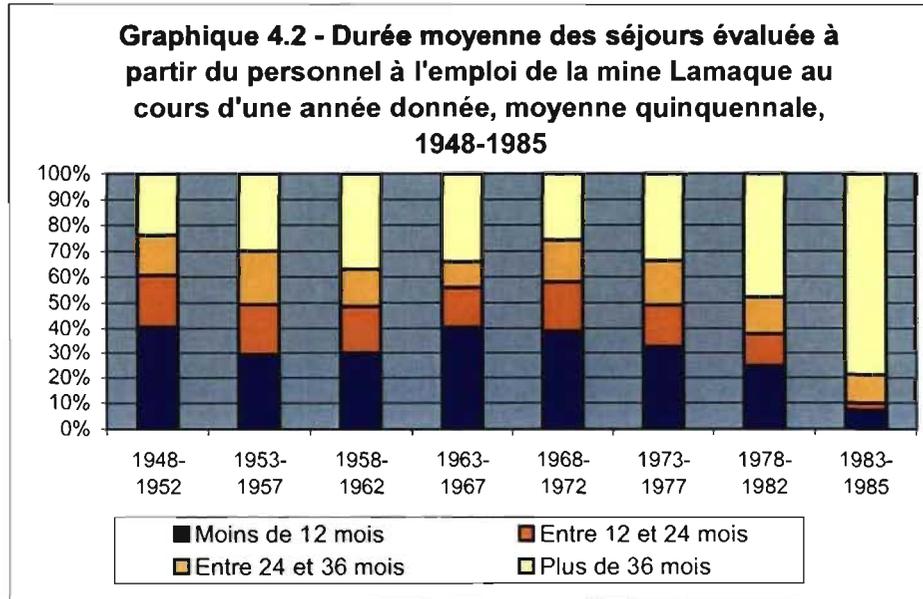
<sup>137</sup> Guy Gaudreau, « Les travailleurs de la Noranda... », p. 158.

période de moins de 6 mois. Même si un écart important réside entre la période traitée par Gaudreau et la nôtre, ces résultats semblent indiquer que les travailleurs miniers affichent toujours à l'aube des années 1950, et même au cours des décennies suivantes, une mobilité similaire à celle des travailleurs miniers des années 1930.

Il appert néanmoins qu'il faut être vigilant avec les données concernant la durée moyenne des embauches : elles tendent à exagérer l'importance des travailleurs de passage. C'est qu'elle compare sur un pied d'égalité l'ensemble des embauches. Un travailleur ayant travaillé pendant 5 ans à la mine possède, dans ce type d'analyse, le même poids qu'un travailleur n'ayant pas même complété six mois. Pourtant, à l'occasion d'une visite de la mine à un moment X, le travailleur de longue durée a de plus forte probabilité d'être à l'emploi de la mine que le travailleur de passage. Au quotidien, les travailleurs de longue durée représentent donc un groupe bien plus important que ce qu'une enquête longitudinale peut indiquer. Une analyse de la durée moyenne des séjours réalisée à partir de ces données a donc pour effet de renforcer l'impression d'instabilité au sein de la main-d'œuvre. Le tableau 4.2 atténue cette distorsion en évaluant la durée moyenne des séjours à partir, non pas des embauches, mais des travailleurs au service de la mine au cours d'une année. Cette approche permet ainsi aux travailleurs de longue durée d'être représentés dans une plus juste perspective<sup>138</sup>.

---

<sup>138</sup> Une analyse basée sur la durée moyenne des embauches ne comptabilise qu'une seule fois chaque employé, qu'il soit au service de la mine 6 mois ou dix ans. À l'opposé, l'une analyse basée sur la durée moyenne des séjours des travailleurs présents au cours d'une année tient compte des travailleurs pour chacune des années pour lesquels ils ont été au service de l'entreprise.



Comme on pouvait s'y attendre, la proportion des travailleurs de passage est beaucoup moins importante : ceux qui ont cumulé un séjour de moins de 12 mois sont d'à peine 35 % entre 1948 et 1972. À ce niveau, nous sommes bien loin des proportions de 60-70 % que l'analyse basée sur les embauches a révélée au graphique 4.1. À l'inverse, les travailleurs de longue durée (dont la durée du séjour est d'au moins 2 ans) forment un groupe beaucoup plus important. De façon générale, ils représentent plus de 45 % de la main-d'œuvre entre 1948 et 1977. Et même les travailleurs au service de la mine depuis au moins trois ans forment un groupe important, représentant près de 30 % de la main-d'œuvre en 1948 et 1977.

Que pouvons-nous retirer de l'analyse combinée des graphiques 4.1 et 4.2 concernant la période 1948-1977? D'abord que la très large majorité des travailleurs qui franchissent les portes de la mine n'y œuvrent que pour une courte période de temps et que peu d'entre eux adoptent la mine Lamaque comme lieu permanent de travail. Mais

cette analyse révèle également qu'au-delà de ces nombreux oiseaux de passage, un certain nombre de travailleurs séjournent au sein de l'entreprise sur une période beaucoup plus longue. Des travailleurs qui, en quelque sorte, adoptent la mine Lamaque comme lieu de travail et font du travail minier une carrière. Ces travailleurs, qui représentent une proportion relativement importante des effectifs de la mine, forment le noyau central de la main-d'œuvre et assurent en quelque sorte un minimum de stabilité au sein de l'entreprise.

#### La relative sédentarisation de la main-d'œuvre à partir des années 1970

Au-delà de la forte mobilité que révèle l'étude de la main-d'œuvre de la mine, nos résultats révèlent, à partir des années 1970, un processus de sédentarisation des effectifs. En effet, l'analyse du taux de remplacement (tableau 4.1) montre une diminution importante de la mobilité au cours des années 1970 et de la première moitié des années 1980. Alors qu'il oscillait autour de 44 % entre 1953 et 1972, le taux de remplacement chute de près de 30 % entre 1973 et 1977 à moins de 12 % pour les périodes 1978-1982 et 1983-1984.

Ce constat est le même si l'on procède à l'analyse de la mobilité à partir de la durée des séjours du groupe de travailleurs au cours d'une année. Comme en témoigne le graphique 4.2, le contingent de travailleurs de longue durée (dont la durée du séjour au d'au minimum 2 ans) augmente de façon considérable : après avoir atteint un creux avec à peine plus de 40 % de la main-d'œuvre entre 1968 et 1972, il représente au cours des

périodes 1973-1977 et 1978-1982, respectivement 51 et 62 % des effectifs de l'entreprise. Entre 1983 et 1985, les travailleurs de longue durée comptent même pour 90 % des effectifs de la mine. À ce stade, les travailleurs de passage (moins d'une année), qui comptaient pour près de 40 % de la main-d'œuvre entre 1968 et 1972, ne représentent plus que 8 % des effectifs de la mine.

Si l'on tient compte des transformations observées au cours du chapitre précédent en ce qui a trait au niveau de qualification des travailleurs au moment de l'embauche, nos résultats indiquent que la main-d'œuvre connaît une importante période de transition à partir des années 1970. Les comportements qui caractérisaient les effectifs miniers des années 1950 et 1960 (intense mobilité, forte proportion de travailleurs sous-qualifiés), comportements hérités dans une large mesure de la main-d'œuvre minière des années 1930 et 1940, ne semblent plus correspondre aux travailleurs miniers de la fin des années 1970 et du début des années 1980. En l'espace d'une courte période de temps, la main-d'œuvre de la mine Lamaque, et, croyons-nous, du reste de l'industrie, devient beaucoup moins mobile, plus propice à la sédentarisation, et dans un autre ordre d'idée, plus expérimentée et mieux qualifiée.

L'étude de la mobilité pourrait bien, à l'instar de l'étude sur les antécédents professionnels, présentée au chapitre précédent, être révélatrice du marché de l'emploi. Face à une conjoncture marquée par la décroissance et les mises à pied, on peut légitimement penser que la propension des travailleurs à la mobilité diminue de façon sensible. Pour les travailleurs souhaitant poursuivre une carrière au sein de l'industrie, le

fait de quitter un poste au moment où de nombreuses mines ferment leurs portes devient une entreprise risquée. L'évolution de la mobilité reflèterait donc, croyons-nous, la conjoncture reliée au marché de l'emploi. Ainsi, à la lumière de nos résultats, le marché de l'emploi entre 1948 et 1972 semble d'abord être marqué par une pénurie de main-d'œuvre, avec une pointe au milieu des années 1960 (voir graphique 4.1 et 4.2). La forte mobilité qui avait caractérisé la main-d'œuvre depuis l'époque du « boom minier » est toujours bien présente. Puis, la mobilité diminue rapidement à partir du début des années 1970 avec un taux de roulement trois fois moins important entre 1978 et 1982 qu'entre 1968 et 1972. Nos résultats semblent indiquer que la pénurie de main-d'œuvre qui a longtemps marqué l'industrie fait place, au cours des années 1970, à une situation de surplus de main-d'œuvre. Cette séquence concorde d'ailleurs en tout point à celle présentée au cours du chapitre précédent sur les antécédents professionnels.

### **Les causes de la mobilité**

De nombreux éléments ont été soulevés par Guy Gaudreau et son équipe afin d'expliquer la forte mobilité qui caractérisait la main-d'œuvre minière des années 1930 et 1940. Nombre de ces facteurs semblent être toujours indiqués pour les années 1950 et 1960 ainsi que d'une partie des années 1970.

Le travail dans les mines soulève de nombreuses réticences. Le simple fait de travailler sous terre suffit à plusieurs pour les convaincre de ne pas faire du travail minier

leur métier<sup>139</sup>. Et puis le travail minier, même à l'aube des années 1980, reste un emploi dangereux : les risques d'accident sont nombreux (effondrements souterrains, explosifs, chargement et manutention du minerai, dispositifs d'échafaudage) et les cas de décès sont fréquents<sup>140</sup>. De plus, l'environnement de travail, surtout en milieu souterrain, est propice à l'apparition de nombreuses maladies industrielles. L'intervention de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), plus active à partir des années 1970, permet certes de réaliser d'importants progrès, mais les résultats tardent néanmoins à se faire sentir<sup>141</sup>. Ainsi, comme les risques d'accidents ou de problèmes de santé sont élevés, l'épisode minier est considéré comme temporaire pour de nombreux travailleurs.

L'hostilité des zones minières effraie aussi. L'impression d'isolement, plus marquée lors du développement de nouvelles zones minéralisées, vaut également pour les centres miniers de plus grande envergure comme Rouyn-Noranda et Val-d'Or<sup>142</sup>. Comme les services y sont plus limités et les hivers plus longs et rigoureux, de nombreux travailleurs laissent leur famille derrière eux, les rendant, du coup, plus susceptibles de mobilité. Ce n'est qu'une faible minorité de travailleurs qui entretiennent l'idée, au moment de leur venue en région, de s'établir de façon permanente, et ce, qu'ils

---

<sup>139</sup> Guy Gaudreau, « *Mises en contexte historique...* », p. 36.

<sup>140</sup> Marc Vallières recense plus de 400 accidents mortels au sein de l'industrie minière québécoise de 1950 à 1975 (Marc Vallières, *Des mines et des hommes...*, p. 386).

<sup>141</sup> Les données fournies par Marc Vallières témoignent même d'une hausse des taux d'accident au cours de la première moitié des années 1970. Mais, à son avis, cette augmentation témoigne davantage d'une multiplication des demandes d'indemnisation concernant des accidents légers que d'un réel relâchement de l'industrie (*Ibid.*, p. 384-385).

<sup>142</sup> Guy Gaudreau, « *Mises en contexte historique...* », p. 36.

proviennent d'Europe ou reste du Québec<sup>143</sup>. Animés par un goût d'aventure, nombreux sont ceux qui souhaitent, le temps d'une période, faire un « coup d'argent »<sup>144</sup>.

La durée de vie limitée des entreprises minières favorise d'autant la mobilité<sup>145</sup>. Nombre de gisements connaissent une durée d'exploitation limitée<sup>146</sup>. Même les mines dont le sous-sol est plus riche, comme c'est le cas de la mine Lamaque, l'avenir de l'exploitation n'est jamais totalement assuré; il reste, dans une large mesure, soumis aux aléas de l'économie<sup>147</sup>.

Enfin, la pénurie de main-d'œuvre qui affecte le secteur minier au cours de la période d'avant-guerre caractérise toujours l'industrie cours des années 1950 et 1960. Elle est un puissant stimulant à la mobilité. La crainte de se retrouver sans emploi ne semble guère affecter les travailleurs miniers : plus de 80 % des départs sont volontaires à la mine Lamaque. Jusqu'à la fin des années 1960, un travailleur minier, le moins expérimenté, qui claque la porte, a de bonnes chances de se trouver un nouvel emploi dans une autre entreprise minière au cours des semaines suivantes.

---

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>144</sup> Guy Gaudreau et Paul de la Riva, « *Les ouvriers-mineurs de Sudbury...* », p. 141.

<sup>145</sup> Guy Gaudreau, « *Mises en contexte historique...* », p. 37.

<sup>146</sup> 19 des 72 mines d'or mises en exploitation entre 1929 et 1980 ont connu une durée de vie de moins de 3 ans et 37 d'entre elles furent en activité pendant moins de 6 ans (voir Annexe III, p. 100). Benoît-Beaudry Gour, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981, p. 27; Benoît-Beaudry Gour, *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque*, Rouyn, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983, p. 111 et 113; Marc Vallières, *Des mines et des hommes*, Québec, Les publications du Québec, 1988, p. 325-326; ministère des l'Énergie et des Ressources, *Le marché mondial et l'industrie québécoise de l'or en 1986-1987. Portrait*, Québec, Service de l'économie minière, 1987, p. 78-79.

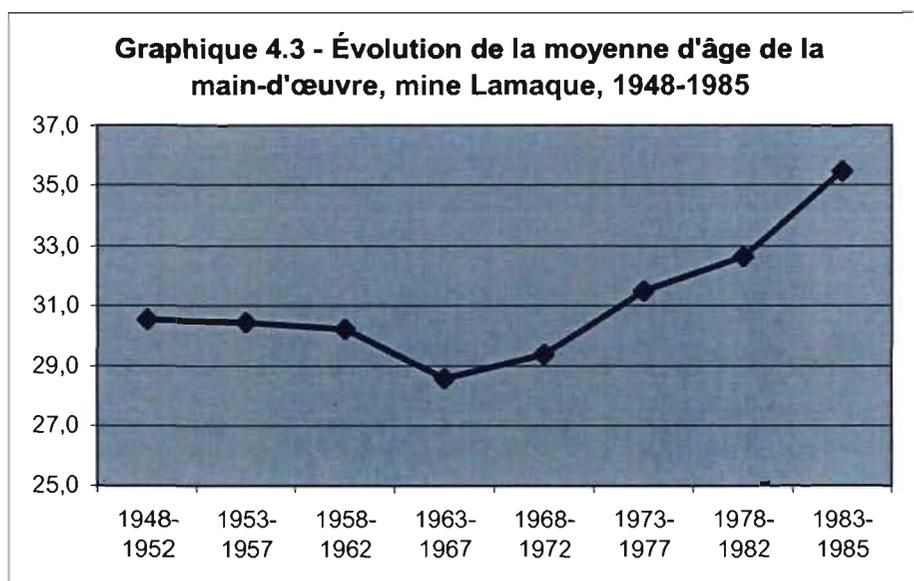
<sup>147</sup> Guy Gaudreau et Paul de la Riva, *Les ouvriers-mineurs de Sudbury...*, p. 140.

## La sédentarisation de la main-d'œuvre : tentatives d'explication

Le processus de sédentarisation observé à partir du début des années 1970 étonne par son intensité. En l'espace de quelques années, le taux de remplacement de personnel diminue sensiblement, les travailleurs œuvrant sur des périodes de plus en plus longues. Comment alors expliquer ce brusque changement de comportement? À notre avis, cette transformation s'explique par de nombreux facteurs.

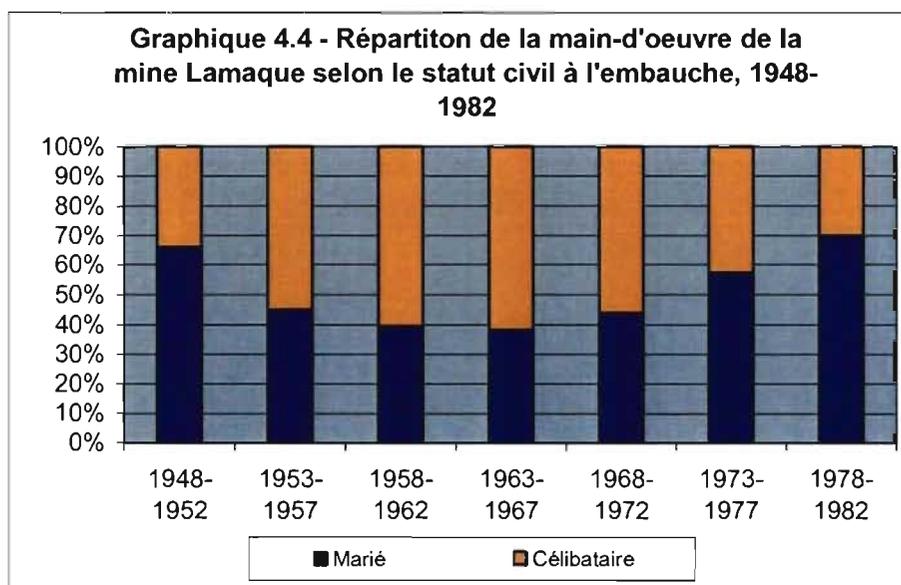
### La mobilité et les changements démographiques

Entre 1949 et 1985, la main-d'œuvre de la mine Lamaque connaît diverses transformations démographiques qui pourraient être en partie responsables de sa relative sédentarisation. L'évolution de la moyenne d'âge et de l'état civil des travailleurs pourrait, croyons-nous, offrir une première explication.



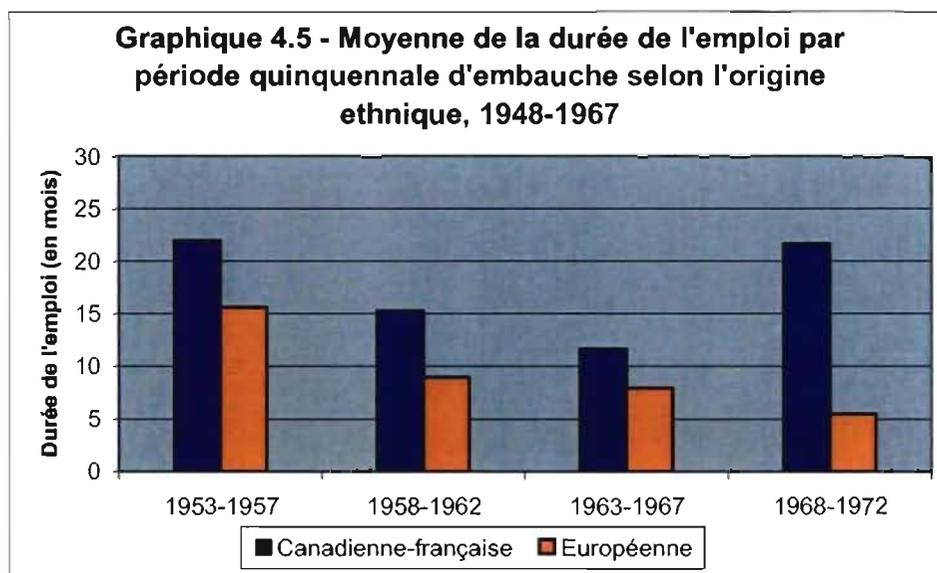
La moyenne d'âge de la main-d'œuvre, après s'être maintenue autour de 30 ans et demi entre 1948 et 1962, chute à 28 ans et demi entre 1963-1967 et à un peu plus de 29 ans au cours de la période suivante. Puis, elle connaît une importante progression à partir de la fin des années 1960, bondissant à 32 ans au cours des périodes 1973-1977 et 1978-1983 à plus de 35 ans entre 1983 et 1985.

Sans grand étonnement, l'analyse de l'état civil des effectifs de la mine au moment de l'embauche présente des variations similaires, un travailleur plus âgé possédant de plus fortes probabilités d'être marié qu'un jeune travailleur. Ainsi, à l'exception de la période 1948-1952, les travailleurs mariés sont minoritaires jusqu'au début des années 1970; ils représentent environ 41 % du personnel embauché entre 1953 et 1972, avec un creux d'à peine 38 % de 1963 à 1967. Ce groupe devient toutefois majoritaire à partir de 1973, représentant respectivement 58 et 70 % des effectifs de la mine au cours des années 1973-1977 et 1978-1982.



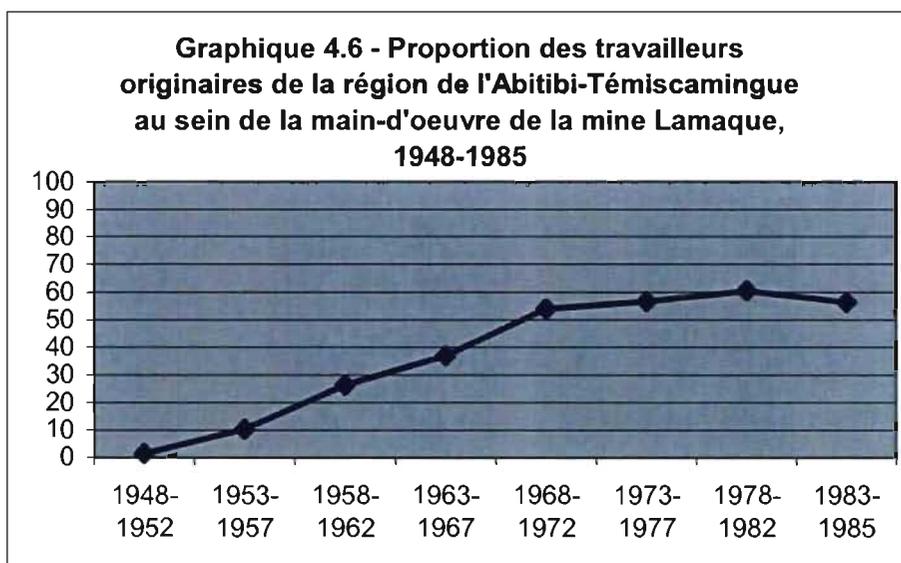
De façon générale, on observe donc un vieillissement de la main-d'œuvre et une croissance du contingent de travailleurs mariés. À notre avis, ces transformations sont en partie responsables des changements survenus dans sa mobilité. Comme une main-d'œuvre jeune et célibataire possède une plus forte disposition à la mobilité, la présence de plus de plus marquée de travailleurs mariés et âgés a certainement favorisé sa sédentarisation. D'ailleurs, il est intéressant de noter les similitudes entre l'évolution du taux de roulement du personnel (tableau 4.1) et l'évolution de l'âge moyen et de l'état civil de la main-d'œuvre (tableaux 4.3 et 4.4). Elles attestent toutes deux d'une évolution semblable à plus d'un niveau.

Les transformations de l'origine nationale et régionale des effectifs de la mine pourraient également expliquer l'évolution de la mobilité. Comme nous l'avons observé au chapitre sur la composition ethnique de la main-d'œuvre (chapitre 2), on observe, à partir de la fin des années 1940, un processus de canadianisation des effectifs à la mine Lamaque qui pourrait avoir largement joué en faveur de la sédentarisation.



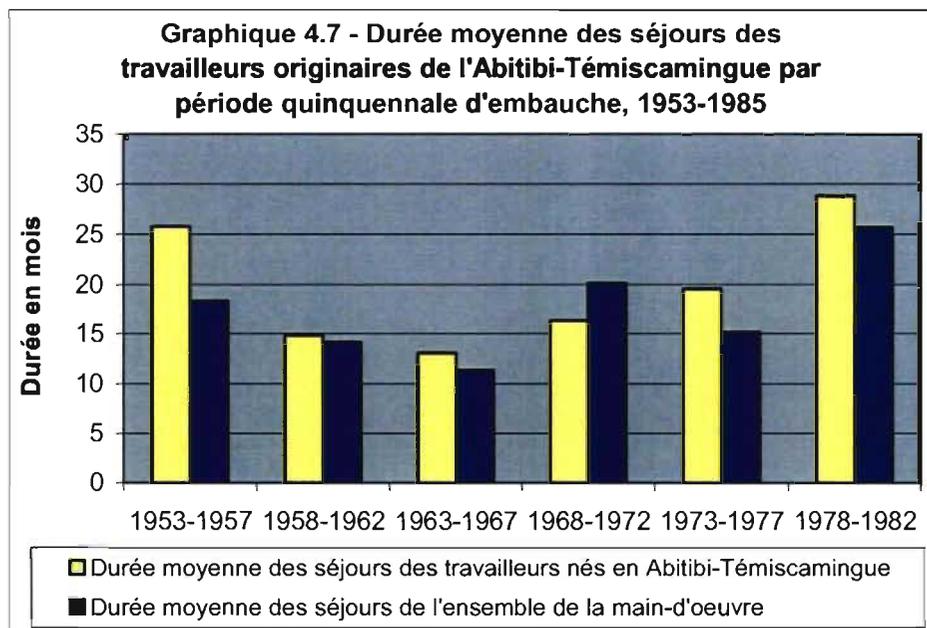
Comme le démontre le graphique 4.5, les Canadiens français, entre 1953 et 1972, ont toujours affiché une plus forte propension à la sédentarité que leurs collègues européens. Si l'écart entre la durée moyenne d'embauche entre Canadiens français et Européens est relativement peu important entre 1953 et 1968, il devient substantiellement plus marqué au cours de la période suivante : de 4 à 7 mois supérieure à celle des travailleurs européens entre 1953 et 1967. Par la suite, de 1968 à 1972, la durée moyenne des séjours des Canadiens français devient quatre fois plus longue que celle de leurs collègues européens. À partir de la fin des années 1960, les travailleurs canadien-français présentent donc une disposition à la sédentarité nettement plus marquée que leurs confrères européens. Ainsi, à la lumière de ces résultats, le processus de canadianisation de la main-d'œuvre a contribué, dans une certaine mesure, à la sédentarisation de la main-d'œuvre.

L'évolution de l'origine régionale de la main-d'œuvre pourrait également avoir causé une incidence non négligeable sur la mobilité.



Le graphique 4.6 révèle qu'en plus d'être plus canadienne-française, la main-d'œuvre de la mine devient également plus témiscabitiennne. En effet, la proportion de travailleurs originaire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue croît de façon importante entre 1948 et 1982 : d'une proportion de moins de 1 % entre 1948 et 1952, ces travailleurs représentent déjà plus de 50 % de la main-d'œuvre entre 1968 et 1972. À partir de cette période, et ce jusqu'en 1985, leur proportion se stabilise pour osciller entre 54 et 60 % des effectifs. Ainsi, surtout à partir de la fin des années 1960, la main-d'œuvre de la mine devient non seulement plus canadienne-française, mais également majoritairement témiscabitiennne.

« L'abitibianisation » de la main-d'œuvre a sans doute joué un rôle important dans le processus de sédentarisation. C'est que, de façon générale, cette main-d'œuvre est plus disposée à la sédentarité.



Comme le représente le graphique 4.7, à l'exception de la période 1968-1972, la durée moyenne des séjours des effectifs originaires de l'Abitibi-Témiscamingue est toujours supérieure à celle de l'ensemble de la main-d'œuvre de la mine. Cet écart n'est pas surprenant. Les travailleurs nés en Abitibi-Témiscamingue possèdent sans doute davantage d'attachement à la région. Plus enracinés, ils sont plus enclins à s'y établir de façon permanente, voire à y élever une famille. Ainsi établis, ils deviennent beaucoup moins enclins à la mobilité.

Entre 1948 et le début des années 1980, d'importantes transformations démographiques touchent les effectifs de la mine Lamaque. Au total, il en ressort une main-d'œuvre plus âgée, dont la majorité est mariée, largement canadienne-française et dont la majeure partie est native de la région l'Abitibi-Témiscamingue. Ce travailleur minier type, dont les traits se précisent tout au long des années 1970 et 1980, est davantage disposé à la sédentarité, à s'établir en permanence dans la région et à faire du travail minier son métier.

Néanmoins, à notre avis, les changements démographiques ne peuvent expliquer à eux seuls l'adoption de ces nouveaux comportements. Il faut, croyons-nous, regarder du côté des transformations qui touchent l'industrie minière de l'Abitibi à partir de la fin des années 1960 afin de saisir de façon plus complète les causes de cette transition.

#### La mobilité et les transformations au sein de l'industrie minière

Les transformations qui touchent l'industrie aurifère et l'industrie des métaux de base à partir des années 1970 ont, à notre avis, joué un rôle majeur dans le processus de sédentarisation de la main-d'œuvre de la mine Lamaque. Le déclin de l'industrie des métaux de base, que nous avons relevé précédemment, a certainement eu une incidence importante sur la mobilité. Les pertes d'emploi dans ce secteur sont importantes : de 1974 à 1979, les effectifs chutent de 10 500 à 6 700 employés au Québec<sup>148</sup>. La situation de l'emploi au sein de l'industrie aurifère n'est guère plus reluisante : après avoir chuté de façon considérable au début des années 1970, les effectifs stagnent autour de 1 400 employés pour le reste la décennie<sup>149</sup>. Ce n'est qu'à partir du début des années 1980 que le nombre d'employés connaît une progression qui, néanmoins, n'est pas à même de compenser les lourdes pertes enregistrées dans le secteur des métaux de base<sup>150</sup>. Cette décroissance de l'emploi a selon nous favorisé la sédentarisation, car il devint risqué de quitter un emploi dans l'espoir d'en dénicher un nouveau. Les travailleurs se sont ainsi adaptés à la conjoncture et ont préféré la sécurité et la sédentarité, à l'indépendance et à la mobilité.

L'augmentation des salaires à partir du début des années 1970 est à notre avis un autre facteur permettant d'expliquer l'extension des périodes d'embauche à la mine Lamaque et probablement dans le reste de l'industrie aurifère. Comme nous l'avons observé au dernier chapitre, l'industrie aurifère, après avoir accusé pendant de nombreuses années une sous-rémunération des travailleurs par rapport à ceux de

---

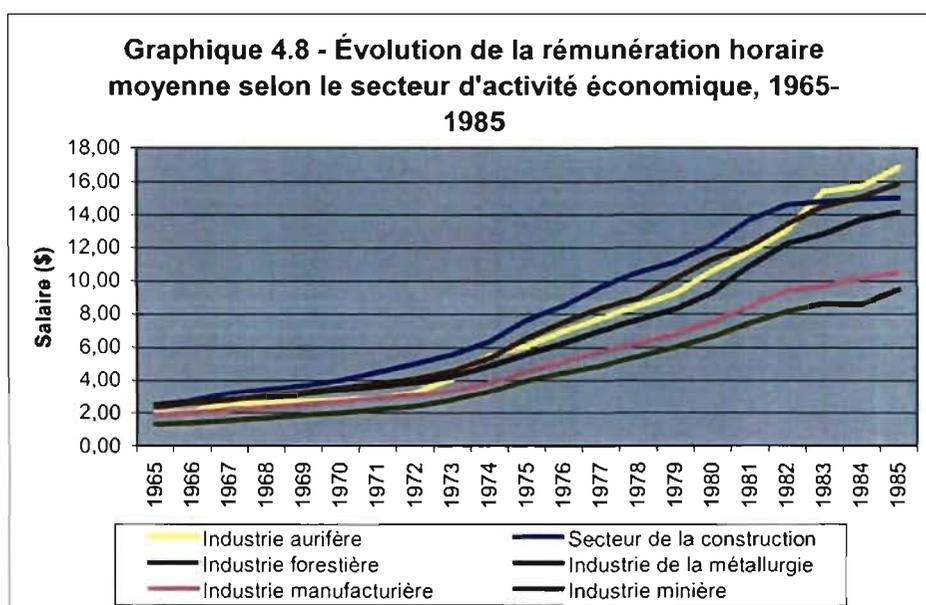
<sup>148</sup> Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique...*, p. 122.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>150</sup> En effet, malgré le fait qu'il s'est créé près de 1500 emplois au sein de l'industrie aurifère entre 1974 et 1985, plus de 4000 emplois ont été perdus au cours de la même période au sein de l'industrie des métaux de base. Voir *Ibid.*, p. 120 et 122.

l'industrie des métaux de base, offre, à partir des années 1970, des conditions salariales de plus en plus compétitives. En l'espace de quelques années, l'augmentation des salaires permet aux travailleurs de profiter de salaires comparables à ceux des mines de cuivre.

Et cet avantage vaut tout autant lorsque l'on fait la comparaison avec de nombreux autres secteurs d'activités économiques.

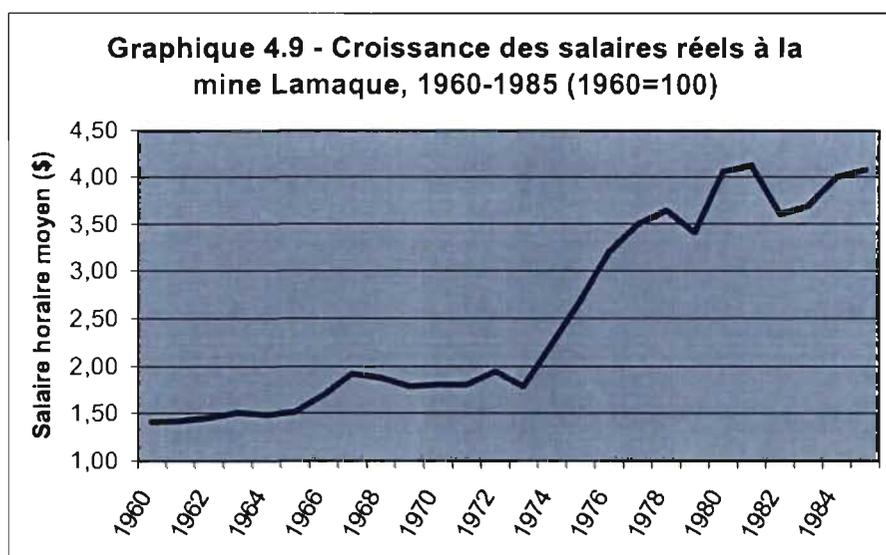


Source : Statistique Canada, *Heures hebdomadaires et rémunérations horaires moyennes des ouvriers (CT1-1960) 1961-1983*, CANSIM, tableau 281-0022, Statistique Canada, *Rémunération horaire moyenne et moyenne des heures pour les salariés rémunérés à l'heure (l'EERH), annuel, 1983-2000*, CANSIM, tableau 281-0008 et ministère de l'Énergie et des Ressources, *Portrait statistique de l'industrie minière québécoise, 1900-1988*, Québec, Service de la statistique et de l'économie minière, 1990, p. 120 et 122.

En effet, comme en fait foi le graphique 4.8, l'industrie aurifère accusait, sur le plan salarial, un retard important face aux secteurs de la métallurgie, de la construction et de l'industrie minière en général jusqu'au début des années 1970. Cette situation change rapidement par la suite. La croissance soutenue de la rémunération horaire permet à l'industrie aurifère de devancer dès 1972 les salaires offerts dans l'industrie

manufacturière et de rattraper l'année suivante ceux des secteurs miniers et de la métallurgie. Ils deviennent même supérieurs à partir de 1982-1983 à ceux octroyés dans le secteur de la construction, pourtant reconnu pour offrir des salaires avantageux. L'industrie aurifère se positionne ainsi, dès le début des années 1980, parmi les secteurs industriels québécois offrant les meilleurs salaires.

L'évolution des salaires témoigne non seulement d'un important rattrapage salarial au cours des années 1970 et 1980, mais aussi d'une croissance significative du pouvoir d'achat des travailleurs de la mine Lamaque comme le montre le graphique 4.9<sup>151</sup>.



Source : Statistique Canada, *Indice des prix à la consommation (IPC)*, le contenu du panier de 1992, annuel (1986=100), 1914 à 1997, CANSIM, tableau 326-0006 et Lamaque Gold Mines, *Fiches d'engagement du personnel, échantillon 1948-1985*.

<sup>151</sup> Les informations sur les salaires qui apparaissent sur les fiches d'employés ne permettent malheureusement pas de connaître les revenus complets des travailleurs car elles n'indiquent pas les primes au rendement, largement répandus au sein de l'industrie minière. Il est donc difficile de comparer, en toute équité, l'évolution salariale des travailleurs de la mine Lamaque avec celle du reste de l'industrie aurifère et des autres secteurs industriels québécois. Pour cette raison, nous croyons qu'il est plus indiqué d'analyser la progression des salaires à la mine Lamaque selon l'évolution du coût de la vie.

Après avoir connu une évolution comparable à l'augmentation du coût de la vie au cours des années 1960, le salaire réel des travailleurs de la mine Lamaque augmente de façon considérable à partir de 1973, et ce, compte tenu de l'inflation galopante des années 1970, passant de 1,78\$ en 1973 à 4,12\$ en 1981 (graphique 4.9). Cette progression de plus de 200 % du pouvoir d'achat des mineurs a certainement contribué à faciliter le recrutement de personnel et à favoriser sa rétention et, conséquemment, sa sédentarité.

Tout compte fait, la période 1970-1985 a marqué une importante progression des salaires à la mine Lamaque ainsi que dans l'ensemble de l'industrie aurifère. Cette situation pourrait bien être en partie responsable de la relative sédentarisation de la main-d'œuvre de la mine.

\* \* \*

L'étude de la mobilité de la main-d'œuvre à mine Lamaque a mis en lumière un processus de sédentarisation des effectifs. Longtemps marqués par une forte mobilité, ces travailleurs sont devenus, en l'espace de quelques années seulement, beaucoup plus stables. Ce processus, qui s'amorce à partir du début des années 1970, est, à notre avis, le résultat de multiples causes. Parmi celles-ci, notons les changements observés dans la composition de la main-d'œuvre. Au fil des années, la main-d'œuvre devient plus âgée, plus mariée, plus canadienne-française et, de surcroît, plus témiscabitiennaise, caractéristiques qui partagent le dénominateur commun de favoriser la sédentarisation des travailleurs.

Les profondes transformations qui affectent l'industrie minière de l'Abitibi pourraient également largement expliquer le passage vers la sédentarité. Les nombreuses mises à pied dans le secteur des métaux de base, qui auraient considérablement réduit la demande de travailleurs dans l'industrie, ainsi que l'accroissement de la rémunération dans l'industrie aurifère auraient eu pour effet de inciter la main-d'œuvre à œuvrer plus longtemps à la mine. Les travailleurs de l'industrie de l'or auraient ainsi perdu l'un des traits caractéristiques les plus dominants et les plus récurrents de leur profession, c'est-à-dire la mobilité, et auraient préféré la sédentarité et la sécurité à l'indépendance et à la mobilité.



Photo 4.1 – Un mineur effectue des travaux de dynamitage à la mine Lamaque en 1964. (Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or)

## CONCLUSION

Considérée à sa fermeture comme la plus riche mine d'or de l'histoire du Québec, la mine Lamaque est un puissant symbole à la fois de l'industrie minière québécoise que du « boom minier » des années 1930. Véritable reflet de l'histoire de l'industrie aurifère québécoise, son parcours est emblématique de l'évolution de cette industrie, et ce, du milieu des années 1930 au début des années 1980.

Suite à une période de forte expansion qui lui permet de se hisser parmi les plus importants producteurs et employeurs miniers de la province, la mine Lamaque subit, à l'instar du reste de l'industrie aurifère, les contrecoups des années de guerre dès 1942. La guerre terminée et la pénurie de main-d'œuvre atténuée, elle entre, à partir de la fin des années 1940, dans une longue période de stabilité et de relative prospérité. L'effet combiné du gel du prix de l'or et de l'augmentation soutenue des coûts de production menace néanmoins l'avenir de la mine à partir de la seconde moitié des années 1960. Seules la richesse de son gisement et la découverte de nouvelles zones minéralisées lui permettent de traverser ces années difficiles ainsi que de survivre à l'hécatombe qui touche l'ensemble de l'industrie aurifère et provoque de nombreuses mises à pied. Toutefois, la hausse vertigineuse du prix de l'or au cours des années 1970 donne un nouveau souffle à l'industrie aurifère et profite largement à la mine Lamaque qui enregistre des profits sans précédent. Mais au moment où de nouveaux gisements sont découverts et que l'industrie de l'or connaît un second « boom minier », la mine Lamaque entre dans une phase de décroissance : après cinq décennies d'exploitation, le riche

gisement de la mine Lamaque montre d'importants signes d'épuisement. La doyenne des mines d'or du Québec rend l'âme en mars 1985.

Berceau du peuplement et du développement de la région de la Vallée-de-l'Or, la mine Lamaque incarne également l'histoire de ces travailleurs qui par milliers ont franchi ses portes et ont contribué à façonner le visage de l'Abitibi minière. L'analyse des fichiers d'employés de la mine Lamaque, qui constitue le cœur de cette étude, a permis de jeter un nouvel éclairage sur l'histoire de ces travailleurs et sur les grandes transformations dont ils sont sujets depuis les années 1950 jusqu'au milieu des années 1980.

À la lumière de nos résultats, ces transformations se matérialisent autour de deux périodes-clés. La période 1948-1960 est le théâtre de mutations majeures en ce qui concerne la composition ethnique de la main-d'œuvre. On assiste alors à un processus de canadianisation des effectifs : d'un groupe minoritaire au début des années 1950, le contingent canadien-français représente près de 80 % des travailleurs au début des années 1960. Le cosmopolitisme qui avait caractérisé la main-d'œuvre de la mine, comme ceux de l'ensemble de l'industrie minière abitibienne, et ce, depuis les premiers jours du « Boom minier », laisse soudainement place à un contexte de relative homogénéité.

Les années 1967-1977, qui forment la seconde période-clé, sont marquées par de profondes transformations, et ce, à plus d'un niveau. En l'espace d'une courte période de temps, les comportements caractéristiques des travailleurs miniers (forte mobilité, faiblesse relative du contingent de travailleurs expérimentés), après s'être affirmés avec

intensité à partir de la fin des années 1950, se métamorphosent. On assiste alors à un processus de sédentarisation de la main-d'œuvre ainsi qu'à un accroissement significatif du niveau de qualification des effectifs : les travailleurs sont deux fois plus expérimentés et le taux de roulement fond du tiers entre la fin des années 1960 et la fin des années 1970. La main-d'œuvre, dorénavant plus âgée et majoritairement mariée, semble tout à coup moins encline à quitter la mine pour d'autres cieux. Plus enracinés à la région, – le contingent de travailleurs nés en Abitibi-Témiscamingue croît de façon importante tout au long des années 1950 et 1960 – nombreux sont les travailleurs qui oeuvrent au sein de l'entreprise pendant plus de trois ans et qui font de la mine Lamaque leur lieu de travail permanent. Plus compétitifs, les salaires offerts à la mine Lamaque ainsi que dans le reste de l'industrie attirent une main-d'œuvre nettement plus expérimentée et incitent les travailleurs à prolonger leur séjour dans l'entreprise. Les nombreuses mises à pied effectuées dans le secteur des métaux de base facilitent d'autant le recrutement de la main-d'œuvre qu'elles mettent un terme à la pénurie de travailleurs qui sévit depuis les tout premiers jours de l'industrie minière dans la région, pénurie qui devint particulièrement aiguë au cours des années 1960 et qui força d'ailleurs la mine à embaucher une main-d'œuvre moins expérimentée et plus largement issue d'autres secteurs d'activités économiques, particulièrement du secteur forestier.

Au total, les périodes 1948-1960 et 1967-1977 vont profondément transformer le visage de la main-d'œuvre : les caractéristiques propres aux effectifs miniers, traits hérités dans une large mesure de la main-d'œuvre minière des années 1930 et 1940, ne correspondent plus avec ceux du milieu des années 1970. D'une main-d'œuvre

cosmopolite, mobile et peu expérimentée, celle de la fin des années 1970 est ethniquement beaucoup plus homogène – la grande majorité des travailleurs étant de nationalité canadienne-française et, de surcroît, native de la région de l'Abitibi-Témiscamingue – plus sédentaire, plus âgée et plus expérimentée.

Dans un autre ordre d'idée, cette étude s'est intéressée aux travailleurs d'origine européenne. En plus de mettre en lumière l'évolution de leur origine nationale, l'analyse des fichiers d'employés a révélé d'étonnantes similitudes entre le contingent canadien-français et européen en ce qui concerne la mobilité et le niveau de qualification. Ainsi, à la lumière de nos résultats, et contrairement à ce que l'on pourrait être porté à croire, les Canadiens français n'accusent plus de déficit d'expérience du secteur minier et les Européens ne manifestent pas une mobilité plus intense au cours des premières décennies de la seconde moitié du 20e siècle.

Cette étude a donc permis de mettre en lumière l'évolution de la main-d'œuvre de la mine Lamaque au cours de la période 1948-1985, d'offrir une des rares synthèses de l'histoire de l'industrie aurifère québécoises ainsi que de jeter un éclairage sur les travailleurs d'origine européenne. Ultimement, elle a contribué à enrichir nos connaissances du secteur minier québécois.

## Annexe I – Statistiques de l'industrie aurifère québécoise 1930-1985

Année	Production d'or	Valeur production aurifère				Effectifs miniers		
	Total (oz)	Total (,000\$)	Total en dollars constant 1992=100	% Industrie aurifère vs. Ensemble de l'industrie minérale	Prix de l'or (\$/once)	Industrie aurifère	Ensemble de l'industrie minérale	% Industrie aurifère vs. Ensemble de l'industrie minérale
1930	147 747	2 930	2,9	7	19,8	336	13 754	2
1931	300 075	6 476	6,8	17	21,6	391	13 185	3
1932	401 105	9 418	10,0	35	23,5	715	9 821	7
1933	382 886	10 951	11,4	39	28,6	1 202	10 737	11
1934	190 103	13 459	13,3	43	70,8	1 949	13 180	15
1935	470 545	16 558	16,4	42	35,2	3 369	15 473	22
1936	666 139	23 361	23,2	47	35,1	5 140	17 646	29
1937	712 004	24 913	24,1	38	35,0	6 646	23 817	28
1938	875 285	30 835	30,6	45	35,2	5 837	24 378	24
1939	951 001	34 395	34,4	44	36,2	5 386	24 504	22
1940	1 016 162	39 122	38,0	45	38,5	5 720	24 991	23
1941	1 084 432	41 751	39,3	46	38,5	6 103	21 462	28
1942	1 090 659	41 990	40,3	40	38,5	5 738	20 939	27
1943	927 620	35 713	34,9	35	38,5	4 258	19 180	22
1944	745 195	28 690	28,4	32	38,5	4 171	18 499	23
1945	661 063	25 451	25,2	28	38,5	4 121	18 567	22
1946	597 949	21 975	21,3	24	36,8	5 070	21 505	24
1947	616 191	21 567	19,4	18	35,0	5 282	23 365	23
1948	771 071	34 575	31,6	23	44,8	5 128	25 504	20
1949	960 408	26 987	25,8	18	28,1	5 203	24 900	21
1950	1 098 082	41 782	41,0	19	38,0	5 493	26 449	21
1951	1 068 655	39 342	35,1	15	36,8	5 265	28 498	18
1952	1 113 035	38 144	36,9	14	34,3	5 065	30 810	16
1953	1 024 274	35 256	35,7	14	34,4	4 498	29 088	15
1954	1 097 835	37 403	37,2	13	34,1	4 410	29 680	15
1955	1 156 418	39 920	39,9	11	34,5	4 375	31 103	14

1956	1 037 060	35 726	35,0	8	34,4	3 728	31 743	12
1957	1 010 272	33 895	32,9	8	33,6	3 126	34 726	9
1958	1 044 283	35 485	34,7	10	34,0	3 429	31 927	11
1959	997 094	33 472	32,9	8	33,6	3 358	32 984	10
1960	1 033 072	35 073	34,7	8	34,0	3 285	32 245	10
1961	1 054 029	37 376	37,0	8	35,5	3 076	31 898	10
1962	993 949	37 184	36,8	7	37,4	2 975	33 332	9
1963	917 229	34 625	34,0	6	37,7	2 821	34 117	8
1964	934 769	35 288	34,6	5	37,8	2 830	34 086	8
1965	905 388	34 159	33,4	5	37,7	2 856	34 030	8
1966	935 555	35 280	33,9	5	37,7	2 538	33 952	7
1967	836 173	31 528	30,3	4	37,7	2 423	31 764	8
1968	781 968	29 488	28,2	4	37,7	2 257	31 017	7
1969	761 456	28 700	27,4	4	37,7	2 101	30 059	7
1970	692 502	25 318	24,3	3	36,6	1 708	30 008	6
1971	646 839	22 862	22,1	3	35,3	1 422	29 237	5
1972	543 367	31 302	30,2	4	57,6	1 274	30 510	4
1973	493 168	46 800	44,4	5	94,9	1 317	32 970	4
1974	453 003	68 538	63,5	6	151,3	1 455	33 929	4
1975	463 168	73 897	66,4	6	159,5	1 435	31 538	5
1976	475 710	57 049	51,5	4	119,9	1 362	32 168	4
1977	486 007	74 375	69,9	4	153,0	1 343	30 582	4
1978	498 020	106 932	100,2	6	214,7	1 335	27 918	5
1979	484 950	169 728	159,9	8	350,0	1 476	29 755	5
1980	543 828	358 000	340,9	15	658,3	1 934	29 179	7
1981	571 320	307 100	262,7	13	537,5	2 386	30 372	8
1982	795 380	366 100	332,7	19	460,3	2 639	25 705	10
1983	904 290	459 500	438,2	23	508,1	2 597	22 997	11
1984	966 997	429 684	409,7	21	444,3	3 012	22 837	13
1985	993531	419 316	402,0	19	422,0	2 879	21 906	13

Sources : Ministère de l'énergie et des ressources, *Portrait statistique de l'industrie minière québécoise 1900-1988*, Québec, Service de la statistique et de l'économie minière, 1990, 143 pages.

## Annexe II – Statistiques de la Lamaque Gold Mines 1935-1985

Année	Tonnage traité	Production d'or (en once)	Teneur (Once/tonne)	Prix de l'or (\$/Once)	Valeur de la production	Valeur en dollars constants 1992=100	Réserves (tonnes)	Effectifs
1935	83 847	29 122	0,347	35,2	1 019 289		316 191	270
1936	201 356	76 367	0,379	35,1	2 686 071	2 674 355	472 178	516
1937	230 465	82 472	0,358	35,0	2 892 329	2 800 758	658 550	658
1938	393 715	129 653	0,329	35,2	4 563 583	4 531 799	742 236	760
1939	437 892	132 959	0,304	36,2	4 832 830	4 832 830	846 940	715
1940	444 721	127 264	0,286	38,5	4 899 668	4 742 076	906 090	721
1941	448 934	128 702	0,287	38,5	4 955 040	4 645 587	951 005	738
1942	376 561	112 622	0,299	38,5	4 335 958	4 139 719	1 130 804	600
1943	269 535	76 119	0,282	38,5	2 930 995	2 848 405	2 083 533	410
1944	203 435	52 787	0,259	38,5	2 032 328	2 004 936	2 530 212	342
1945	157 365	45 064	0,286	38,5	1 734 976	1 716 158	2 558 943	256
1946	145 315	36 828	0,253	36,8	1 357 937	1 310 185	2 329 231	247
1947	209 495	50 854	0,243	35,0	1 785 804	1 652 435	2 436 828	278
1948	351 110	71 979	0,205	44,8	2 523 312	2 276 494	2 440 712	334
1949	504 350	103 367	0,205	28,1	3 736 902	3 646 784	2 542 364	496
1950	537 255	111 481	0,208	38,0	4 249 954	4 146 867	2 596 113	593
1951	548 999	119 519	0,218	36,8	4 470 535	4 042 687	2 601 137	596
1952	687 980	134 020	0,195	34,3	4 853 341	4 717 044	2 647 818	658
1953	733 235	135 854	0,185	34,4	5 325 867	5 383 303	2 608 419	604
1954	735 695	130 517	0,177	34,1	5 039 528	5 007 637	3 573 164	577
1955	736 425	128 750	0,175	34,5	4 591 469	4 591 469	2 537 178	538
1956	731 216	120 783	0,165	34,4	4 392 241	4 310 250	2 539 837	520
1957	742 000	124 867	0,168	33,6	4 428 289	4 299 861	2 492 660	533
1958	761 140	126 799	0,167	34,0	4 571 934	4 471 291	2 507 693	544
1959	758 470	122 933	0,162	33,6	4 468 366	4 392 167	2 365 710	563
1960	569 390	99 543	0,175	34,0	3 594 089	3 545 254	2 337 869	582
1961	763 320	133 052	0,174	35,5	4 684 875	4 646 020	2 360 420	574
1962	780 970	129 980	0,166	37,4	4 847 456	4 797 350	2 349 157	577
1963	766 300	124 817	0,163	37,7	4 738 545	4 661 601	2 354 316	536

1964	767 190	124 501	0,162	37,8	4 733 664	4 634 944	2 346 464	574
1965	784 000	110 900	0,141	37,7	4 398 647	4 302 042	2 349 191	560
1966	770 000	115 500	0,150	37,7	4 333 731	4 157 785	2 350 264	531
1967	781 000	114 000	0,146	37,7	4 389 248	4 243 401	2 349 133	521
1968	798 985	112 641	0,141	37,7	4 297 909	4 114 173	2 033 888	570
1969	794 000	100 649	0,127	37,7	3 835 346	3 643 475	1 674 033	519
1970	787 390	92 921	0,118	36,6	3 467 043	3 335 920	1 247 750	439
1971	777 920	96 197	0,124	35,3	3 436 834	3 336 548	750 000	409
1972	768 820	81 851	0,106	57,6	4 263 000	4 097 369	643 000	386
1973	598 120	63 117	0,106	94,9	5 659 000	5 332 333	585 000	392
1974	527 040	55 850	0,106	151,3	7 894 000	7 289 836	470 000	423
1975	468 580	54 926	0,117	159,5	9 312 000	8 448 990	545 833	418
1976	490 490	64 495	0,131	119,9	7 742 000	7 040 226	546 000	384
1977	469 850	62 073	0,132	153,0	9 387 920	8 782 750	414 000	348
1978	464 980	57 364	0,123	214,7	12 096 347	11 251 434	357 900	373
1979	433 998	46 372	0,107	350,0	12 131 252	11 021 495	387 000	394
1980	370 600	32 077	0,087	658,3	20 678 237	19 454 917	375 000	426
1981	288 400	39 142	0,136	537,5	21 039 836	18 474 787	266 000	417
1982	285 600	49 014	0,172	460,3	22 560 267	20 274 105	406 000	450
1983	218 828	37 558	0,172	508,1	19 084 343	17 771 494	465 000	400
1984	276 460	48 350	0,175	444,3	21 484 200	20 655 647	345 000	415
1985	74 145	12 739	0,172	422,0	5 376 560	4 512 425	320 000	23

Sources: De 1935 à 1980 : Benoît-Beaudry Gourd, *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque*, Rouyn, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983, p.112. De 1981 à 1985 : Alain Saintonge, *L'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue. Synthèse régionale*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources. Service d'économie minière, 1983, p. 22; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1982*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1983, p. 46; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des géologues résidents, 1983*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1984, p. 39; ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des représentants régionaux, 1984*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1985, p. 51, et ministère de l'Énergie et des Ressources, *Rapports des représentants régionaux, 1985*, Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minière, 1986, p. 48.

### Annexe III - Liste des mines aurifères québécoises 1925-1985

Région	Secteur	Canton	Nom de la mine	Années de production	
				Début	Fin
Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	Beauchastel	New Marlon	1947	1949
		Beauchastel	Francoeur	1938	1947
		Beauchastel	Halliwell	1938	1938
		Beauchastel	New Arntfield	1935	1942
		Beauchastel	Wasamac 1	1951	1951
		Beauchastel	Wasamac 2	1965	1971
		Beauchastel	Peel-Elder	1946	1966
		Rouyn	Powell Rouyn	1937	1956
		Rouyn	Donalda	1948	1955
		Rouyn	Granada	1930	1935
		Rouyn	Stadacona	1936	1958
		Rouyn	Chadbourne	1979	1985
		Rouyn	Remnor	1985	
		Rouyn	New Senator	1940	1955
		Rouyn	New Rouyn Merger	1948	1949
		Rouyn	Anglo-Rouyn	1948	1948
		Rouyn	Mc Watters	1932	1944
		Joannes	Cadillac-Héva	1945	1952
		Joannes	Hosco	1945	1949
		Bousquet	Mooshla	1939	1940
	Bousquet	Mic Mac	1942	1947	
	Bousquet	Thompson-Bousquet	1979		
	Bousquet	Doyon	1982		
	Cadillac - Val-d'Or	Cadillac	Kewagama	1940	1940
		Cadillac	Kewagama 2	1982	1982
		Cadillac	West Malartic	1942	1944
		Cadillac	Pan-Canadian	1938	1938
		Cadillac	Lapa-Cadillac	1938	1943
		Cadillac	Thompson Cadillac	1936	1939
		Cadillac	Darius-O'Brien	1931	1956
		Cadillac	Darius-O'Brien	1978	1981
		Cadillac	Amm Gold (Pandora?)	1938	1943
		Cadillac	Central Cadillac	1939	1949
		Malartic	Malartic Hygrade	1981	
		Malartic	Camflo	1965	1992
		Fournière	Malartic Goldfields	1939	1965
		Fournière	Sladen Malartic	1938	1938
		Fournière	Barnat 1	1948	1981
		Fournière	Barnat 2	1983	1983
		Fournière	Canadian Malartic	1935	1965
Fournière		East Malartic	1938	1979	
Dubuisson		Kiena 2	1981		
Dubuisson		Mine école provinciale	1938	1942	

		Dubuisson	Goldex 1	1973	1975
		Dubuisson	Shawkey	1936	1938
		Dubuisson	Marban	1961	1974
		Dubuisson	Little Long Lac	1964	1969
		Dubuisson	Kiena 1	1965	1967
		Dubuisson	Greene-Stabell (Jacola)	1933	1936
		Dubuisson	Sullivan Consolidated	1934	1967
		Vassan	Siscoe	1929	1949
		Bourlamaque	Belmoral (Ferderber)	1979	
		Bourlamaque	Bras d'or (Dumont)	1979	
		Bourlamaque	Mid-Canada	1980	1981
		Bourlamaque	Payore (Bras d'or)	1938	1938
		Bourlamaque	Lamaque	1935	1985
		Bourlamaque	Sigma 1	1937	
		Pascalis	Beaufor	1939	1942
		Pascalis	Perron	1934	1951
		Louvicourt	Courvan	1932	1942
		Louvicourt	Bevcon	1947	1965
		Louvicourt	Norlartic	1959	1966
		Louvicourt	Akasaba	1960	1963
		Louvicourt	Louvicourt Goldfields	1947	1949
		Louvicourt	Cournor	1937	1942
		Louvicourt	Sigma 2 (autre site)	1984	
		Vauquelin	Chimo	1966	1967
		Vauquelin	Chimo	1984	
		Duparquet	Beattie	1933	1956
	<b>Hors Faille de Cadillac</b>	Destor	Duquesne	1947	1952
		Destor	Destor (Yvan Vézina)	1983	
		Guillet	Belleterre	1936	1957
	<b>Joutel-Mattagami</b>	Joutel	Agnico-Eagle	1974	
	<b>Chibougamau-Chapais</b>	McKenzie	Lac Gwillim	1980	1983
		Rohault	Chibex (Joe Mann en 1987)	1956	1975
		Gand	Lake Shortt	1984	
		McKenzie	Norbeau	1964	1969
	<b>Lebel-sur-Quevillon</b>	Lesueur	Lac Bachelor (Desmaraisville)	1982	
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>	<b>Lac-St-Jean</b>	Duprat	Quesabe	1949	1952
		Duprat	Eldrich	1955	1962
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>Beauce</b>	Rigaud-Vaudreuil	Beauce-Placer	1961	1965
<b>Québec</b>	<b>Québec</b>	Montauban	Montauban	1983	

Source: Benoît-Beaudry Gourde, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981, p.27; Benoît-Beaudry Gourde, *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque*, Rouyn, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983, p.111 et 113; Marc Vallières, *Des mines et des hommes*, Québec, Les publications du Québec, 1988, p.325-326; Ministère des l'énergie et des ressources, *Le marché mondial et l'industrie québécoise de l'or en 1986-1987. Portrait*, Québec, Service de l'économie minérale, 1987, p.78-79. Le nom des mines ainsi que les dates de mise en production et de fermeture des sites miniers varient d'une source à l'autre. En nous référant à plusieurs documents, nous avons cherché à recenser le plus grand nombre de mines possibles. Néanmoins, cette liste ne prétend pas être complète et définitive. Il est possible que certains sites miniers de plus petite envergure aient été omis.

## Bibliographie

### Sources primaires

#### Archives minières

Lamaque Gold Mines, *Fiches d'engagement du personnel, échantillon 1948-1985*.

#### Journaux

*L'Écho abitibien*, 1950-1985.

#### Publications officielles

Canada. Ottawa. *Rapport concernant l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1972*. Ottawa, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1972. 103 pages.

Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Le marché mondial de l'or en 1986-1987. Portrait*. Québec, Service de l'économie minérale, 1987. 88 pages.

Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Portrait statistique de l'industrie minérale québécoise 1900-1988*. Québec, Service de la statistique, 1990. 143 pages.

Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Rapports des géologues résidents, 1982*. Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1983, 135 pages.

Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Rapports des géologues résidents, 1983*. Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1984, 158 pages.

Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Rapports des représentants régionaux, 1984*. Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1985, 186 pages.

Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Rapports des représentants régionaux, 1985*. Québec, Direction générale de l'exploitation géologique et minérale, 1986, 227 pages.

Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Statistiques sur l'investissement de l'industrie minière québécoise 1975-1983*. Québec, Service de la statistique, 1989. 104 pages.

Statistique Canada, *Heures hebdomadaires et rémunérations horaires moyennes des ouvriers (CTI 1960)*, annuel, 1961-1983, CANSIM, tableau 281-0022.

Statistique Canada, *Indice des prix à la consommation (IPC 1986=100), le contenu du panier de 1992*, annuel, 1914 à 1997, CANSIM, tableau 326-0006.

Statistique Canada, *Rémunération horaire moyenne et moyenne des heures pour les salariés rémunérés à l'heure (l'EEHR)*, annuel, 1983 à 2000, CANSIM, tableau 281-0008.

## Sources secondaires

### Bibliographies

Gourd, Benoit-Beaudry. *Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn, Université du Québec. Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois, 1973. 270 pages.

Gourd, Benoit-Beaudry. *Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. Supplément*. Rouyn, Université du Québec. Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois, 1975. 214 pages.

Gourd, Benoit-Beaudry. *Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. 2<sup>e</sup> supplément*. Rouyn, Université du Québec. Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois, 1977. 202 pages.

Gourd, Benoit-Beaudry. *Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. 3<sup>e</sup> supplément*. Rouyn, Université du Québec. Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois, 1979. 97 pages.

Gervais, Gaétan *et al.* *Bibliographie du nord-est de l'Ontario/Bibliography of North-Easter Ontario*. Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1985. 112 pages.

LeBlanc, André et James D.Thwaites. *Le Monde du travail au Québec/The World of Labour in Québec*. Bibliographie. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996. 589 pages.

### Ouvrages généraux

Chabot, Denis. *L'Abitibi minière*. Val-d'Or, Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or, 2002. 407 pages.

Chabot, Denys. *L'Abitibi centenaire, 1898-1998*. Val-d'Or, Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or, 1999. 536 pages.

Chabot, Denys. *Histoire de Val-d'Or, des origines à 1995*. Val-d'Or, Société d'histoire de Val-d'Or, 1995. 709 pages.

Gérin-Lajoie, Jean. *Les Métallos 1936-1981*. Montréal, Boréal Express, 1982. 260 pages.

Mouat Jeremy. *Metal Mining in Canada, 1840-1950*. Ottawa, National Museum of Science and Technology, 2000. 125 pages.

Paquin, Normand. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. 2<sup>e</sup> édition*. Rouyn, Collège du nord-ouest québécois, 1981. 172 pages. (Coll. « Cahier du département d'histoire et de géographie »).

Vallières, Marc. *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise*. Québec, Les Publications du Québec, 1988. 434 pages.

Vincent, Odette, dir. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1995. 763 pages.

#### Monographies/Articles de périodique

Asselin, Maurice. *La colonisation de l'Abitibi : un projet géopolitique*. Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1982. 171 pages. (Coll. « Cahiers du Département d'histoire et de géographie »).

Asselin, Maurice. « Le rôle de la frontière dans les relations entre le nord-ouest québécois et l'Ontario ». *De l'Abittibbi-Témiskaming*, n<sup>o</sup>. 5 (1979), p. 175-230.

Avery, Donald H. *Dangerous Foreigners : European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada 1896-1932*. Toronto, McClelland and Stewart, 1979. 204 pages.

Belknap, J. C. « Strangers in Val-d'Or ». *Canadian Mining Journal*, vol. 62, n<sup>o</sup>. 3, mars 1941, p. 57-160.

Benoist, Émile. *L'Abitibi, pays de l'or*. Montréal, Les éditions du Zodiaques, 1938. 198 pages.

Berthiaume, Nicole. *Rouyn-Noranda : le développement d'une agglomération minière au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981. 169 pages. (Coll. « Cahiers du Département d'histoire et de géographie »).

- Blanchard, Raoul. *L'Abitibi-Témiscamingue*. Grenoble, Imprimerie Allier, 1949. 133 pages.
- Blanchard, Raoul. *L'Ouest du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 1954. vol. 2, 305 pages.
- Bryce, Louise. *Les femmes et la frontière minière en Abitibi : Val-d'Or 1933-1950*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université d'Ottawa, 1998. 71 pages.
- Bryce, Louise. « Les femmes et la quotidienneté à la frontière minière en Abitibi : Val-d'Or, 1933-1950 ». *Bulletin du regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et des travailleuses du Québec (RCHTQ)*, vol. 26, 1 (2000), p. 19-39.
- Chabot, Denys. *Histoire de Val-d'Or, des origines à 1995*. Val-d'Or, Société d'histoire de Val-d'Or, 1995. 709 pages.
- Chabot Denys (dir.). *Perron Pascalis*. Val-d'Or, Société d'histoire de Val-d'Or, 1996. 110 pages.
- Chabot, Denys et Céline Déziel. *Hector Authier, le père de l'Abitibi*. Montréal, Lidec, 2004. 60 pages.
- Conseil de développement social du nord-ouest québécois. *Dossier social du nord-ouest québécois*. Rouyn, 1970. 91 pages.
- Conseil de développement social du Nord-Ouest québécois. *Le développement de la région Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn, 1971. 9 fasc.
- De la Riva, Paul. « Les Canadiens français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912 ». *Revue du Nouvel-Ontario*, 17 (1995). p. 29-47.
- De La Riva, Paul. *Mine de rien. Les canadiens français et le travail minier à Sudbury, 1886-1930*. Sudbury, Prise de parole, 1998. 239 pages.
- Dumas, Evelyn, *Dans le sommeil de nos os ; quelques grèves au Québec de 1934 à 1944*. Montréal, Leméac, 1971. 170 pages.
- Dupuis, Jean-Pierre. « Le développement minier en Abitibi : les projets de colons ». *Recherches sociographiques*, vol. 34, no. 2 (1993), p. 233-260.
- Gaudreau, Guy. « Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury ». *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 17 (1995). 146 pages.
- Gaudreau, Guy (dir.). *La mobilité des ouvriers-mineurs du Nord ontarien et québécois, 1900-1939*, Sudbury, Université Laurentienne, 1998. 141 pages. (Coll. « Série monographique en sciences humaines »).

Gaudreau, Guy (dir.). *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois*. Sillery, Septentrion, 2003. 296 pages.

Gourd, Benoît-Beaudry. « La colonisation des *clays belts* du nord-ouest québécois et du nord-est ontarien. Étude de la propagande des gouvernements du Québec et de l'Ontario à travers leurs publications officielles 1900-1930 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, no. 2 (1973), p. 235-256.

Gourd, Benoît-Beaudry. « La presse régionale et les travailleurs miniers du nord-ouest québécois 1925-1950 ». *Histoire des travailleurs québécois : Bulletin du regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et des travailleuses du Québec* (RCHTQ), vol. 2, 1 (février-mars 1975), p. 7-14.

Gourd, Benoît-Beaudry « La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi 1880-1950. Aperçu historique » dans Asselin, Maurice et Benoît-Beaudry Gourd, dir. *L'Abittibi et le Témiskaming. Hier et aujourd'hui*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1975, p. 1-51. (Coll. « Cahiers du Département d'histoire et de géographie »).

Gourd, Benoît-Beaudry. « Aperçu des principaux ouvrages pouvant servir à l'histoire du développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue (1910-1950) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30 (juin 1976), p. 99-107.

Gourd, Benoît-Beaudry. « Inventaire des archives des Métallurgistes-unis d'Amérique de l'Abitibi-Témiscamingue ». *Bulletin du regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et des travailleuses du Québec* (RCHTQ), vol. 3, 3 (1976), p. 26-28.

Gourd, Benoît-Beaudry. « Les journaux de l'Abitibi-Témiscamingue 1920-1950. Portrait historique ». *De l'Abittibi-Témiskaming*, n<sup>o</sup>. 5 (1979), p. 21-76.

Gourd, Benoît-Beaudry. *Le Klondyke de Rouyn et les Dumulon : histoire du développement minier de la région de Rouyn et d'une famille de pionniers*. Collège du Nord-Ouest, 1982. 114 pages. (Coll. « Cahier du département d'histoire et de géographie »).

Gourd, Benoît-Beaudry. *Mines et syndicat en Abittibi-Témiscamingue*. Rouyn, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1982. 141 pages. (Coll. « Cahier du département d'histoire et de géographie »).

Gourd, Benoît-Beaudry. *La mine Lamaque et le village de Bourlamaque*. Rouyn, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983. 117 pages. (Coll. « Cahier du département d'histoire et de géographie »).

Glenday, Dan. « Thirty years of Labour Relation in the Mining Industry in Rouyn-Noranda ». *De l'Abittibi-Témiskaming*, n<sup>o</sup>. 5 (1979), p. 77-119.

Hetherington, W.B. « Mining Town of Malartic ». *Canadian Mining and Metallurgical Bulletin*, vol. 36, n<sup>o</sup>. 372 (avril 1943), p. 121-134.

Hoffman, Arnold. *Free gold. The Story of Canadian Mining*. New York, Association Book Service, 1947. 420 pages.

Igartua, Jose E. « L'histoire sociale des travailleurs de l'Alcan ». *Bulletin des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et des travailleuses du Québec (RCHTQ)*, vol.10, 2 (1981), p. 17-18.

Igartua, Jose E. « Histoire des travailleurs de l'aluminium au Saguenay, 1925-1939 ». *Bulletin des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et des travailleuses du Québec (RCHTQ)*, vol.8, 2 (1982), p. 37-38.

Igartua, José E. « La mobilité professionnelle des travailleurs de l'aluminium à Arvida, 1925-1940 ». *Labour/Le Travail*, 20 (automne1987). p. 33-60.

Igartua, José E. « Worker persistence, hiring policies, and the Depression in the aluminum sector : the Saguenay region Québec, 1925-1940 ». *Histoire sociale-Social History*, XXII, 43 (mai 1989). p. 9-33.

Igartua, José E., *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996. 273 pages.

Igartua, José E. et Marine de Fréminville. « Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 2 (septembre 1983). p.291-308.

Jones, Lawrence F. *et al. Historical Highlights of Canadian Mining*. Toronto, Pitts Publishing, 1973. 274 pages.

Jodouin, Rémi. *En-d'ssour*. Montréal, Éditions québécoises, 1973. 207 pages.

Laplante, Robert. « La colonisation de l'Abitibi-Témiscamingue : un bilan de recherche ». *Recherche sociographique*, vol. 28, no. 2-3 (1980), p. 415-433.

Larouche, Fernand C. *L'immigrant dans une ville minière du Québec*. Mémoire de M.A. (Sociologie), Université Laval, 1974. 91 pages.

Lasserre, Pierre. *La loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or ou Les silences du fantôme de Bretton Woods*, Montréal, Université de Montréal, 1982. 39 pages.

Marshall, John. *Gold*. Toronto. Lugus Publication, 1983. 196 pages.

- Mercier, Renald. *Sur terre et sous terre*. Val-d'Or, D'ici et d'ailleurs, 1991. 183 pages.
- Miquelon, Jacques. *Souvenirs d'Abitibi*. Val-d'Or, Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or, 2005. 279 pages.
- Moore, Elwood S. *American Influence in Canadian Mining*. Toronto, University of Toronto Press, 1941. 144 pages.
- Perry, J.C. « Mining at Lamaque Gold Mine ». *Canadian Mining Journal*, vol. 57, no. 10 (octobre 1936), p. 517-523.
- Potvin, Damase, *Sous le signe du quartz. Histoire romancée des mines du nord-ouest de Québec*. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1940. 262 pages.
- Ramirez, Bruno. « Brief Encounters : Italian Workers and the CPR ». *Labour/Le Travail*, 17 (1986). p.9-27.
- Roulo, Jake. *C'est la faute à Johnny Renaud*. Montréal, Maxime, 2002. 336 pages.
- Roulo, Jake. *À visage découvert : échos d'une vie agitée*. Montréal, Maximes, 2003, 276 pages.